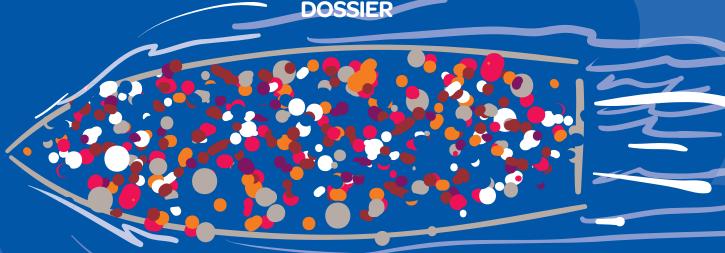
P. 32 LE TEMPS DU COMMUN QUATRE QUESTIONS CLÉS POUR REFONDER L'EUROPE P. 36 GRAND ENTRETIEN
LA LOI TRAVAIL DU PCF
VS LA LOI EL-KHOMRI
Denis Durand

P. 44 FÉMINISME MAYA SURDUTS, UN FÉMINISME DE LUTTES





NOUVELLES VAGUES EN MÉDITERRANÉE

Parti communiste français



Le livre part de l'étude d'OXFAM. publiée début janvier. Il a deux ambitions essentielles : faire la pédagogie du système capitaliste qui permet aux 1% d'imposer leur loi et démontrer que les 99% (et notamment les Français) peuvent reprendre la main sur le cours de l'histoire. Contrairement à tous les livres politiques du moment, il dit

« nous »(et non « je ») et porte sur le besoin d'unité et de réinvestissement populaire dans la politique. On y retrouve des éléments d'analyse, de projet, la question de l'engagement, de la France et du PCF. Contrairement à ce qu'on a pu lire dans certains média, les questions soulevées vont au-delà de 2017!

3 ÉDITO

Jean Quétier Panama contre les 99%

4 POÉSIES

Francis Combes Attila József

5 REGARD

Thomas Morel Manifestation

6 ► 26 LE DOSSIER

NOUVELLES VAGUES EN MÉDITERRANÉE

Mickael Bouali Penser l'Europe en lien avec la Méditerranée

Jean-Marc Coppola Mare pacis

Mickael Bouali Reconstruire le front de la raison

Alain Gresh Le terrorisme, un faux ennemi

Haoues Seniguer Comprendre les violences au Moyen-Orient et leurs conséquences

Sylviane de Wangen L'espace méditerranéen à l'épreuve de la question migratoire

Cécile Dumas Italie, France: pour un accueil décent

Christophe Chiclet Quand la Troïka bloque

les aspirations démocratiques

Héloïse Nez Le succès de Podemos en Espagne :

rompre avec les tabous de la gauche

Sarah Ben Néfissa Frères musulmans en Égypte et en Tunisie La charte du Rojava

27 LECTRICES/LECTEURS Julien Ballaire Le licenciement économique facilité

29 > 31 LE TEMPS DU COMMUN

Francis Wurtz La (vraie) leçon à tirer de l'expérience grecque Anne Sabourin Changer la politique de la France en Europe

Denis Durand Politiques économiques en Europe :

une cohérence pour sortir de l'impasse

Lydia Samarbakhsh Accueillir les migrants c'est commencer à changer l'Europe

32 ► 35 TRAVAIL DE SECTEURS

LE GRAND ENTRETIEN

Denis Durand Loi travail du PCF versus loi El-Khomri **PUBLICATIONS DES SECTEURS**

Globule Rouge Avec détermination et ambition!

36 COMBAT D'IDÉES

Gérard Streiff Le FN version 2016 Une extrême droite adaptée et inchangée

38 CRITIQUE DES MÉDIA

Henri Maler Horreur: des « pas concernés » sont dans la rue contre la loi El Khomri!

40 FÉMINISME

Maya Surduts, un féminisme de luttes

42 PHILOSOPHIQUES

François Fourn Étienne Cabet (1788-1856), le temps de l'utopie communiste

44 HISTOIRE

Philippe Minard Edward P. Thompson, historien radical

46 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Corinne Luxembourg La vitesse et la ville

48 SCIENCES

Colette Le Lay La Lune

50 SONDAGES

Gérard Streiff L'Église catholique chahutée

51 STATISTIQUES

Fanny Chartier Distinguer corrélation et causalité

Marie-Florence Ehret La littérature jeunesse, une littérature à part?

- Côme Simien Comprendre et enseigner la Révolution française. Actualité et héritages
- Pierre Crépel La critique de la science depuis 1968
- Gérard Streiff Esquisses révolutionnaires
- La Pensée « Islam(s) aujourd'hui »

56 DANS LE TEXTE

Florian Gulli et Jean Quétier

Le parti ne fait que des propositions réalisables

58 BULLETIN D'ABONNEMENT

59 ORGANIGRAMME

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Jean Quétier et Caroline Bardot

La Revue du projet - Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Patrice Bessac

Directeur: Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef: Clément Garcia, Léo Purguette, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Caroline Bardot, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Mickaël Bouali, Davy Castel, Étienne Chosson, Maxime Cochard, Séverine Charret, Quentin Corzani, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Alexandre Fleuret, Florian Gulli, Nadhia Kacel, Corinne Luxembourg, Stéphanie Loncle, Igor Martinache, Michaël Orand, Marine Roussillon, Bradley Smith, Alain Vermeersch • Direction artistique et illustrations: Frédo Coyère • Mise en page: Sébastien Thomassey

Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19) Imprimerie: Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) Dépôt légal: mai 2016 - N°57 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire: 1019 G 91533.

ÉDITO

Panama contre les 99%

e scandale des « Panama papers », révélant les rouages du système d'évasion fiscale à grande échelle organisé par l'intermédiaire du cabinet Mossack Fonseca, a fait couler beaucoup d'encre ces dernières semaines, et l'on n'a sans doute pas fini d'en entendre parler. Les sommes d'argent qui sont en jeu sont d'une telle ampleur qu'il est difficile, pour la plupart d'entre nous, d'en prendre véritablement conscience. C'est d'ailleurs parce que le pactole panaméen dépasse littéralement l'entendement qu'il avait absolument vocation à rester caché aux yeux du plus grand nombre. Seulement voilà, le mal est fait, le Consortium international des journalistes d'investigation a trouvé la faille et les dominants sont pris la main dans le sac. Le roi est nu. On comprend que le monde des riches s'affole, que leurs porte-parole paniquent, à l'image d'Yves Thréard, directeur adjoint de la rédaction du Figaro, ne craignant pas de comparer la publication de la liste des évadés fiscaux à celle des victimes du sida. Si la peur les saisit, c'est bien en raison des effets que de telles révélations risquent d'avoir, de la menace qu'elles font peser sur leur monde.

LA LUTTE DES CLASSES EXISTE

Et face au danger qu'ils sentent poindre à l'horizon, tous ces gens font preuve d'une solidarité de classe à toute épreuve. C'est ce qu'ont montré de manière exemplaire les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans plusieurs de leurs ouvrages. Quand leurs intérêts sont menacés, les tenants du capital s'avèrent plus soudés que iamais. Il n'est pas pour autant question de théorie du complot, d'une oppression qui serait fomentée par quelques êtres diaboliques qui auraient décidé de s'associer et de s'entendre. Voir les choses ainsi reviendrait à raisonner à l'envers et à dédouaner à bon compte les structures mêmes du mode de production capitaliste. Nous n'avons pas affaire à la dérive sordide, orches-

trée par une poignée d'individus, d'un système qui en lui-même serait irréprochable ou tout au moins moralisable. Les « Panama papers » ne sont que la partie désormais émergée de l'iceberg. On connaît la phrase du milliardaire étatsunien Warren Buffet, reconnaissant sans ambages que la lutte des classes existe bel et bien et que les forces du capital sont en train de la gagner. Le scandale des « Panama papers » en est la confirmation - ou plutôt la confirmation partielle. Que la lutte des classes existe, il n'est plus permis d'en douter. Que le capital soit nécessairement en position de l'emporter, c'est ce qui est moins sûr et qui, pour tout dire, dépend de nous. L'enjeu central de notre temps est de montrer que nous sommes bien les 99 %, autrement dit que les exploités sont majoritaires et qu'ils ont intérêt à s'unir et à faire preuve d'une solidarité encore plus grande que celle qui cimente le club des 1%. Inutile d'entrer ici dans les détails des fausses divisions qu'on veut nous faire prendre pour de vrais clivages, elles sont connues: travailleurs du public contre travailleurs du privé, employés contre privés d'emploi, « Français » contre « étrangers »... Face à elles, il importe que l'affirmation : « nous sommes les 99 % » devienne plus qu'un slogan et prenne la consistance d'une réalité en acte. C'est l'enjeu auquel sont confrontés tous les mouvements qui fleurissent dans le pays depuis plusieurs semaines, de la mobilisation contre le projet de loi El Khomri aux Nuits debout. La question : comment massifier ? est sur toutes les lèvres. Et pour cause. Marx disait déjà en son temps qu'une idée devient une puissance matérielle lorsqu'elle s'empare des masses. À ce titre. l'éclosion de ces « cent fleurs du mois de mai » que chantait Jean Ferrat a de quoi nous donner espoir. Il est bon de se souvenir qu'il y a quatre-vingts ans tout juste le Front populaire ouvrait la voie des conquêtes sociales pour la France. En 1936, la coïncidence de l'espoir politique et du mouvement social avait su imposer au capital des concessions de taille.

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

Le contexte a changé bien sûr, et il ne s'agit pas d'appliquer mécaniquement une recette miracle. Le Front populaire est simplement là pour nous rappeler qu'un autre monde est possible, contrairement à ce que nous martèlent à longueur de journées les dogmes néolibéraux. Nous ne disposons pas de solutions toutes faites mais nous cherchons, inlassablement, des réponses. Les chemins de l'alternative politique - qui passent par la prise de conscience que les 99 % doivent s'unir - seront au cœur des débats du congrès du Parti communiste français qui se tiendra au début du mois prochain. La Revue du Projet entend jouer son rôle d'outil au service des communistes, pour approfondir et enrichir les débats. N'hésitez pas à vous en saisir, à vous l'approprier, à la faire connaître aux communistes, mais aussi au-delà de nos rangs. Car c'est au plus près de la population, dans l'échange et la discussion avec les classes populaires, que nous pourrons tenter de construire des réponses satisfaisantes. C'est notamment la vocation de la grande enquête intitulée « Que demande le peuple ? », lancée dès à présent par les communistes et visant à faire émerger les exigences des citoyennes et des citoyens. Les résultats de cette consultation seront synthétisés nationalement et rendus public lors de la prochaine Fête de l'Humanité. Sachons rendre productives les milliers de rencontres que nous avons l'ambition d'organiser. Il y a du pain sur la planche!■



JEAN QUÉTIERRédacteur en chef
de *La Revue du projet*



Attila József

ttila József est non seulement l'un des poètes hongrois les plus importants, mais certainement l'une des figures les plus attachantes de la poésie mondiale.

Il est né le 11 avril 1905 à Ferencváros, un faubourg de Budapest. Son père était ouvrier savonnier. Il abandonna la famille quand l'enfant avait trois ans. Sa mère était lavandière et elle eut bien du mal à subvenir aux besoins de ses trois enfants, Attila et ses deux sœurs. Elle dut envoyer le garçon à la campagne, où, jusqu'à sept ans, il travailla comme porcher. (La pauvreté fut une compagne de toute sa vie). Il réussit cependant, grâce à l'aide de son beau-frère, désigné comme tuteur, à faire de bonnes études, notamment en français et en philosophie. L'un de ses premiers poèmes, Le Christ révolté, lui vaut d'être accusé de blasphème. Un autre, son très célèbre Cœur pur, scandalise son professeur et lui interdit l'accès à l'enseignement. « À un homme qui écrit de telles choses nous ne saurions confier l'éducation des générations futures » avait déclaré le professeur. Il dut donc d'abord travailler comme employé, dans une librairie puis dans une banque. Mais grâce à l'appui d'un riche mécène, Hatvanyi, il put voyager en France, en 1926, suivre des cours à la Sorbonne, rencontrer Tzara et Seuphor et faire plus ample connaissance avec la poésie française. Il est d'ailleurs une sorte de frère hongrois de Villon. C'est dans cette période aussi que se forment ses idées politiques, au départ anarchistes et communistes. Il a traversé une époque marquée par la guerre de 14-18, la révolution des Conseils en Hongrie, son écrasement en 1919 et la montée des fascismes. De retour en Hongrie, il rejoint le parti communiste. Pendant la période de la dictature de Horthy, il connaîtra certaines divergences avec ses camarades (il était partisan d'une union type front populaire et fut en butte au sectarisme); il sera même mis à l'écart. En proie à de graves problèmes psychiques (une schizophrénie qui ira s'aggravant et le poussera finalement au suicide), il s'intéresse aussi à la psychanalyse et fut l'introducteur de Wilhelm Reich en hongrois. (Attila József est à la fois un grand poète lyrique et un intellectuel d'une vive intelligence théorique). Le 3 décembre 1937, dans la petite bourgade de Balatonszárszó, sur le bord du lac Balaton, il sort pour aller acheter des allumettes, se dirige vers la gare et se

Sa vie douloureuse fut quand même éclairée par quelques grands amours. Celui pour sa mère, d'abord, puis pour Judit Szantó, une jeune et belle militante et puis pour Flora, qui tenta de le soigner.

jette sous un train. Étrangement, cette mort était annoncée par un de ses premiers poèmes, *Un homme ivre sur*

les rails.

Sa poésie se distingue à la fois par son émotion, son attachement viscéral au monde des pauvres, des prolétaires et en même temps par sa grande richesse de forme, sa maîtrise exceptionnelle du vers, le raffinement de ses images. Certains de ses poèmes sont connus de tous les Hongrois.

Il a été traduit en français et a bénéficié de nombreuses et souvent très belles adaptations, par exemple d'Eugène Guillevic, Jean Rousselot, Charles Dobzynski...

FRANCIS COMBES

Cœur pur

Je n'ai ni père, ni mère, ni dieu, ni patrie, ni berceau, ni linceul, ni baiser, ni maîtresse.

Voilà trois jours que je ne mange ni beaucoup ni peu. Mes vingt ans, c'est ma puissance. Mes vingt ans, je les vends.

Si personne ne les veut, Que le diable les prenne. le cœur pur je force les portes, Et s'il faut, la mort j'apporte.

On m'attrape et on me pend, En terre bénie on m'étend, de la mort la mauvaise herbe pousse sur mon cœur superbe.

Mars 1925

Crève-cœur

Alors, je suis parti dans la forêt. Vent léger – les feuilles bruissent comme des tracts. La terre se tait

lourde, couchée. Les branches, des poings qui se tendent : « Tout le pouvoir ! »... Dans ma chevelure feuillue tombe une branche sèche. Desséchées, les branches tombent.

Frappé d'exclusion, pour un instant seulement. Gronde, camarade forêt! J'ai l'impression que je craque. Frappé d'exclusion, pour un instant seulement.

Un jappement sauvage m'attaque, je marche, pendant que ma force ramasse, le chagrin, comme une vieille du bois mort.

Juste une larme – une fourmi y boit, elle y mire son visage, pensive et maintenant, ne sait plus que faire.

Automne 1931

(traductions Francis Combes)

Attila József, *Le mendiant de la beauté*, traductions de Francis Combes, Cécile Holdban, Georges Kassai. Le Temps des Cerises, 2014.

Les éditions Phébus ont aussi publié un gros volume réunissant de nombreuses traductions d'Attila József.

REGARD



@Thomas Morel

Manifestation

a vulgate libérale nous affirme souvent que la classe ouvrière aurait disparu, engloutie sans doute dans les eaux profondes de l'économie numérique. Mais les ouvriers qui composent 25% des actifs en France ont surtout été éloignés des écrans médiatiques. La loi travail, de par sa violence,

a provoqué un mouvement social que l'on n'avait pas vu depuis longtemps et a redonné, malgré elle, une visibilité aux ouvriers et aux classes populaires.

THOMAS MOREL

NOUVELLES VAGUES EN MÉDITERRANÉE



La Méditerranée est régulièrement au premier plan de l'actualité en ce qu'elle représente une importante ligne de fracture Nord-Sud et reste une barrière funeste pour nombre de réfugiés fuyant la guerre et la misère. Elle est aussi au centre des espoirs du fait des nombreux mouvements progressistes qui se sont développés sur ses rivages. Penser cet espace éminemment stratégique de manière cohérente est un objectif idéologique majeur.

PRÉSENTATION

Penser l'Europe en lien avec la Méditerranée

PAR MICKAEL BOUALI*

u'est-ce que la Méditerranée?» se demandait déjà Fernand Braudel dans sa monumentale. « Mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages, non pas une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres. Voyager en Méditerranée, c'est trouver le monde romain au Liban, la préhistoire en Sardaigne, les villes grecques en Sicile, la présence arabe en Espagne, l'Islam turc en Yougoslavie. C'est plonger au plus profond des siècles, jusqu'aux constructions mégalithiques de Malte ou jusqu'aux pyramides d'Égypte » finit-il par trancher. Un ensemble riche donc, fort divers mais qui, comme tout ensemble conserve tout de même une certaine unité et des traits communs. Précédés par d'aussi prestigieux devanciers, il aurait dû être

aisé d'envisager la Méditerranée de manière cohérente afin de placer cet espace au cœur de notre numéro. Cela étant, plus de soixante ans après, les rigides découpages disciplinaires et l'horizon idéologique saturé de références huntigtonienne rendent l'entreprise bien plus complexe qu'initialement escompté.

Le paramètre religieux se manifestant, de surcroît, par une prégnance importante depuis plus d'une décennie, il apparaît malaisé de trouver des spécialistes s'efforçant de penser les deux rives de la Méditerranée dans un cadre d'analyse unitaire, comme si les eaux turquoises de la mer délimitaient deux entités radicalement, essentiellement, différentes. Englober, cependant, des milliers de kilomètres d'espace, de l'Afrique de l'Ouest à l'Indonésie sous le vocable simpliste de terre d'Allah ne semble pas gêner outre-mesure les faiseurs d'opinion, ainsi que l'attestent les récentes polémiques. Et pourtant n'y a-t-il pas plus de points communs et de liens genre la Grèce, la Turquie et la Bulgarie, toutes trois provinces d'un même empire durant les derniers siècles qu'entre Bamako et Djakarta ? Davantage de points de contact entre Marseille et Tunis, seulement séparées par quelques centaines de kilomètres d'une mer qui fut bien plus souvent une interface qu'un mur étanche, qu'entre Dar es Salam et la Nazran des confins du Caucase? Ne nous y trompons pas, il y a bien un choix idéologique derrière les découpages régionaux et géographiques auxquels on voudra bien procéder. Envisager la Méditerranée comme cadre cohérent, c'est refuser tout à la fois le découpage entre entités culturalo-religieuses distinctement délimitées, qu'on tâche de nous vendre depuis quarante ans, et la réduction de cette mer à sa seule fonction de frontière « charnier » d'une Union Européenne perçue comme un bastion régional de richesses. C'est également prendre en compte la pluralité des perceptions de celle-ci. De la *mare* autour de laquelle les Grecs étaient dispersés comme des crapauds, ainsi que l'écrivait Platon, sévèrement disputée entre Hellènes, Phéniciens et Étrusques à la mare nostrum, domestiquée, centre de la puissance romaine,

le paysage physique est le même mais du point de vue du paysage mental, il y a un gouffre! Cœur du christianisme aux débuts de celui-ci, lorsque les cinq principaux évêchés, pourtant sur trois continents distincts sont baignés par ses eaux, elle sera quelques siècles plus tard « la mer des Califes », point de convergence entre dominations Omeyade, Abbasside et Fatimide. Horizon menaçant, depuis lequel

del Sol en passant par le Bardo, l'occupation des places va permettre de catalyser la colère populaire et d'ébranler, pour un temps, l'ordre établi. En outre, ces mouvements méditerranéens vont se caractériser par une implantation de masse qu'on ne retrouvera pas, Yémen mis à part, dans les mouvements contemporains tels Occupy Wall Street.

Autre élément marquant, qui découle

Les murs ont fleuri sur la rive nord de la Méditerranée et la Réaction y a trouvé un combustible de premier ordre pour parvenir au pouvoir. »

déferlent les envahisseurs ayant pris la croix, vecteur d'enrichissement pour les cités commerçantes de la Renaissance italienne ou encore enjeu d'une âpre rivalité entre Charles Quint et Soliman le Magnifique, des siècles d'une histoire mouvementée ont donné à cet espace une myriade de significations à laquelle chaque époque a dûment contribué.

En ce qui concerne la nôtre, trois éléments s'avèrent particulièrement marquants. D'une part, il y a l'ensemble des mouvements de masse ayant éclaté en 2011. Printemps arabes, Indignés espagnols, intense mouvement social en Grèce, c'est tout le pourtour méditerranéen qui connaît une effervescence sociale sans précédent depuis quelques années. Certes, les causes profondes de ces mouvements sont diverses, et la crise économique ne saurait, à elle seule, tout expliquer mais il est frappant de constater que sur chacune de ses rives, c'est le même mode opératoire qui va se diffuser. De Tahrir à la Puerta

directement de 2011, l'état de guerre qui se généralise lentement de la Syrie à la Libye. La féroce répression des despotes locaux, l'intervention armée des Occidentaux et le soutien des pétromonarchies et de la Turquie à de puissants groupes djihadistes ont durablement déstabilisé la région et provoqué des centaines de milliers de morts. Bien plus, alors que le conflit syrien a gagné la Turquie et le Liban, la situation en Libye menace désormais l'intégrité de la Tunisie. Conséquence logique de ce chaos, des milliers de réfugiés fuient la guerre et viennent chercher refuge en Europe. La Méditerranée faisait déjà office de nécropole frontalière, avec ses naufrages récurrents au large de Gibraltar et Lampedusa, et ses 30 000 morts en vingt ans. Mais depuis 2015, on a changé d'échelle, et la terrible image de ce petit enfant échoué sur les côtes turques illustre toute l'urgence de la situation. Loin d'être à la hauteur face à cet afflux massif de malheureux, les murs ont fleuri sur la rive nord de la Méditerranée et la Réaction y a trouvé un combustible de premier ordre pour parvenir au pouvoir.

La Méditerranée est donc cet espace stratégique, souvent vecteur de métissage et aujourd'hui frontière Nord-Sud implacable. En tant que communistes français, nous avons régulièrement l'occasion de penser l'Europe, *a fortiori* en cette période de crise de la dette.

Mais il serait illusoire de prétendre répondre avec pertinence aux défis qui se posent à l'Europe sans intégrer la Méditerranée à notre réflexion. Déjà, à la fin du IIe millénaire avant notre ère, durant la période dite des « Peuples de la Mer », dans un monde où la circulation des hommes et des informations étaient bien plus problématiques, des crises de subsistance à l'Ouest pouvaient amener à la destruction de puissants empires au Levant. Comment ne pas se figurer, aujourd'hui, à l'heure d'internet, du Guidage par satellite (GPS) et des moyens de transport modernes, que l'onde de choc de la déflagration généralisée qui se répand sur les rive Est et Sud de la Méditerranée ne nous percute prioritairement?

Aussi il y a donc urgence, pour nous, de penser cet espace et d'œuvrer, par notre réflexion, à détourner notre pays d'un tropisme atlantique, lourd de signification idéologique et vestige de la guerre froide vers de nouvelles relations bilatérales dont la Méditerranée serait la pierre angulaire. Ce n'est qu'ainsi que cette mer cessera d'être un sinistre cimetière pour devenir un espace de paix et de progrès humain partagé.

*Mickael Bouali est responsable de la rubrique Histoire. Il a coordonné ce dossier.



MARE PACIS

Pour une Méditerranée de la paix, actrice d'une politique nouvelle des coopérations internationales

PAR JEAN-MARC COPPOLA*

e monde bouge, et avec une rapidité stupéfiante. Il a y eu plus de changements ces trente dernières années qu'au cours des trois siècles écoulés. Et l'avenir proche est incertain.

Une certitude : le monde de demain sera multipolaire, et les institutions et les lois internationales devront être adaptées. Un monde multipolaire dans lequel les seules données en croissance sont les injustices et les inégalités. Selon différentes études de l'Organisation des nations unies (ONU), dans seulement quatre ans, la population des classes moyennes aura triplé en Asie. En 2020, elles seront donc plus nombreuses qu'en Occident.

SORTIR DES LOGIQUES DE CONCURRENCE

Nous assistons à un renversement majeur du rapport des forces économiques et donc géopolitiques. De nombreux foyers de tensions et des guerres témoignent de la recherche de *leadership* économique, donc politique. Mais en toile de fond, le capitalisme recherche la meilleure voie pour assurer son avenir et sa prospérité.

C'est dans ce cadre que se poursuivent en catimini les négociations sur le Traité de libre-échange transatlantique (TAFTA) avec la recherche de domination impériale des États-Unis sur l'Europe. Ce projet, s'il aboutissait, instituerait la zone de libre-échange la monde où chacune et chacun peut vivre, s'épanouir et s'émanciper, libre, en paix, dans le respect de la personne et de notre environnement. L'urgence est donc à sortir des logiques de concurrence et de domination qui ne font qu'accroître les inégalités, les migrations et à diminuer l'espérance de vie de notre planète.

Construire une politique méditerranéenne de sécurité collective et de paix Dans ce cadre, la France dans l'Europe a un rôle majeur à jouer, en sortant du soutien atlantiste et des logiques d'allégeance envers tout autre pays dont l'ambition serait d'imposer sa domination sur tout ou une partie du monde. Géographiquement positionnée à la fois sur la façade atlantique, en cap extrême de l'Europe et de l'Asie, à la jonction entre le Nord et le Sud de l'Europe et en interface naturelle de l'Afrique, la France baigne enfin dans la mer Méditerranée dont l'histoire nous a mêlés au destin de nombreux peuples.

Faisons de cet héritage et de cette réalité le socle pour construire une politique méditerranéenne de sécurité collective et de paix fondée sur les droits des peuples et promouvoir de nouvelles coopérations. Creuset de civilisations, l'aire méditerranéenne a une histoire, des cultures, des modes de vie qui se rencontrent et s'entrelacent depuis des siècles voire des millénaires. De la Grèce à la Syrie, en passant par la Turquie et la Palestine, cet espace commun vit dans le tourment.

La construction d'espaces de coopé-

d'un vivre-ensemble planétaire, reposant sur la dignité et l'émancipation des peuples. De l'ONU à l'Union européenne (UE). Je ne parlerai évidemment pas des organisations commerciales ou financières.

Le processus européen est un échec qui tourne chaque jour un peu plus le dos à toutes les aspirations qui fondaient la légitimité du projet. Le chantier de sa refondation prendra du temps. Il incombe à celles et ceux qui

Composition des d'aménagement des territoires pour fixer les populations rurales en leur assurant de pouvoir vivre de leur travail. »

croient en la solidarité internationale d'engager la bataille pour des coopérations d'un type nouveau. Une coopération qui ne serait ni une union d'États au sommet encore moins une fédération intégrationniste à marche forcée. Une coopérative où tout le monde serait réellement à égalité. Après tout, une « Union méditerranéenne » aurait au moins autant de légitimité que notre Union européenne.

La Méditerranée doit redevenir le berceau d'humanité et d'échange qu'elle a toujours été. Car, oui, nous avons besoin de relations de haute qualité avec les pays riverains de la Méditerranée. L'actualité tumultueuse et souvent dramatique de cette dernière décennie nous conforte dans l'exigence de comprendre et d'agir. Non pour administrer des conseils, des jugements à des pays souverains ou à leurs peuples, mais pour réfléchir à ce que nous pouvons et devons faire ensemble.

Il ne s'agit ainsi pas seulement de traiter de la place de notre pays dans une politique méditerranéenne, comme c'est le cas actuellement avec cette Union pour la Méditerranée, née sous Sarkozy, reformulée sous Hollande

« Le colonialisme et l'esprit de colonie sont morts ; rien ne les ressuscitera. Et plutôt que de ruminer les haines du passé, le souci de se tourner vers l'avenir et les projets communs doivent l'emporter. »

plus importante de l'Histoire, couvrant 45,5 % du Produit intérieur brut (PIB) mondial, 850 millions de consommateurs, où marchandises et investissements vogueraient librement par-dessus l'Atlantique.

Autant dire que le défi principal de notre époque est l'implication des citoyens de la planète à construire un rations est le défi le plus pressant pour réhumaniser notre monde. Coopération dans la sphère de la production et des échanges de biens et de services. Coopération entre les citoyens d'un quartier, d'une ville, entre les territoires et entre les peuples. Les institutions transnationales sont dans l'incapacité ou plutôt le refus d'établir les bases

mais toujours marquée par une conception atlantiste et occidentaliste. Il s'agit de répondre à l'exigence de sécurité, de paix, de solidarité et de respect en Méditerranée, indissociable du développement des pays qui la composent. Au plan économique, nous devons réaffirmer l'intérêt de développer et d'amplifier les échanges commerciaux mutuels, créateurs d'emplois.

Au plan politique, nous devons peser dans des dossiers clés comme le conflit israélo-palestinien, la réforme de l'ONU, nous devons chercher à nouer des alliances face aux grandes questions. La France ne doit avoir aucune ambition dominatrice, ses intérêts sont le plus souvent convergents avec ceux de ses voisins du Sud. Le colonialisme et l'esprit de colonie sont morts; rien ne les ressuscitera. Et plutôt que de ruminer les haines du passé, le souci de se tourner vers l'avenir et les projets communs doivent l'emporter.

La plupart des pays de la rive Sud ont un immense besoin d'emplois et d'activité. Pour la Banque mondiale, il faudrait créer 100 millions d'emplois en dix ans au Moyen Orient et en Afrique du Nord pour stabiliser la situation. Or le rythme actuel est au-dessous de la moitié des besoins.

Une politique de coopération équilibrée est nécessaire en Méditerranée. Elle peut porter évidemment sur l'énergie entre pays producteurs et pays consommateurs. Elle peut porter sur l'agriculture et ainsi éviter l'urbanisation effrénée gonflant les inégalités et les ghettos en banlieue des villes. Cela suppose des politiques d'aménagement des territoires pour fixer les populations rurales en leur assurant de pouvoir vivre de leur travail. Choisissons la préférence méditerranéenne dans certaines productions. Ce serait une mesure de sagesse et de prévoyante intelligence au contraire de la mise en concurrence au niveau des produits agricoles, de la rive Nord et la rive Sud. Cette coopération doit porter aussi sur l'eau, si rare, dont la gestion – de la production à l'assainissement – nécessite de gros investissements.

Dans le domaine de la formation, de la recherche et l'Université, l'insuffisance du travail en commun est criante entre pays francophones. Là sont les clés de la souveraineté des peuples par l'indépendance économique et sociale des pays. Cette coopération doit être aussi culturelle : dans le domaine de l'édition, du cinéma, de la télévision... Enfin la Méditerranée est le berceau des idées de démocratie, de politique, d'humanisme... Or la communauté internationale est spectatrice d'une

véritable tragédie. Sous ses yeux se déroule un crime contre l'humanité. Plus de 30 000 morts en Méditerranée depuis 2000. 3 770 en 2015, un record sinistre. Plus de 1 600 depuis le début de l'année. Avec l'arrivée de l'été, les tentatives désespérées de passage vont se multiplier. Le continent européen est devenu le plus mortifère du monde pour les migrants.

entre 1850 et la Première guerre mondiale. L'aire méditerranéenne doit être une zone d'accueil et de vivre-ensemble. L'UE doit garantir une entrée sécurisée et légale à tous les réfugiés et migrants.

Parler politique ne peut pas être un supplément d'âme, et c'est moins l'histoire que la globalisation du monde d'aujourd'hui qui nous l'impose. Un

« Nous ne pouvons continuer d'ignorer que ces enfants, ces femmes, ces hommes essaient de sauver leur vie en échappant à la guerre, [...] aux crises économiques dramatiques, aux conséquences du réchauffement climatique »

Nous ne pouvons continuer d'ignorer que ces enfants, ces femmes, ces hommes essaient de sauver leur vie en échappant à la guerre, aux persécutions, aux crises économiques dramatiques, aux conséquences du réchauffement climatique dont, directement ou indirectement, elle porte la responsabilité. Si la première des priorités doit être de mettre un terme à cette tragédie en sauvant des vies, il s'agit aussi de redéfinir sa politique des visas respectant les droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, être solidaire des pays méditerranéens de premier asile.

UNE ZONE D'ACCUEIL ET DU VIVRE ENSEMBLE

La crise au Proche-Orient explique largement la situation. Les puissances dites occidentales, dont certains États européens, ont une large part de responsabilité dans la déstabilisation de cette région notamment via les guerres en Irak, en Afghanistan ou en Libve. Les États membres de l'Union européenne dont la France ne peuvent pas intervenir militairement sans se préoccuper du sort des populations civiles. Ni économiquement, exiger des plans d'austérité, mettre en place des traités de « libre-échange » avec les pays du pourtour de la Méditerranée sans se préoccuper des conséquences pour les populations. On ne peut faire l'impasse sur des siècles de politiques coloniales qui ont vidé le continent africain ou le Proche et Moyen-Orient de ses richesses, de la maîtrise de ses ressources, de la liberté de ses habitants sous des régimes autoritaires complices de cette prédation.

Les Européens doivent se rappeler leur histoire. Eux qui furent près de 50 millions à migrer vers d'autres continents monde de plus en plus mobile, dans lequel les échanges se multiplient : les échanges commerciaux mais aussi les échanges entre les êtres humains. Dans le monde globalisé, il faut pouvoir peser. Dans le monde multipolaire en marche, les solidarités méditerranéennes peuvent se révéler consistantes et efficaces face aux intérêts américains ou chinois.

La question n'est pas celle de la sortie de l'Europe, ni de la fermeture de ses frontières. Ce qui nous est posé par la violence et l'inhumanité de la crise internationale des migrations est de définir le rôle politique et économique de l'Europe au XXIe siècle, pour une paix mondiale et de nouvelles coopérations internationales. Mais l'Europe a peur. C'est un continent vieillissant qui a voulu dominer le monde pendant plus de cinq siècles. Aujourd'hui, ses dirigeants cherchent à préserver leurs intérêts, ou du moins ceux des multinationales qui ont leur siège social sur leurs territoires. Alors, il est temps d'inventer un nouveau monde, de nouvelles relations entre les pays de la planète basées non plus sur la domination et le rapport de forces mais sur le partenariat, le respect de l'autre et les besoins des populations.

Ces dernières années ont fait de la Méditerranée un cimetière, par l'intervention populaire, qu'elle devienne la mer de la vie et de la paix. Un espace en commun, d'échanges, de coopérations et de fraternité. Une *mare pacis*.

*Jean-Marc Coppola est membre du Conseil national du PCF. Il est conseiller municipal de Marseille.

RECONSTRUIRE LE FRONT DE LA RAISON

Quand l'égalité fut remplacée par l'identité, le retour de la réaction dans le bassin Méditerranéen.

PAR MICKAEL BOUALI*

ncore faut-il se mettre d'accord sur ce que l'on entend par « retour ». Bien entendu, la réaction n'a jamais disparu, et les progrès sociaux acquis au siècle dernier l'ont été de haute lutte. Cela étant, le tournant opéré à la fin des années 1970, baptisé par ses promoteurs « révolution conservatrice » est, à bien des égards, à l'origine de la tragique situation du monde actuel. Thatcher et Reagan mènent alors l'offensive contre les pays socialistes, mettant à profit les sanglantes expériences sudaméricaines, pour établir le nouveau dogme mondial dont le Consensus de Washington est l'aboutissement canonique. Le propos est entendu, et il n'y a pas lieu de le développer ici, s'ensuit la chute de l'URSS, le ralliement idéologique de la social-démocratie, la libéralisation mondiale des échanges financiers et l'avènement d'un marché tout puissant dont les tentacules se déploient, à mesure que de nouveaux pays sont convertis à l'horizon, au combien joyeux, de la globalisation capitaliste. Cet assujettissement de la sphère publique au « fondamentalisme marchand », selon les mots de Sophie Bessis, auquel aucun aspect de la vie humaine ne semble devoir désormais échapper, fournit aujourd'hui le cadre global du fonctionnement planétaire.

ASSIGNATION IDENTITAIRE

Mais alors qu'elle évinçait toute alternative idéologique et économique dont le marxisme représentait la quintessence – et qu'elle réussissait la standardisation des modes de consommation tout autour du globe, cette hégémonie du capitalisme a dans le même temps profondément atomisé le monde tout en produisant un fondamentalisme identitaire et religieux. Réaction au nouvel ordre mondial, ou complément logique, toujours estil qu'avec ce transfert de la contestation dans le domaine du culturel et du religieux, dans une perspective identitaire, les apôtres du libre marché ont réussi à créer un glacis de sécurité autour du profit roi. Toute conception universelle de l'Humanité s'est alors vue disqualifiée à l'issue d'un double processus dont la Méditerranée fut l'épicentre.

D'une part, sans être aussi caricaturaux que Samuel Huntington, nombre de penseurs occidentaux réputés progressistes, maintiennent l'idée d'une dimension chrétienne de l'Europe, non plus sur une base religieuse mais culturelle, du fait de la sécularisation voire de la laïcisation de la plupart des États. C'est le « logiciel chrétien » de l'Europe d'un Régis Debray par exemple, ou la généralisation du concept très idéologiquement orienté de « judéo-chrétien » qui va, au cours des années 1970, supplanter l'antique expression de grécolatine. Ce faisant, « ils désuniversalisent de fait les valeurs humanistes qu'elle est censée défendre en les rapatriant dans le giron de la chrétienté qui en serait la matrice » (Sophie Bessis, La double impasse. L'universel à l'épreuve des fondamentalismes religieux et marchands, 2014). Dans ce schéma, la Méditerranée devient une frontière étanche, et sa rive Sud subit une assignation identitaire qui n'a rien à envier à la pensée du XIXe siècle. Par assignation identitaire, il faut entendre « un processus au cours duquel une des composantes de l'identité des individus prend le dessus sur toutes les autres, à la suite de son interpellation dans et daté » (Sophie Bessis, *L'Occident et les autres*, 2000). Celle-ci joue alors le rôle autrefois dévolu au nationalisme traditionnel, celui de diviser les dominés dans des catégories qui ne permettent pas la remise en cause globale du système dans lequel ils évoluent.

DES FONDAMENTALISMES DIVERGENTS

Non pas la nature mais le support de ce fondamentalisme diverge assez sensiblement d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Les causes en sont à rechercher dans la sphère historique. Cependant, les divergences n'en sont pas moins grandes entre un Vlaams Belang, farouchement islamophobe et anti-immigration en Belgique, et un Jobbik Hongrois, traditionnellement antisémite et antitzigane, mais dont les leaders se déclarent fascinés par l'Islam, tout en invoquant une filiation historique avec Attila et les Huns; deux formations pourtant habituellement classées dans la catégorie extrême droite européenne. Bien plus, il importe d'envisager ces fondamentalismes dans une même perspective pour pleinement considérer les relations systémiques qui les unissent, de part et d'autre de la Méditerranée, et ainsi,

Le tournant opéré à la fin des années 1970, baptisé par ses promoteurs "révolution conservatrice" est, à bien des égards, à l'origine de la tragique situation du monde actuel. »

le cadre d'un rapport de pouvoir » (Rachad Antonius, *L'islam au Québec: Les complexités d'un processus de racialisation*, 2008).

Et comme souvent dans ce genre de processus, cette assignation provoque en retour une auto-assignation volontaire en forme de renversement positif du stigmate, qui va largement mobiliser le répertoire du religieux afin de (re)constituer une nouvelle identité. « Des deux côtés, l'identité devient un élément structurant de toute personnalité collective et même individuelle, et non plus une construction mouvante tributaire d'un contexte précis

ne pas rester prisonnier du piège culturaliste. Si le processus est analogue donc, le support, c'est-à-dire les référentiels mobilisés sont différents. À grands traits, sur la rive nord de la Méditerranée, c'est la nation, dans une acception ethniciste qu'on va agiter (attachement à une terre, défense d'une culture particulière, mise en exergue de sa langue) alors que sur la rive sud, c'est autour de la bannière religieuse qu'on va rassembler. Notons que dans un pays comme la Turquie, les deux référentiels sont simultanément activés à travers des formations politiques comme le MHP

(extrême droite nationaliste) et surtout l'AKP (islamo-conservateur mais aussi nationaliste). En menant une guerre brutale au Kurdistan, l'AKP est d'ailleurs parvenu à doubler le MHP sur sa droite et lui a siphonné son réservoir électoral aux élections de novembre dernier.

LUTTE IDÉOLOGIQUE AU SEIN DE LA RELIGION MUSULMANE

À ce propos, il convient de ne pas essentialiser l'islam car, à l'instar de la théologie de la libération du catholicisme sud-américain, l'âpre lutte idéologique au sein de la religion musulmane aboutit à des conceptions progressistes, sur le plan social du moins, notamment sous l'influence du maoïsme. Citons ici *Le Socialisme de l'islam* de Moustapha Al-Sibai, fondateur des Frères Musulmans

d'organisations religieuses, telle l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qui lui sont plus ou moins inféodés, d'organismes caritatifs et de chaînes satellitaires assurant la promotion de ses principes, l'Arabie saoudite fut le principal acteur de la ré-islamisation des sociétés arabes et moyen-orientales sur son propre credo.

En outre, les régimes nationalistes arabes, réputés laïcs, ont grandement facilité ce processus, d'abord en instrumentalisant les islamistes pour affaiblir leur opposition marxiste, puis en les réprimant tout en puisant dans leur corpus idéologique de quoi se relégitimer. Ainsi, Saddam Hussein qui ré-islamise le droit irakien au début des années 1980 et Hafez el-Assad qui lance la construction de plusieurs dizaines « d'écoles Assad »

« Cette hégémonie du capitalisme a dans le même temps profondément atomisé le monde tout en produisant un fondamentalisme identitaire et religieux. »

syriens ou encore l'œuvre de l'iranien Ali Shariati qui fut jadis qualifié d'islamo-marxiste. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, c'est la conception wahhabite, la plus rétrograde et réactionnaire qui est hégémonique. Trouvant ses origines dans le pacte de Nadjd, passé au XVIIIe siècle entre le religieux Abd al-Wahhab et le chef tribal Ibn Saoud, cette alliance politico-religieuse a considérablement accru son influence, au gré des succès de la dynastie Saoud, devenue royale, de ses alliances avec les grandes puissances occidentales dans le contexte de la guerre froide et de l'imposante manne financière qu'elle tire de ses gisements de pétrole.

En effet, à partir des années 1960, avec la création de la Ligue islamique mondiale, l'Arabie saoudite va exporter le wahhabisme, qui n'est qu'une forme particulière et institutionnalisée du salafisme, dans tout le monde musulman, en finançant massivement la construction de mosquées, d'organisations de jeunesse ou d'écoles confessionnelles, de l'Afrique subsaharienne à l'Extrême Orient. Entre 1991 et 1996 par exemple, le royaume a financé la construction de 5 000 mosquées dans les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale et a acheminé, pour la seule année 1991, près d'un million de Coran dans la région. S'appuyant sur un puissant réseau de centres islamiques et pour l'apprentissage du Coran sont ensuite imités par Ben Ali, qui fait annoncer à la télévision les heures de prière et ponctue chacun de ses discours officiels par des versets coraniques ou encore Moubarak dont les tribunaux font condamner en 1985 l'éditeur des Mille et Une Nuits pour « atteinte à la pudeur et corruption des mœurs des jeunes »! Partout la répression des islamistes s'accompagne de leur victoire idéologique si bien qu'au début des années 2000, lorsque l'aventurisme militaire des États-Unis déstabilise durablement le Proche-Orient et que la crise économique se propage au bassin Méditerranéen, ils apparaissent comme les prétendants les plus crédibles au pouvoir. Les révolutions de 2011 achèvent le processus, et bien qu'ayant des causes socio-économiques tout à fait concrètes, elles sont très vite détournées et enfermées dans des thématiques identitaires. Seuls, ou en coalition, ces partis islamistes vont donc réussir à se hisser à la tête de tous les pays de la rive sud avant de subir, dans certains cas, une érosion fatale.

De l'autre côté de la mer, le constat est tout aussi inquiétant. La crise de la dette, prétexte à de brutales campagnes d'austérité est l'occasion d'un formidable déchaînement de fondamentalisme marchand, quitte à plonger un pays comme la Grèce dans

une situation de guerre et d'urgence humanitaire. À cette nouvelle théologie qui sature l'espace médiatique, et à son décalage de plus en plus manifeste avec la réalité, répond un fondamentalisme identitaire qui se généralise. Il s'incarne au sein de partis d'extrême droite de plus en plus puissants, parfois de passage au gouvernement à l'instar du FPÖ autrichien ou de la Ligue du Nord en Italie, parfois en simple soutien de celui-ci tel le parti de Geert Wilders au Pays-Bas entre 2010 et 2012, ou encore dans une opposition violente voire paramilitaire comme le Jobbik en Hongrie et Aube Dorée en Grèce. Au surplus, cette prégnance de la dimension identitaire dépasse son cadre originel d'extrême droite à mesure que celle-ci progresse électoralement. Ainsi, en France, des thématiques inhérentes au Front national ont fait l'objet d'une récupération de plus en plus flagrante de la part de la droite et d'une partie de la socialdémocratie, notamment à l'occasion du débat sur l'identité nationale de 2009 ou plus récemment, de la mise à l'honneur, par le gouvernement Valls de la déchéance de la nationalité. Enfin, tout un pan de la gauche radicale et d'organisations différentialistes comme le Parti des indigènes de la république (PIR) prennent le contrepied de ce fondamentalisme en adoptant une position symétriquement inverse. Mais ce faisant, ils demeurent prisonniers du même cadre conceptuel et renforcent la réclusion identitaire et l'essentialisation des groupes qu'ils prétendent défendre. Et chacun des événements récents, des guerres civiles en Syrie et en Libye à l'afflux de réfugiés sur la rive nord de la Méditerranée, semblent ne devoir qu'amplifier de tels phénomènes.

Face à tous ces fondamentalismes, il est temps de « reconstruire le front de la raison » (Eric Hobsbawm) avec tous ceux qui œuvrent à l'universalisation des universaux selon le programme formulé par Sophie Bessis: «S'affranchir de l'Occident, en finir avec l'épisode colonial et ses queues de comète, combattre les entreprises néoimpérialistes, accéder à l'indépendance politique et à l'autonomie de la pensée ne signifie pas tout refuser d'un ailleurs honni. C'est choisir ce qui est propre à l'humain, s'approprier comme un "butin de guerre" ce qui fut en son temps formulé par d'autres et qui éveille chez soi un écho ».

*Mickael Bouali est membre du comité de rédaction de *La Revue du projet.*



LE TERRORISME, UN FAUX ENNEMI

Donner la priorité à la politique et à la diplomatie pour tenter de résoudre les problèmes de la région qui alimentent une machine infernale.

PAR ALAIN GRESH*

epuis les attentats contre Charlie-Hebdo en janvier 2015 et ceux de Paris du mois de novembre, domine un discours politique et médiatique qui, au lieu de faciliter la compréhension et donc la lutte contre la violence, brouille les esprits et tend à promouvoir « une guerre sans fin contre le terrorisme ». Pour corriger son premier ministre Manuel Valls qui avait évoqué une « guerre des civilisations », le président français François Hollande a préféré dire que nous étions dans un combat « pour la civilisation » ; la différence entre les deux formulations? Valls semble considérer que « nos ennemis » font partie d'une autre civilisation et François Hollande qu'ils sont purement et simplement des barbares.

DÉCONSTRUIRE LE CONCEPT DE « TERRORISME »

Celui-ci n'est ni une idéologie, ni un concept qui permet de définir un ennemi et donc de comprendre ses objectifs. Résistants ? Combattants de la liberté ? Délinquants ? Barbares ? On sait que le qualificatif de « terroriste » est toujours appliqué à l'autre, jamais à « nos combattants ».

L'histoire nous a aussi appris que, parfois, les terroristes d'hier peuvent devenir les dirigeants de demain.

Est-ce étonnant? Le terrorisme est avant tout un mode d'action. Rien ne relie les groupes d'extrême droite italiens des années 1970, les Tigres tamouls et l'Armée républicaine irlanpays collaborait étroitement avec l'Afrique du Sud de l'apartheid. Au mieux, on peut inscrire le terrorisme dans la liste des moyens militaires. Et, comme on l'a dit souvent, il est l'arme des faibles. Figure brillante de la révolution algérienne,

arrêté par l'armée française en 1957,

Larbi Ben Mhidi, chef de la région

autonome d'Alger, fut interrogé sur

L'ISLAM D'AUJOURD'HUI EST DIFFÉRENT D'UN PAYS À UN AUTRE

Sommes-nous alors dans une « guerre de civilisations » ? Même si le concept est moins utilisé, il est sous-jacent : nous aurions affaire à un ennemi issu de « la civilisation musulmane » ou qui s'en réclame ; on trouverait au cœur de cette religion, supposée indi-

Quinze ans de "guerre contre le terrorisme" n'ont abouti qu'à plus de désastres au Proche-Orient, plus de violence en Europe et une restriction sans précédent des libertés démocratiques. »

la raison pour laquelle le Front de libération nationale (FLN) déposait des bombes camouflées au fond de couffins dans les cafés ou dans les lieux publics. « Donnez-nous vos avions, nous vous donnerons nos couffins », rétorqua-t-il à ses tortionnaires, qui allaient l'assassiner froidement quelques jours plus tard. La disproportion des moyens entre une guérilla et une armée régulière entraîne une disproportion du nombre des victimes. Si le Hamas et ses alliés doivent être considérés comme des « terroristes » pour avoir tué quelques civils pendant la guerre de Gaza de l'été 2014, comment faut-il qualifier l'État d'Israël, qui en a massacré, selon les estimations les plus basses celles de l'armée israélienne ellevisible et immuable, tous les ingrédients qui ont permis aux tueurs d'agir à Paris ou à Bruxelles. On cherche dans le Coran ce qui pousserait à agir, on tend à réduire les musulmans à leur religion, on oublie les évolutions historiques qui font que l'islam d'aujourd'hui est bien différent d'un pays à un autre et bien différent aussi de ce qu'il était il y a un ou deux siècles. Certains réclament une réforme de l'islam, comme si c'était aux Occidentaux d'imposer leur vue, étrange vision d'une laïcité dont pourtant on n'arrête pas de se réclamer. En un mot, on « surislamise » le monde musulman: l'islam n'est pas une « grille d'analyse » globale qui nous permet de comprendre la logique et la stratégie du Hezbollah ou des Frères musulmans, de l'organisation de l'État islamique (OEI) ou de l'Arabie saoudite. Nous avons besoin de plus d'analyses politiques et moins d'exégèses du Coran, pourrait-on dire.

Cette essentialisation des musulmans, cette islamophobie imprègne désormais les média et les responsables politiques et elle définit les grilles d'analyse simplificatrices d'un Orient compliqué. Elle est devenue le point de rencontre entre la gauche et la droite comme en témoigne la création du Printemps républicain. Elle permet de faire oublier à la fois les problèmes sociaux et raciaux en France et de créer une unité nationale factice contre ceux qui « nous haïssent ».

« L'usage du concept de terrorisme tend à dépolitiser les analyses et par là même à rendre impossible toute compréhension des problèmes soulevés. »

daise (Irish Republican Army, IRA), sans parler de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et du Congrès national african (African National Congress, ANC), ces deux derniers dénoncés comme « terroristes » par Ronald Reagan, par Margaret Thatcher et, bien sûr, par M. Benyamin Netanyahou, dont le

même —, entre huit cents et mille, dont plusieurs centaines d'enfants ? L'usage du concept de terrorisme tend à dépolitiser les analyses et par là même à rendre impossible toute compréhension des problèmes soulevés. D'où les discours sur la nécessaire éradication du « Mal », d'un affrontement binaire.

Ils haïssent nos libertés, c'est pour cela qu'ils nous attaquent disait le président George W. Bush au lendemain des attentats du 11-Septembre. Ils veulent nous empêcher de déguster de la bière sur les terrasses des cafés parisiens, écrivaient des commentateurs au lendemain du 13 novembre 2015. Ils sont mus simplement par la haine de « notre » civilisation, de « notre » mode de vie. Il n'est donc pas nécessaire d'interroger les politiques occidentales dans la région et de voir comment elles ont contribué à créer des monstres. Il n'est pas nécessaire de s'interroger sur les conséquences de la non-solution du problème palestinien et de la complicité occidentale avec Israël. Rappelons-le, Israël a refusé des années durant le dialogue avec l'OLP; désormais elle, comme les Occidentaux refusent de parler au Hamas. Résultat : Al-Qaida commence à s'implanter en Palestine. Al-Qaida n'existait pas en Irak avant l'invasion de ce pays par les États-Unis en 2003 ; elle y est désormais implantée sous la forme de l'organisation de l'État islamique qui sévit aussi en Syrie.

Parler de la responsabilité des politiques impériales dans la région, évoquer les problèmes sociaux et les discriminations en France, amène le premier ministre à prétendre que tenter d'expliquer c'est déjà justifier les poseurs de bombes. Mais comment combattre un ennemi si on ne le comprend pas ?

La lutte contre l'organisation de l'État islamique est une lutte de longue

haleine. Elle devrait donner la priorité à la politique et à la diplomatie pour tenter de résoudre les problèmes de la région qui alimentent une machine infernale. D'un autre côté, elle devrait s'attaquer en France et en Europe aux discriminations sociales et raciales qui amènent une partie de nos concitoyens à douter de leur citoyenneté. Cela sera long et difficile? Sans aucun doute. Mais quinze ans de « guerre contre le terrorisme » n'ont abouti qu'à plus de désastres au Proche-Orient, plus de violence en Europe et une restriction sans précédent des libertés démocratiques.

*Alain Gresh est journaliste. Il est directeur du journal en ligne OrientXXI.

COMPRENDRE LES VIOLENCES AU MOYEN-ORIENT ET LEURS CONSÉQUENCES

Le djihadisme est un phénomène global, qui transcende les territoires.

PAR HAOUES SENIGUER*

es attentats de Al-Quaïda à New York du 11 septembre 2001 ont créé une onde de choc sans précédent dans le monde en général, en Europe de l'Ouest et aux États-Unis en particulier. En effet, les États-Unis - depuis l'attaque foudroyante de l'aviation japonaise sur la base navale américaine de Pearl Harbor, le 7 décembre 1941 - n'avaient sans doute jamais connu des pertes humaines et des dégâts matériels d'une telle ampleur, de cette façon et en si peu de temps; situation d'autant plus inédite pour la première puissance mondiale que, très précisément, les attaques du 11 septembre eurent lieu sur un territoire inviolé jusqu'alors par quelque organisation étrangère ennemie que ce soit. Il est possible d'ailleurs d'y voir la manifestation paroxystique des nouvelles guerres asymétriques où ce ne sont désormais plus, comme avant la chute du Mur de Berlin en 1989, deux armées, deux pays ou plusieurs pays et armées qui se font face, généralement en des espaces tiers, surtout dans le cas des États-Unis dont les opérations s'étaient toujours déroulées extra-muros.

RATIONALISER NOTRE RAPPORT À TOUTES CES QUESTIONS SENSIBLES

Ainsi entrait-on dans le nouveau siècle de la manière la plus spectaculairement tragique qui soit, mettant, bon gré mal gré, les musulmans et l'islam sur le gril, et, faut-il le reconnaître, pour longtemps. Qu'est-ce à dire? Depuis lors, les polémiques, les quolibets, les accusations, les suspicions en tout genre affleurent au sujet des musulmans, réels ou supposés, et de leur religion, plus que jamais soupconnée d'être, sauf exception, en même temps belligène et belliciste, c'est-à-dire le fourrier du terrorisme ou à tout le moins son antichambre. En France, nous souffrons à cet égard de profonds maux essentialistes, qui dérivent régulièrement en islamophobie, en particulier lorsqu'il s'agit d'évoquer l'islam et ses fidèles dans le rapport à la violence ou aux femmes. C'est pourquoi, il nous incombe de tenter quelques explications pour rationaliser notre rapport à toutes ces questions sensibles.

Pour comprendre avec davantage de clarté les événements du très contemporain, en particulier les violences au Moyen-Orient et ainsi mieux penser leurs répercussions en Europe et en

France, il convient de mener une réflexion en prenant en considération à la fois le temps long et le temps court; d'interroger, par ailleurs, rigoureusement l'articulation qui existe entre l'ici et l'ailleurs, dans la mesure où le djihadisme est un phénomène global, qui transcende les territoires; celui-ci est bel et bien un produit de la mondialisation et de la modernité, précisément prégnant par la circulation accélérée et redoublée des biens, des personnes, des images, des imaginaires mais aussi des idéologies, que les propagateurs diffusent par l'usage de toutes les nouvelles technologies à leur disposition. À cet égard, nous avançons au moins deux hypothèses explicatives centrales qui mériteraient d'autres développements que nous ne pourrons qu'esquisser au gré de cette brève contribution. Ces hypothèses ne sont donc évidemment pas exhaustives et les explications avancées grossières: d'une part, Daech (l'organisation de l'État islamique) ou al-Qaïda sont au carrefour de causes plus ou moins lointaines et de causes plus récentes; les deux organisations sont également à la confluence de causes endogènes et de causes exogènes qui les ont fabriquées; d'autre part, les violences au Moyen-Orient et les ramifications avec la France, via des indivi-

▶ dus nés et socialisés dans l'hexagone, lesquels décident, quelquefois et dans une infime minorité de cas, d'assassiner et de tuer au nom d'idéologies meurtrières importées d'organisations déterritorialisées, offrent pour l'essentiel au moins trois explications : premièrement, un délitement progressif du lien sociopolitique entre une partie de l'élite politique française, en raison de toutes sortes de mesures, de particulièrement en Irak, après l'invasion anglo-américaine scellée en mars 2003, pourtant sans mandat de l'ONU. C'est dans ce pays que sont nés les premiers embryons de l'État islamique, pour l'essentiel en 2005, qui, aujourd'hui, commet tant de massacres dans la région syro-irakienne et à l'étranger, en commanditant par exemple des attentats comme ceux du Bataclan, le 13 novembre

Un délitement progressif du lien sociopolitique entre une partie de l'élite politique française, la communauté musulmane dans la diversité qui la caractérise. »

discours ou d'absences, et une partie de la communauté musulmane dans la diversité qui la caractérise ; cette situation peut creuser, alimenter ou nourrir les sillons de la radicalisation, entendue soit comme rupture avec le reste de la société, soit comme tentation ou velléités de passage à l'acte violent, que ce soit en se rendant sur les théâtres de guerre syro-irakiens et/ou en opérant directement, et éventuellement après un retour du « djihad » en Orient, sur le territoire national; deuxièmement, l'identification aux victimes de la répression de Bachar al-Assad par le constat d'échec de la diplomatie française, voire ses incohérences ou inconséquences, dans la résolution de la crise syrienne ; troisièmement, la circulation, l'implantation et l'incubation d'idéologies promouvant la violence généralisée au nom de l'islam, avec des théologiens musulmans sunnites, dans nombre de cas, en incapacité flagrante à produire un contre-discours religieux efficient, compte tenu des ambiguïtés qui peuvent être les leurs au sujet justement de la violence au nom de la religion.

Dans la suite d'un propos qui sera nécessairement synthétique, nous voudrions pointer les ressorts religieux et profanes de la violence et des faits de « terrorisme ».

AU COMMENCEMENT ÉTAIENT AL-QAÏDA ET OUSSAMA BEN LADEN...

Les commandos suicides qui, alors, se sont lancés à l'assaut des tours jumelles du World Trade Center, inauguraient, sans que nous en mesurions pleinement la portée et les conséquences à l'époque, un cycle de violences aiguës au Moyen-Orient, plus

2015, à Paris. On dénombre des centaines de milliers de morts liés directement ou indirectement à ladite invasion, qui fut justifiée en son temps au nom de mensonges émanant des plus hauts sommets de l'appareil d'État américain; sans parler plus en détail des tortures et autres bavures subséquentes de l'armée américaine présente sur le sol irakien entre 2003 et 2011. Cette agression, et l'occupation qui s'ensuivit, après avoir humilié de nombreux secteurs de la société irakienne, ont immanquablement fait le lit et le jeu du ressentiment et de diverses formes de radicalisme à l'ombien même il existerait toujours une part déterministe.

LE PHÉNOMÈNE DJIHADISTE N'EST-IL UN PROBLÈME QUE POLITIQUE OU Y A-T-IL DU RELIGIEUX LÀ-DEDANS?

Il y a, nous semble-t-il, deux erreurs majeures dont il faut se prémunir pour y voir plus clair concernant la généalogie du djihadisme ou des violences perpétrées aux quatre coins du globe au nom de l'islam : soit ne les considérer que comme commandés par des motivations essentiellement politiques, étant donné la situation de crise institutionnelle profonde et des guerres civiles éminemment sanglantes qui embrasent la Syrie et l'Irak depuis plusieurs années; on l'a dit, ces raisons existent, le cas de l'Irak l'illustre parfaitement, mais elles ne sont pas exclusives; soit ne les considérer que sous l'angle du religieux, au risque de postuler, consciemment ou non, un improbable continuum entre islam, musulmans violence et terrorisme.

Il n'est pas inutile de rappeler ce qui peut en apparence seulement paraître une évidence: il est des cas où parfois des acteurs sociaux se mobilisent plutôt pour des motifs religieux, et d'autres fois où ils se mobilisent pour des motifs davantage politiques, et quelquefois aussi, pour les deux raisons à la fois. À ce stade, nous souhaiterions porter notre attention sur la

Cette agression, et l'occupation qui s'ensuivit, après avoir humilié de nombreux secteurs de la société irakienne, ont immanquablement fait le lit et le jeu du ressentiment et de diverses formes de radicalisme. »

bre duquel, comme toujours, elles savent prospérer et crédibiliser leur idéologie guerrière à l'interne et à l'externe. Pourtant, quinze des dix-neuf commanditaires du 11 septembre étaient de nationalité saoudienne et nullement irakienne! Est-ce à dire qu'il faille tout expliquer par des facteurs exogènes, et escamoter tout ou partie les responsabilités individuelle et collective des doctrinaires et autres exécutants des basses œuvres djihadistes? L'Occident est-il coupable de tout? Non, car il ne faut jamais sacrifier la liberté individuelle et l'autonomie des acteurs en présence quand

variable religieuse qui ne saurait par conséquent être balayée d'un revers de main dans l'analyse des phénomènes de violence, comme ce fut le cas des tueries de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015 ou du Bataclan du 13 novembre 2015, ou de départs de nos concitoyens vers la Syrie. Peut-on sérieusement affirmer que cela n'avait rien à voir avec l'islam? Que la religion n'est en rien un moteur, ou au moins l'un des paramètres explicatifs du passage à l'acte aussi bien que l'un des traits de leur imaginaire social?

De nombreux témoignages de personnes parties seules ou en famille en Syrie attestent pourtant explicitement de la dimension religieuse de leur départ. Que dire aussi des frères Kouachi qui, après avoir commis leur forfait, criaient à tue-tête avoir « vengé le prophète Muhammad »? Enfin, de grandes figures religieuses de l'islam sunnite, qui jouissent à la fois d'une estime et d'un écho importants dans le monde arabe majoritairement sunnite et en France, justifièrent le djihad en Syrie en vue de venir à bout du régime répressif de Bachar al-Assad et des ingérences militaires du Hizbollah libanais, de l'Iran et, par la suite, de la Russie ; ce fut précisément le cas, essentiellement à l'année 2013, du théologien qatarien Yûsuf al-Qaradhâwî et de l'Union internationale des savants musulmans (UISM) qu'il préside. Tariq Ramadan ou certains cadres importants de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) ou du Conseil européen de la Fatwa et de la recherche (CEFR), sont membres de l'organisation islamique internationale en question. Assurément toutes ces personnalités de premier plan de l'islam européen ont condamné avec force les attentats de janvier et novembre 2015, mais comment expliquer, en revanche, le silence dont elles ont pu faire preuve au moment où leur président décrétait le djihad? Peutêtre cela s'explique-t-il par une solidarité tout à la fois politique (ne pas créer ou susciter de la division au sein de l'organisation internationale en question) et religieuse, partageant peut-être peu ou prou le bien-fondé du djihad en Syrie et la lecture confessionnelle qui en est faite, à savoir l'opposition sunnite versus chiites; les seconds étant soupçonnés d'incrédulité et de déviance vis-à-vis de la foi authentique qu'incarneraient les premiers. Tariq Ramadan s'est toujours gardé d'insister par trop sur ce clivage, en évitant aussi souvent que possible de mettre en cause l'intégrité religieuse des chiites.

Mais enfin, l'ambivalence d'élites religieuses sunnites ne doit pas, concomitamment, nous aveugler sur les errements de certaines élites politiques françaises, à l'instar du Premier ministre, Manuel Valls, lequel, déclarait il y a peu que « le voile est un asservissement de la femme »; plus récemment encore, il s'est dit favorable à l'interdiction du voile à l'université. Ce type de déclarations, ou une partie au moins, fût-il désavoué par d'autres membres du gouvernement socialiste, alimente néanmoins la défiance des musulmans français, y compris les moins enclins à répondre aux sirènes de la violence au nom de l'islam ; ce qui est matière à nous interroger sur les événements de 2015 et la nécessaire responsabilisation collective après que la nation tout entière fut endeuillée par des attentats sans précédent.

*Haoues Seniguer est politiste. Il est maître de conférences à L'Institut d'études politiques de Lyon.

L'ESPACE MÉDITERRANÉEN À L'ÉPREUVE DE LA QUESTION MIGRATOIRE

La question des migrations en Méditerranée est devenue dans les pays d'Europe – en particulier en France – et dans l'ensemble de l'espace méditerranéen, un enjeu politique majeur qui a des conséquences sur les autres problèmes majeurs que sont le chômage et la précarité.

PAR SYLVIANE DE WANGEN*

t c'est à raison. La Méditerranée, au carrefour de trois continents, berceau de civilisations et des trois religions monothéistes, lieu de passage, d'échanges, de culture, d'ouverture vers le monde... est un des principaux espaces migratoires du monde. Elle connaît depuis quelques années une « crise des migrations », que l'on devrait plutôt qualifier de crise de l'Europe, crise de la solidarité, et même crise de la politique, voire crise aiguë de cécité. Il s'agit là des migrations « irrégulières », ou « illégales », qui ne sont qu'une partie minoritaire des flux migratoires dans la région. À chaque nouveau drame médiatisé,

les interrogations resurgissent. Les

histoires sont tragiques, les images poignantes. On n'en retient que l'impression de grappes d'êtres humains qui veulent à tout prix atteindre l'Europe en transgressant les frontières. Et l'Europe a peur, peur d'être envahie. Exception faite toutefois de nombre de citoyens dans tous ces États qui manifestent de la solidarité envers ces candidats à la migration. Au niveau des gouvernements, quelques manifestations de solidarité se sont aussi exprimées dans le but avoué d'entraîner les autres, en Italie avec l'opération Mare nostrum en 2013-2014 et plus récemment en Allemagne avec la décision suivie d'effet de la chancelière d'accueillir plusieurs centaines de milliers de réfugiés, cherchant ainsi à créer une dynamique européenne. Comme

l'Italie, elle a su entraîner une grande partie du peuple de son pays mais pas ses homologues européens.

L'EUROPE A TENTÉ DES RÉPONSES :

- les accords de Schengen en 1985, qui ont supprimé les frontières intérieures à l'Union (à l'exception du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark) tout en renforçant les frontières extérieures sous la responsabilité des États qui les chevauchent.
- la convention de Dublin en 1990, qui a fixé les conditions d'examen des demandes d'asile ; elle a été suivie du règlement Dublin II en 2001 et Dublin III en 2003 qui introduit ces dispositions dans le droit communautaire révisé dans le sens d'un ▶





- nouveau durcissement en 2013.
- les accords de La Haye en 2004, qui ont harmonisé la lutte contre l'immigration irrégulière.
- En 2004, règlement créant l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union (FRONTEX)

binationaux et multinationaux, les sanctions à l'encontre des compagnies de transport, notamment aérien, la criminalisation des entrées irrégulières sur le territoire, les reconduites à la frontière y compris dans des conditions indignes de la part d'États qui se revendiquent de l'humanisme, les charters, tout a été fait.

Une "crise des migrations", que l'on devrait plutôt qualifier de crise de l'Europe, crise de la solidarité, et même crise de la politique, voire crise aigüe de cécité. »

Malheureusement, la communautarisation des politiques migratoires à partir de 2004 n'a fait qu'aller dans le sens d'un durcissement des conditions d'entrée

Autrement dit, depuis 30 ans, l'Europe, en essayant de mettre en place une politique migratoire et d'asile commune cohérente, a abouti à des surenchères de rejet des migrants et à une politique répressive. Ce faisant, elle a provoqué une explosion du nombre des migrants « irréguliers » (cette notion est d'ailleurs contemporaine au phénomène).

Depuis deux à trois décennies, les chercheurs en la matière alertent sur le caractère contre-productif de cette politique répressive, mettant l'accent sur l'inéluctabilité du développement de la mobilité des personnes et la nécessité de la régler au niveau au moins régional et même mondial.

Pourquoi tant de d'hommes et de femmes prennent-ils des risques vitaux pour eux et leurs familles dans le but d'émigrer?

Les États parviendront-ils à éradiquer les migrations irrégulières en provenance des zones les plus soumises aux inégalités économiques et sociales, des zones les plus soumises à des pouvoirs autoritaires vers les zones les plus prospères et démocratiques ?

Il devient urgent de faire le bilan du considérable dispositif déployé par l'Union européenne dans sa chasse aux migrants « irréguliers » : une politique de visas d'entrée particulièrement suspicieuse et sévère, la répression des entrées « irrégulières », la construction de murs, tous les moyens technologiques coordonnés de surveillance, de détection, d'identification des fugitifs, l'externalisation du contrôle depuis les pays de départ, la privatisation et la technicisation de la surveillance des frontières, la multiplication d'accords politico-juridiques

Ces dispositifs, qui représentent un énorme coût moral, financier et énergétique, ont fait la preuve de leur inefficacité puisque la tension générée par cette approche de rejet, voire guerrière, du phénomène des migrations en Méditerranée est due au fait que le nombre des migrants irréguliers ne cesse d'augmenter. D'année en année, les mesures sécuritaires sont contournées d'une façon ou d'une autre, mais avec un coût en vies humaines croissant. Les routes migratoires se déplacent ou plutôt se diversifient sans cesse en temps réel vers les frontières provisoirement plus poreuses et au gré des conditions faites par les pays qu'elles traversent. Comme si pour ces migrants résolus, il n'y avait pas de frontière infranchissable.

arrivants à leurs frontières sans les secourir, soit les accueillir au-delà de leurs possibilités faute de solidarité de la part des autres États européens.

UNE AUTRE POLITIQUE EST NÉCESSAIRE ET POSSIBLE

Envisager un changement d'orientation dans l'approche de cette question nécessite d'abord de changer son regard sur les migrants « irréguliers », tant réfugiés qu'autres migrants, pour pouvoir envisager de les accueillir plus et mieux. Ne plus les considérer comme des délinquants, des fauteurs de troubles, voire des ennemis ou de simples victimes des passeurs mais comme des sujets politiques, des citoyens. Ne plus regarder la question comme un problème mais comme un fait de société.

Cela ne risque-t-il pas de provoquer un « appel d'air » ? Peut-être au début. Pour les observateurs attentifs, c'est la démarche sécuritaire cherchant à empêcher toute tentation de mobilité à des peuples entiers qui incite les hommes et femmes les plus désespérés et les plus résolus à défier les frontières et ensuite à ne plus repartir. Ce sont ces obstacles qu'il faut commencer à assouplir. La liberté de circuler, d'aller et venir, détendrait la situation et régulerait progressivement les besoins humains. Même si c'est difficile, et même cela ne se fait pas du jour au lendemain. Une plus grande ouverture des frontières, une délivrance de visas plus généreuse diminuerait le

Compuis 30 ans, l'Europe, en essayant de mettre en place une politique migratoire et d'asile commune cohérente, a abouti à des surenchères de rejet des migrants et à une politique répressive. »

Dans le même ordre d'idées, la situation actuelle montre l'échec de la procédure prévue par la convention de Dublin, devenue « règlement Dublin » qui prescrit qu'il ne devrait y avoir qu'un examen d'une demande d'asile dans toute l'Europe et que le pays responsable de cet examen est celui qui a laissé entrer sur le territoire européen, volontairement ou involontairement, le demandeur d'asile. Un réfugié doit donc rester à l'endroit où il a pénétré dans l'Union européenne même s'il souhaite pour des raisons familiales, linguistiques ou autres, aller dans un autre pays. Et les pays où se trouvent les frontières extérieures de l'Union risquent de devoir soit laisser mourir les

recours aux passeurs ; un accueil organisé de réfugiés à l'appel du HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés) comme dans les années 1970 permettrait aux États une meilleure maîtrise de la situation et faciliterait les mouvements dans les deux sens, permettrait l'ouverture d'un large débat démocratique dans le respect de l'intérêt bien compris de l'humanité et ferait obstacle à l'utilisation politicienne de la question.

Une révision de la politique d'asile de l'Union européenne devrait reposer sur une reconsidération du « règlement Dublin », qui n'a pas montré son efficacité, puisque la « pression migratoire » est plus forte. Redonner sa

pleine réalité au respect des dispositions de la Convention de Genève sur les réfugiés (1951) en laissant assumer son rôle au HCR qui semble avoir été mis à l'écart ces dernières années.

Ce dont on a aujourd'hui besoin pour traiter des grandes questions de dimension planétaire, parmi lesquelles la question des migrations internationales, c'est d'une gouvernance mondiale démocratique affranchie de la tyrannie de la souveraineté des États nations même si ceux-ci gardent un rôle fondamental dans l'organisation de la vie des citoyens et dans la vie internationale – c'est encore une belle utopie – en passant par le niveau régional, en l'occurrence les niveaux européen et méditerranéen.

Les manifestations de solidarité avec les migrants (et les réfugiés) en détresse qui ont lieu dans la plupart des pays d'Europe et de la Méditerranée sont encourageantes car elles peuvent inciter les gouvernants à engager une vraie réflexion collective visant à définir, au niveau pertinent, d'abord régional puis mondial une politique à la hauteur des enjeux.

*Sylviane de Wangen est membre du comité de rédaction de *Confluences Méditerranée*.

ITALIE, FRANCE: POUR UN ACCUEIL DÉCENT

Organiser un centre d'accueil et d'orientation des réfugiés du côté français et ne pas laisser l'Italie seule face à l'arrivée de migrants.

PAR CÉCILE DUMAS*

ébut juin 2015, tous les média étaient présents à la frontière italienne à Menton où se produisait un face à face entre la police française qui fermait la frontière et les réfugiés qui voulaient passer en France pour prendre le train à Nice pour Paris. Les réfugiés ont alors décidé de se protéger en s'installant sur les rochers au bord de la mer.

Evidemment, dans un premier temps, la solidarité s'est organisée avec la Croix rouge, Médecins du monde... Les militants communistes ont organisé des collectes de vêtements, de couvertures, de sacs à dos, de nourriture pour permettre une première réponse à leur condition de vie. À ce moment-là, fin juin, plus de 150 personnes étaient sur les rochers et près de 350 dans le hall de la gare de Vintimille.

Actuellement, ce sont encore entre 50 et 150 personnes en fonction du moment qui vivent ou plutôt survivent dans un « hangar » près de la gare de Vintimille. Régulièrement, les réfugiés passent la frontière comme ils peuvent en prenant des risques considérables.

Depuis le mois de juin, les communistes des Alpes-Maritimes portent une proposition claire et simple. À quelques mètres de la frontière, il existe une ancienne base aérienne à Roquebrune-Cap-Martin vide depuis 2012 mais en bon état. Ainsi, nous avons proposé à la préfecture, au

Conseil régional avec l'accord de l'ancien président socialiste Michel Vauzelle, d'ouvrir cette caserne pour qu'elle devienne un centre d'accueil et d'orientation géré par le HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés) pour que ces personnes puissent vivre dignement, accéder à leurs droits et prendre le temps de choisir leur destination.

Estrosi (nouveau président de la Région) et Jean-Claude Guibal (député-maire de Menton).

Les communistes des Alpes-Maritimes continuent à porter l'idée d'organiser un centre d'accueil et d'orientation des réfugiés du côté français et ne pas laisser l'Italie seule face à l'arrivée de migrants. Durant l'hiver, les arrivées restent marginales

La pression de l'économie touristique a été plus forte que l'humanité et la frontière est toujours fermée à tous ces réfugiés! »

À ce moment-là, Michel Vauzelle, alors président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, porte cette proposition sur le bureau du président de la République et en plein été, le préfet refuse cette proposition et la police italienne évacue le campement des rochers. La pression de l'économie touristique a été plus forte que l'humanité et la frontière est toujours fermée à tous ces réfugiés!

Notre proposition a pour l'instant eu un seul effet: la frontière s'est ouverte pour les mineurs. Ils sont accueillis dans des centres de vacances et des internats de lycée mais malheureusement aucun n'est scolarisé pour l'instant. Là aussi, une lutte et une vigilance de tous les instants sont nécessaires pour éviter les mauvais coups des Éric Ciotti (président du Conseil départemental), Christian

mais elles vont certainement reprendre dans les mois à venir alors qu'attend le gouvernement pour agir ? Pour l'instant, leur seule réponse est la proposition de vente de l'ancienne caserne mais nous partons à la recherche d'un nouveau terrain public dans le secteur.

*Cécile Dumas est secrétaire départementale du PCF des Alpes-Maritimes.

Article paru dans *Lettre des relations internationales - spécial migrants*, mars 2016.

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue.

Écrivez à revue@pcf.fr





QUAND LA TROÏKA BLOQUE LES ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES

Après la Grèce, l'Espagne, avec de nombreuses similitudes entre l'évolution de ces pays aux deux extrémités de la Méditerranée septentrionale.

PAR CHRISTOPHE CHICLET*

n faisant plier le gouvernement grec de la Syriza, malgré deux ■législatives et un référendum gagnés par Alexis Tsipras, la Troïka (Banque centrale européenne, Fonds monétaire international, Union européenne) voulait à tout prix éviter la théorie des dominos. En clair, que la gauche radicale espagnole de Podemos prenne le pouvoir. Même si ce parti fait une entrée remarquée aux Cortes, ses dirigeants et militants sont déçus. Ils ne sont pas le premier parti d'Espagne et n'arrivent pas à devancer les socialistes pour devenir, ce qu'ils souhaitaient par-dessus tout, le premier parti de gauche.

DES PRESSIONS INADMISSIBLES SUR LES ÉLECTEURS

Il semble désormais admis que la Troïka ainsi que le gouvernement allemand et ses affidés (Finlande, Pays Baltes, Hongrie, Slovaquie, Croatie), peuvent se permettre de s'ingérer dans les affaires internes d'autres États membres de l'Union européenne, violant ouvertement leur souveraineté économique et démocratique.

En Grèce, en décembre 2014, des élections présidentielles ont lieu (le président est élu par la Vouli, le parlement). Berlin et Bruxelles demandent ouvertement aux députés grecs de voter pour le candidat conservateur de la Nouvelle Démocratie, Stavros Dimas, ancien commissaire à la Commission de Bruxelles. Cette ingérence mal vécue par les parlementaires empêche l'élection du Président, d'où, d'après la constitution hellénique, le recours à des législatives anticipées qui ont lieu le 25 janvier 2015. La Banque centrale européenne, craignant la victoire de la gauche radicale de la Syriza, coupe les vivres aux banques grecques. La Syriza obtient 36,34 % des voix et 148 sièges sur 300, siphonnant les voix des socialistes du PASOK (Mouvement socialiste panhellénique) et des crypto-staliniens du KKE (Parti communiste de Grèce).

Le lendemain de son élection, Alexis Tsipras a dû opérer des concessions douloureuses après des rencontres marathon dans les grandes capitales européennes pendant deux semaines en février 2015. Il a dû, la corde au cou, accepter la prolongation du Mémorandum. Ce dernier oblige l'État grec à appliquer les réformes ultralibérales de la Troïka. C'est ainsi que le taux de TVA dans le secteur du tourisme passe de 13 à 23 % quand Syriza voulait faire baisser ce taux dans le seul secteur de l'économie qui est encore rentable.

À l'été 2015, la Troïka coupe à nouveau les vivres financiers à la Grèce. L'Allemagne et ses affidés souhaitant un *grexit*, sortie de la Grèce de la zone mafieux, déclare: « Je n'exclus aucune hypothèse ». En clair, ce « mafieux officieux » de l'UE était prêt à virer la Grèce de l'UE.

À partir de juillet 2015, Athènes n'a plus les moyens de se battre. Elle accepte les mesures drastiques du Mémorandum la mort dans l'âme. Tsipras ne sauve que peu de chose de son programme électoral: l'interdiction des expulsions des locataires et les soins gratuits aux plus démunis. L'aile gauche de la Syriza se sent trahie. Tsipras fait alors un coup de poker politique. Il démissionne le 20 août et convoque des législatives anticipées pour le 20 septembre. Le pari est

« Ces messages de peur qui avaient irrité les fiers Grecs ont finalement refroidi une partie des Espagnols, en particulier les classes moyennes paupérisées. »

euro, voire de l'Union européenne pour le plus acharné des anti-Grecs, Wolfgang Schäuble, ministre allemand des Finances qui a été éclaboussé en 2009 par le scandale des caisses noires de la CDU-CSU cachées en Suisse! Tsipras est alors obligé de fermer la bourse d'Athènes pendant un mois et d'instaurer un contrôle des changes drastique.

Le dos au mur, il organise un référendum le 5 juillet, « pour ou contre le mémorandum ». C'est pour lui une façon de démontrer à l'UE que le peuple grec soutient sa politique. Mais c'est le pot de terre contre le pot de fer. Tous les média européens annoncent que Tsipras risque de perdre ce référendum. L'intoxication venait du groupe de pression de Bruxelles. Le non l'emporte à 61,31 %. Et une première dans l'histoire électorale grecque, toutes les régions votent non, même le Péloponnèse et la Thrace occidentale, traditionnellement réactionnaires. Le lendemain du référendum, Jean Claude Juncker, nouveau président de l'UE, ancien Premier ministre du Luxembourg (1995-2013) qui fit du Grand-duché un paradis fiscal pour tous les fraudeurs, voire les

risqué car 53 membres du Comité central de la Syriza et 25 députés font sécession et fondent l'Unité Populaire. Mais finalement l'électorat grec fera confiance une nouvelle fois à Tsipras car ce dernier s'est battu ouvertement contre le Mémorandum, au vu et au su de son peuple. Au final, la Syriza de Tsipras ne perd que quatre sièges (35,5 %). Les autres partis font plus ou moins les mêmes scores qu'en janvier. En revanche la scission marxiste pure et dure de la Syriza, l'Unité Populaire, n'a fait que 2,9 %, n'atteignant pas la barre des 3 % pour entrer à la Vouli et a donc désormais disparu du paysage politique, faute de représentation et de crédibilité.

COSTA-GAVRAS: LE CASSANDRE DE LA RÉALITÉ GRECQUE

Le 24 février 2015, sur la chaîne de télévision Arte, le cinéaste Costa-Gavras déclarait: « La Troïka fera tout pour que Tsipras échoue ». Les événements lui ont donné raison. En juillet 2015, la Troïka oblige Athènes à remonter son taux de TVA dans le domaine du tourisme et baisser les retraites pourtant déjà très basses

pour obtenir le troisième plan d'aide. De tout son programme électoral de janvier 2015, Tsipras n'a pu que sauver le minimum du minimum. En revanche il a dû accepter la privatisation de quatorze aéroports dont le plus rentable, celui de Salonique (vendu à un opérateur allemand pour 1,2 milliard d'euros), le 14 décembre 2015 puis le 20 janvier 2016 il a laissé le conglomérat chinois Cosco s'emparer de 67 % du capital du port du Pirée. À noter que lorsque la Chine Populaire a acheté Pirée 1 puis Pirée 2, elle a aussitôt interdit les syndicats des dockers! Enfin en janvier 2016, la Troïka a imposé une baisse des retraites minimales mensuelles de 487 à 384 euros, sachant que le coût de la vie en Grèce et particulièrement dans les grandes villes est proche de celui de l'Europe occidentale.

CHYPRE, UN CREUSET

La Troïka avant de s'attaquer à la Grèce, s'est fait les dents sur la petite République de Chypre, coupée en deux depuis l'occupation du nord de l'île par l'armée turque en juillet-août 1974. Le 18 mars 2013, les « hommes en noir » comme les appelle la presse grecque demande à Nicosie de taxer tous les dépôts bancaires (particuliers et sociétés) de 1 à 100 000 euros à 6,65 %, et à 9,9 % au-dessus de

tive européenne garantit tous les dépôts de moins de 100 000 euros dans tous les pays de la zone euro! Il n'en demeure pas moins que la classe moyenne chypriote (70 % de la population) a été lourdement touchée.

DES MESSAGES DE PEUR

Le monde de la finance a finalement eu raison de l'expérience de la gauche radicale grecque. Une gauche radicale élue démocratiquement par trois fois en un an. Les partis traditionnels espagnols, Parti populaire (PP) et Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), soutenus par les informations en provenance de la Troïka, ont martelé aux électeurs espagnols que voter pour Podemos ne servirait à rien car Bruxelles a prouvé qu'elle a pu briser la Syriza et qu'avec la victoire de Podemos le pays s'enfoncerait dans la crise et les retraites seraient de nouveaux baissées.

Sachant que les électeurs espagnols suivaient de près les actualités grecques (visite d'Iglesias en Grèce et de Tsipras en Espagne), nombre d'entre eux ont eu peur en écoutant les slogans du PP, du PSOE et de la Troïka. À noter que le Portugal qui s'est récemment doté d'un gouvernement de coalition gauche radicale-Parti socialiste, a élu en janvier dernier un président de la République conser-

En Espagne comme en Grèce, le bipartisme qui gouvernait ces deux pays depuis le retour à la démocratie en 1974 et 1975 a volé en éclat. »

100 000 euros. Dans le cas contraire, Chypre ne recevra pas l'aide de 10 milliards d'euros pour une dette totale de 20 milliards en mai 2013. Le 20 mars, les 56 députés chypriotes votaient à l'unanimité (communistes, socialistes, centristes, droite) le rejet de ce plan. Aussitôt les banques de l'île ont fermé leurs portes pendant douze jours pour éviter que les déposants ne vident leurs comptes. Le 25 mars, le tout nouveau président de l'Eurogroupe, le Néerlandais Jeroen Dijsselbloem, n'a pas traversé la crise chypriote sans dommage. Le 25 mars, il annonçait que la solution trouvée à Chypre pourrait servir de modèle, applicable dans d'autres crises à venir. En clair, pour sauver les banques, on pourrait désormais piocher directement dans les comptes des déposants de tous les pays de la zone euro. À noter que dans sa précipitation la Troïka avait oublié qu'une direcvateur. Comme quoi l'endiguement de Bruxelles semble en partie fonctionner

Ces messages de peur qui avaient irrité les fiers Grecs ont finalement refroidi une partie des Espagnols, en particulier les classes moyennes paupérisées. Les résultats des législatives du 20 décembre 2015 ont été décevants pour Podemos. Ce parti né des « Indignés » a été créé en janvier 2014. C'est donc sa deuxième campagne électorale après les municipales de mai 2015. Ses militants les plus enthousiastes pensaient faire comme la Syriza et devenir le premier parti du pays. D'autres plus réalistes pensaient être numéro deux, mais devant le PSOE. Résultat : numéro trois, talonné par Ciudadanos, un parti centro-libéralo-socialiste sans queue ni tête programmatique (l'équivalent de Potami en Grèce).

LA FIN DU BIPARTISME

En Grèce, la Nouvelle démocratie et le PASOK avaient gouverné l'un après l'autre de 1981 à 2014, puis en coalition en 2013-2015. L'un comme l'autre cachaient la corruption, les fausses statistiques économiques gouvernementales pour entrer dans la zone euro. Ce bipartisme n'a pas résisté aux assauts de la Syriza. En revanche en Espagne, les choses sont plus compliquées, à cause entre autres des régionalistes-indépendantistes qui compliquent la donne.

En Espagne le PSOE a gouverné de 1982 à 1996, remplacé par le PP de 1996 à 2004. Le PSOE est revenu aux affaires de 2004 à 2011 (suite aux attentats djihadistes mal gérés par le gouvernement PP qui avait mis en cause à tort les basques de l'ETA!). Le PP de Mariano Rajoy est revenu au pouvoir de 2011 à 2015.

Aux dernières élections du 20 décembre 2015, le taux de participation a été plus qu'honorable: 73 % (+4 % par rapport à 2011). Le PP est passé de 44,60 % en 2011 à 28,72 %, soit 63 sièges perdus (123 sièges aujourd'hui). Le PSOE, de 29 % à 22 %, soit 20 sièges perdus (90 sièges aujourd'hui). Podemos, pour sa première entrée aux Cortes: 20,6 % = 69 députés. Ciudadanos, pour sa première entrée au parlement : 14 % = 40 députés. Les communistes du Parti communiste espagnol et du parti communiste catalan sont laminés par Podemos. Ils passent de 11 à 2 députés. Mais c'est au niveau des partis indépendantistes que les choses bougent. Les nationalistes-indépendantistes des îles Canaries passent de 2 à 1 sièges (0,6 % à 0,3 %). Au Pays basque la gauche indépendantiste abertzale souffre, alors que la gauche catalaniste se renforce! Au Pays basque Bildu perd 5 sièges, passant de 7 à 2 sièges (1,4 % à 0,87 %), alors que la droite autonomiste du PNV (Parti national basque) passe de 5 à 6 députés. En Catalogne, la droite indépendantiste d'Artur Mas, le président sortant de la Généralité de Catalogne (le gouvernement local), l'homme qui voulait organiser un référendum sur l'indépendance, passe de 16 sièges à 8 (4,2 % à 2,25 %), alors que la gauche indépendantiste de la coalition ERC-CAT/Si obtient 9 sièges (1 % à 2.39 %).

C'est dans les régions fortement indépendantistes que Podemos arrive en tête: au Pays basque (26 %) et en Catalogne (25 %). Pourtant la direction de ce parti n'est pas particulièrement favorable à l'explosion de l'État espagnol, préférant consacrer son travail aux réformes économiques et sociales. Mais démocrate, Podemos a promis que s'il arrivait au pouvoir, il laisserait >

▶ organiser des référendums sur l'indépendance. Par ailleurs la gauche radicale arrive en seconde position dans les régions périphériques du pays : Valence (25 %), Galicie (25 %), Baléares (23 %), Navarre (23 %), et exception Madrid (21 %). Dans les Asturies, aux Canaries, en Cantabrie, il est au coude à coude avec le PSOE. En revanche ce dernier se maintient bien dans ses bastions ruraux d'Andalousie et d'Estrémadure. Quant au PP, il reste fort dans l'Espagne castillane et historique: Aragon, Castille et Manche, Castille et Léon, Rioja, Madrid, Murcie, ainsi que dans les deux enclaves marocaines (Ceuta 45 %, Melila 44 %). Ciudadanos, du Catalan pro Castillan Albert Rivera, réalise ses meilleurs scores dans les grands centres urbains d'Andalousie. de Valence et de Madrid.

Pablo Iglesias, le jeune leader charismatique, pensait devenir le Tsipras d'un pays qui pèse économiquement beaucoup plus lourd que la Grèce au sein de l'UE. Aujourd'hui, à cause des pressions de la Troïka, il fait désormais référence à la Syriza de 2012 qui avait fait sa première apparition remarquée au parlement et annonce qu'il s'agit d'un premier pas de Podemos vers la prise du pouvoir. Certes Podemos a récupéré des voix communistes et socialistes, mais il n'a pas pu ou su faire exploser le PSOE. Cependant en Espagne comme en Grèce, le bipartisme qui gouvernait ces deux pays depuis le retour à la démocratie en 1974 et 1975 a volé en éclat. Mais dans l'Espagne d'aujourd'hui les quatre premiers partis n'arrivent pas à former une coalition tant les différences sur le plan économique, social et régionales sont énormes. Début février, Mariano Rajoy, le chef du PP a tenté de former un gouvernement. Sans succès, il n'a obtenu que 119 voix sur 350 aux Cortès. Le lendemain, le roi Felipe VI a chargé le leader socialiste, Pedro Sanchez, d'essayer de former un gouvernement, début mars avec les

centristes de Ciudadanos, espérant rallier à sa coalition Podemos. Mais Pablo Iglesias a vu le piège et a refusé l'alliance de la carpe et du lapin. Des législatives anticipées, si elles doivent avoir lieu au printemps prochain, pourraient permettre à Podemos de se renforcer et peser plus sur la vie politique du pays. Mais rien n'est moins sûr au regard de la complexité espagnole avec ses régionalismes exacerbés, phénomène qui n'existe pas en Grèce car les Turcs de Thrace occidentale et les Macédoniens de Macédoine orientale n'ont pas ou peu de velléités autonomistes. En effet, la Grèce comme la France reste un pays fondamentalement jacobin alors que l'Espagne post-franquiste a su mettre en place une large fédéralisation.

*Christophe Chiclet est historien. Il est docteur en histoire contemporaine.



LE SUCCÈS DE PODEMOS EN ESPAGNE : ROMPRE AVEC LES TABOUS DE LA GAUCHE

Un message d'espoir, un discours simple qui part des problèmes quotidiens de la population (emploi, logement, accès à l'éducation et à la santé, etc.).

PAR HÉLOÏSE NEZ*

odemos, créé le 17 janvier 2014 dans la continuité du mouvement des Indignés, a créé la surprise aux élections européennes du 25 mai 2014, en obtenant près de 8 % des suffrages et cinq sièges de députés. En 2015, il a gagné les plus grandes villes espagnoles (comme Madrid et Barcelone) au sein de « coalitions d'unité populaire » et s'est affirmé comme troisième force politique nationale, en remportant plus de 20 % des suffrages et 69 sièges de députés aux élections législatives du 20 décembre. Le succès de ce nouveau parti réside notamment dans sa capacité à « rompre avec certains tabous des mouvements sociaux et de la gauche », comme l'affirme Cano Germán, l'un de ses dirigeants nationaux, dans la Revista Tecknokultura (2015). Sa stratégie politique peut être résumée en trois idées simples et efficaces : se débarrasser du discours et des références traditionnels de la gauche minoritaire, affirmer la possibilité d'une alternative politique face à l'austérité, et construire la figure d'un leader charismatique par une utilisation stratégique de la télévision, des sondages et des réseaux sociaux. Comme

« les citoyens » aux « élites ». Le manifeste initial du parti propose ainsi, pour les élections européennes, « une candidature qui, face à des gouvernements au service de la minorité, du 1 %, revendique une "démocratie réelle" basée sur la souveraineté des peuples ». Podemos reprend ici le slogan « nous sommes les 99 % » du mouvement Occupy aux États-Unis. En Espagne, les Indignés avaient également mis en avant un clivage entre « ceux d'en haut » et « ceux d'en bas », pointant du doigt la responsabilité des banquiers, des élus et du patronat dans la crise économique, aux dépens de la population qui en subit les conséquences sociales.

Mais pourquoi refuser de se positionner sur l'axe gauche/droite, alors que la plupart des fondateurs de Podemos ont milité auparavant à Izquierda unida (coalition de gauche autour du Parti communiste espagnol) et que l'une de leurs sources d'influence, Syriza en Grèce, signifie « coalition de la gauche radicale »? Le principal argument mis en avant par les dirigeants de Podemos est que cette opposition entre la gauche et la droite ne leur permet pas de remporter les élections. Elle serait surtout utile aux partis politiques majoritaires et aux média pour cataloguer un parti comme Podemos revient sur ce travail sur les mots et les concepts : « J'essayais de montrer qu'il y avait une manière de rendre intelligibles des discours auxquels on était habitués [dans les milieux militants] en les traduisant dans un langage plus inclusif [...]. Par exemple, on peut parler d'anticapitalisme ou de démocratie économique, ce qui veut presque dire la même chose, mais il y a un terme qui fait fuir et pas l'autre » (entre-

Podemos choisit ainsi ce slogan pour les élections européennes: "C'était quand, la dernière fois que vous avez voté avec espoir?" »

tien du 19 juin 2015). Le renouvellement concerne non seulement le vocabulaire, mais aussi les références et les symboles traditionnellement associés à la gauche, à l'instar des chansons ou des drapeaux. Cette stratégie, influencée par les écrits d'Antonio Gramsci et d'Ernesto Laclau, vise à dépasser la dimension identitaire des organisations de gauche pour construire un projet contre-hégémonique capable de rallier une majorité de la population et de transformer la réalité sociale.

Ce clivage ne serait plus utile pour défendre aujourd'hui une alternative politique, le concept de "gauche" ayant perdu de son sens depuis que les socialistes au pouvoir ont renoncé au changement. »

le défend ironiquement Pablo Iglesias dans son livre *Disputar la democracia* (Akal, 2014) : « Si tu veux réussir ne fais pas ce que la gauche ferait ».

UN RENOUVELLEMENT DU DÉBAT POLITIQUE

La principale stratégie de Podemos consiste à dépasser le traditionnel clivage politique gauche/droite pour lui préférer un clivage haut/bas, qui oppose « le peuple » à « la caste » ou « d'extrême gauche » ou de « gauche radicale », afin de lui assigner une place marginale dans l'espace politique et électoral. De plus, ce clivage ne serait plus utile pour défendre aujourd'hui une alternative politique, le concept de « gauche » ayant perdu de son sens depuis que les socialistes au pouvoir ont renoncé au changement.

Jorge Lago, responsable national de «l'école itinérante » destinée aux cercles locaux de Podemos à l'été 2014.

AFFIRMER LA POSSIBILITÉ D'UNE ALTERNATIVE

Une autre clé de la réussite de Podemos réside dans l'affirmation de sa capacité à gagner les élections et à ne pas être qu'un parti d'appoint dans des alliances politiques. Le nom choisi pour le parti (« Nous pouvons ») et le slogan repris du mouvement de lutte contre les expulsions de logement et des Indignés (« Sí se puede », « Oui, on peut ») mettent en avant cette possibilité réelle d'un changement, alors que les élus et partis au pouvoir disaient en permanence « on ne peut pas » (arrêter les expulsions de logement, en finir avec la corruption, faire une réforme fiscale, etc.). Cette for- ▶

mule, qui fait aussi écho à la campagne de Barack Obama pour les élections présidentielles de 2008 (« Yes, we can»), a été très mobilisatrice pour attirer de nouveaux militants et électeurs.

Pour Germán Cano, adhérent à Izquierda unida avant de s'investir dans la direction nationale de Podemos, « il faut comprendre aussi le contexte d'où nous venions, un contexte dans lequel nous étions vaincus et où notre tradition était la tradition de la défaite. » Ce professeur de philosophie raconte que la première

parti affirme ainsi la possibilité d'une alternative aux politiques d'austérité dans l'Union européenne. Son programme pour les élections législatives inclut, par exemple, « un plan de sauvetage des citoyens » financé par un impôt exceptionnel sur les banques ayant reçu des fonds publics et par une réforme fiscale qui augmenterait la progressivité des impôts sur le patrimoine, les revenus et les successions. L'une de ses propositions phares est « la loi 25 d'urgence sociale », qui consiste notamment à paralyser les expulsions

L'une de ses propositions phares est "la loi 25 d'urgence sociale", qui consiste notamment à paralyser les expulsions de logement et à assurer l'approvisionnement en eau, électricité et gaz de tous les foyers. »

campagne de Podemos, pour les élections européennes, est inspirée des techniques de marketing utilisées lors du référendum contre Pinochet en 1988 et qui font l'objet du film No (réalisé par Pablo Larraín en 2012) : « Des experts en publicité essaient de faire campagne pour le non à Pinochet avec des stratégies qui irritent la gauche traditionnelle, dans lesquelles le langage positif, l'autoaffirmation, l'espoir s'imposent face à une lecture rétrospective des crimes de la dictature. [...] C'était le message, l'idée principale que nous devions transmettre. » Podemos choisit ainsi ce slogan pour les élections européennes : « C'était quand, la dernière fois que vous avez voté avec espoir?»

Ce message d'espoir s'accompagne d'un discours simple qui part des problèmes quotidiens de la population (emploi, logement, accès à l'éducation et à la santé, etc.). Fondé sur la revendication de l'État social, ce discours s'articule autour de quelques concepts clés, comme la démocratie, la souveraineté et les droits sociaux. Le de logement et à assurer l'approvisionnement en eau, électricité et gaz de tous les foyers.

RÔLE DU *LEADERSHIP* ET DE LA COMMUNICATION

Le succès de Podemos réside non seulement dans ce discours combatif, mais aussi dans la figure du leader charismatique qui le porte médiatiquement. Comme l'explique Ariel Jerez, l'un des fondateurs du parti, la stratégie de communication de Podemos repose sur la conviction que « pour gagner, il faut utiliser les outils de l'ennemi » comme la télévision et les sondages (entretien du 18 juin 2015). C'est une rupture essentielle avec les Indignés qui refusaient la figure d'un leader et étaient très méfiants à l'égard des média. Lors des élections européennes, l'équipe de campagne choisit ainsi d'utiliser le visage de Pablo Iglesias comme logo sur les bulletins de vote. La décision est prise suite à un sondage réalisé par Carolina Bescansa, une professeur de sciences politiques membre de l'équipe dirigeante, qui indique que 50 % des enquêtés savent qui est Pablo Iglesias alors que seulement 8 % connaissent Podemos.

La construction de cette figure médiatique part du principe que la télévision constitue le principal espace de socialisation politique pour la majorité de la population. Cherchant à investir l'espace médiatique bien avant le lancement de Podemos, Pablo Iglesias présente à partir de 2010 La Tuerka, un programme de débats politiques retransmis initialement par une télévision de quartier. Le secrétaire général de Podemos indique, dans son livre, qu'il s'agit d'« une stratégie de combat politique»: « Pour la première fois [...] la gauche s'exprimait dans son propre programme de débats et, ce qui est le plus important, depuis le tout début elle essayait de ne pas se parler seulement à elle-même. » Pablo Iglesias attire de cette manière l'attention de chaînes télévisées qui augmentent considérablement sa visibilité et sa popularité.

José Fernández-Albertos, auteur du livre Les électeurs de Podemos (Los libros de la Catarata, 2015), montre que la télévision « a joué un rôle central pour diffuser le message de la candidature [pour les élections européennes] jusqu'à des endroits où il aurait été impossible de le faire d'une autre manière, étant donné la faible structure organisationnelle du parti». Podemos réussit à rallier des électeurs ayant des situations socioprofessionnelles très différentes, parmi les classes moyennes et populaires. La nouvelle formation parvient aussi à remobiliser des citoyens qui ne votaient pas ou qui ne votaient plus. Dans un contexte de montée de l'abstention partout en Europe, Podemos démontre ainsi une capacité de représentation d'un électorat qui ne se retrouvait pas dans les offres partisanes existantes, en particulier des jeunes qui sont ses principaux électeurs.

*Héloïse Nez est sociologue. Elle est maître de conférences à l'université de Tours.



FRÈRES MUSULMANS EN ÉGYPTE ET EN TUNISIE

Dès la chute des deux dictateurs en 2011, la différence des transitions entre les deux pays s'est révélée au grand jour. Des similitudes idéologiques mais des différences de contextes, avec notamment le poids d'un acteur politique d'envergure : l'armée en Égypte.

PAR SARAH BEN NÉFISSA*

ans les deux pays qui ont inauguré le « printemps arabe » en 2011, à savoir la Tunisie et l'Égypte, les forces politiques islamistes ont gagné les élections postrévolution qu'il s'agisse des Frères Musulmans égyptiens ou du parti Ennahda. Aujourd'hui leur réalité respective est bien différente. Si en Tunisie, Ennahda demeure le second parti du pays et fait même partie de la coalition au pouvoir avec le parti Nida Tunes, c'est loin d'être le cas en Égypte. Chassés brutalement du pouvoir le 3 juillet 2013, ces derniers, qualifiés d'organisation « terroriste » subissent actuellement une répression d'une très grande intensité.

Comment expliquer une telle différenciation dans leurs trajectoires politiques suite aux soulèvements des années 2011 ? Selon certains analystes, ce paradoxe s'explique principalement par la nature « modérée » des Frères Musulmans tunisiens par rapport à leurs homologues égyptiens et également par la force de la société civile tunisienne qui est parvenue à jouer un rôle de contrepoids et de pacificateur au moment de la grave crise politique de l'été 2013. Cette dernière est née de l'assassinat des députés Chokri Belaid et de Mohmed Brahmi, deux députés appartenant à des formations nationalistes de gauche, ainsi que de l'allongement imprévu des travaux de l'Assemblée Constituante. Élue pour rédiger en une année la nouvelle constitution du pays, la Troika au pouvoir dominée par Ennahda ne semblait plus vouloir quitter les rênes du pouvoir. C'est ainsi que l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), la Ligue tunisienne des Droits de l'homme et l'Ordre des avocats ont pris l'initiative d'un Dialogue national pour concilier les formations politiques et sortir de la crise avec la formation d'un gouvernement de technocrates, terminer la rédaction de la constitution et enfin organiser les élections de 2014.

S'il est fondamental de souscrire à une telle vision, il est tout aussi fondamental de la nuancer. En réalité, l'analyse doit également intégrer les différences des trajectoires transitionnelles entre les deux pays qui, ellesmêmes, sont lourdes de significations sur les différences des régimes politiques des deux pays avant les révolutions de 2011 avec comme principale différence, le rôle politique de l'armée en Égypte. De même, il est important de rappeler que ces deux fractions des Frères Musulmans, malgré leurs parcours historiques différents, appartiennent au même coumans et les magistrats mais également les journalistes et les élites partisanes et politiques toutes tendances confondues: libéraux, nationalistes, gauche, coalitions de la jeunesse révolutionnaire, partisans de l'ancien régime etc. Pour tenter d'imposer la règle du jeu qui convient à leurs intérêts, l'ensemble des acteurs ont mobilisé les ressources médiatiques, juridictionnelles, financières, administratives et organisationnelles dont ils disposaient sans compter le poids du nombre et de la rue mais également la force brutale. La scène transitionnelle égyptienne met donc en exergue le poids d'un

« En Égypte, la direction de l'armée a non seulement géré la première étape de la transition jusqu'à l'élection de Mohamed Morsy en juin 2012 mais elle est revenue en force avec le coup d'État du 3 juillet 2013 et l'élection de Abdelfattah Sissi en 2014. »

rant idéologique fondé par Hassen El Banna en 1928 en Égypte, radicalisé par Sayyed Qotb, père spirituel de l'extrémisme islamiste et de la plupart des organisations qui pratiquent, aujourd'hui encore, la violence.

RÈGLES DU JEU ET DIFFÉRENCE DES CONTEXTES TRANSITIONNELS

Dès la chute des deux dictateurs en 2011, la différence des transitions entre les deux pays s'est révélée au grand jour. La fuite de Ben Ali a été suivie d'un vide à la tête de l'État qui a imposé aux acteurs politiques de s'entendre sur la règle du jeu de la transition avec principalement le passage par l'élection d'une Assemblée constituante en charge de rédiger la nouvelle constitution du pays. Cela n'a pas été le cas en Égypte. Le pouvoir n'a jamais été vacant puisque Moubarak a confié les rênes du pouvoir à la direction de l'armée. De même *la règle du jeu* de la transition est demeurée objet de conflits entre les différents acteurs principalement les militaires, les frères musul-

acteur politique d'envergure : l'armée. Tel n'est pas le cas en Tunisie où le régime postindépendance marqué par son fondateur Habib Bourguiba a tenu à éloigner les militaires de la chose politique. En Égypte, la direction de l'armée a non seulement géré la première étape de la transition jusqu'à l'élection de Mohamed Morsy en juin 2012 mais elle est revenue en force avec le coup d'État du 3 juillet 2013 et l'élection de Abdelfattah Sissi en 2014. Ce rôle politique de l'armée en Égypte s'inscrit en réalité dans le cadre des caractéristiques particulières du nationalisme égyptien et de l'histoire longue de la relation des Égyptiens aux Forces armées marquée principalement par la révolution de 1952 qui continue à imprimer la socialisation politique des citoyens de ce pays. Si la société civile tunisienne a joué un rôle important pour surveiller les travaux de la constituante et résoudre la crise de 2013, en Égypte, la société civile a également joué un rôle fondamental au moment de la crise provoquée par la Déclaration constitutionnelle du 22 novem-



▶ bre 2012 de Mohamed Morsy. Elle a ainsi organisé la signature d'une pétition pour réclamer de nouvelles élections présidentielles qui a recueilli un très grand succès à cause de la baisse rapide de la popularité des Frères musulmans y compris dans leur propre électorat. Une différence d'importance sépare toutefois les expériences des deux pays. En Égypte, aussi bien la société civile que l'ensemble de la population ont demandé et/ou

Leur vision de la réforme sociale et politique est d'abord et avant tout centrée sur la réforme religieuse de l'individu pour que ce dernier devienne un « vrai » musulman. Leurs doctrines dénotent la mise sous dépendance du politique par le religieux et leur absence d'une vision positive de l'État capable de réformer la société et de résoudre les inégalités sociales. Libéraux sur le plan économique, c'est par la médiation de la

« Leurs doctrines dénotent la mise sous dépendance du politique par le religieux et leur absence d'une vision positive de l'État capable de réformer la société et de résoudre les inégalités sociales. »

accepté l'intervention de l'armée pour résoudre la crise politique et institutionnelle. Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs politiques non islamistes et les acteurs de la société civile subissent les conséquences de leur alliance « contre nature » avec les forces l'ancien régime et qui prennent actuellement leur revanche de la révolution du 25 janvier avec un retour en force des méthodes les répressives.

FRÈRES MUSULMANS ÉGYPTIENS ET TUNISIENS : NOUVEAUX MATÉRIAUX ET NOUVELLES HYPOTHÈSES.

Le passage au pouvoir des Frères musulmans en Égypte et en Tunisie ont mis en lumière les particularités idéologiques et organisationnelles de ces deux formations soit par la médiation de leurs décisions et attitudes soit par leurs propres publications.

bienfaisance religieuse des individus que la question sociale est traitée. Il est symptomatique de rappeler, outre les tentatives de remises en cause du statut progressiste de la femme tunisienne et les attaques contre la liberté de pensée et la production artistique, les agressions subies par le siège de l'UGTT en Tunisie en 2012 par des milices liées à Ennahda. Les mêmes propos peuvent être reproduits pour les Frères musulmans égyptiens. Une des principales revendications portée par révolution du 25 janvier a été le droit de fonder des syndicats indépendants afin de remettre en cause la non-représentativité des travailleurs par l'Union générale des syndicats ouvriers, sous contrôle de l'État et de l'administration. À l'instar de la direction de l'armée, les Frères musulmans ont refusé une telle réforme et ont préféré placer leurs hommes à la direction de l'Union générale des syndicats ouvriers. Comme autre particularité il importe de mettre l'accent sur la dimension panislamique de leur idéologie bâtie principalement à partir du mythe califal. Cette caractéristique idéologique les a mis en porte à faux par rapport à leurs propres sociétés car aussi bien les mouvements de libération nationale que les décennies d'indépendance politique ont durablement marqué les différents États et Sociétés de la région. Les Frères musulmans égyptiens et tunisiens partagent avec les formations islamistes les plus extrémistes le même universalisme islamique comme l'atteste la politique laxiste d'Ennahda vis-à-vis des salafistes djihadistes et qui a favorisé la multiplication des cellules terroristes dans le pays. Ce n'est que tardivement qu'ils se sont rendu compte qu'ils étaient débordés par ces derniers. En réalité, alors que les Frères musulmans ont été perçus comme des alternatives démocratiques et sociales aux régimes autoritaires chassés par les soulèvements de 2011 de la région, leurs pratiques ont démontré leur attachement à la souveraineté divine, pensée comme supérieure à la souveraineté populaire ainsi que leur absence

*Sarah Ben Néfissa est politologue. Elle est chargée de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

d'une vision alternative au néolibéralisme économique. Les liens histo-

riques qu'ils ont tissés avec les familles

régnantes des pays du golfe sont, de

ce point de vue, significatifs.



LA CHARTE DU ROJAVA

Cette charte s'appuie sur des idées tirées de l'idéologie politique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qu'on peut résumer en deux points : le rejet de l'État-nation remplacé par le concept d'autonomie démocratique, et la défense du droit des femmes et plus généralement de la vie, ceci incluant une dimension écologique fortement présente dans la vision de la société ainsi proposée.

urant l'automne 2014, l'histoire largement médiatisée de la résistance des forces kurdes des YPG (Unités de défense du peuple) pour empêcher la prise de la ville de Kobané par les jihadistes de Daesh a permis de changer le regard de l'opinion occidentale sur les Kurdes et leur combat. Mais bien souvent, reportages et articles se sont concentrés sur l'aspect militaire, tombant parfois dans la caricature, lutte du « Bien » contre le « Mal » ou « amazones » kurdes mettant en déroute les jihadistes, occultant en revanche presque complètement l'aspect politique de la lutte des Kurdes.

En effet, la résistance des YPG/YPJ (Unités de défense du peuple et des femmes) à Kobané est la résultante d'une histoire de trente ans de résistance du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan qui a beaucoup inspiré le mouvement kurde en Syrie. Depuis 1984, le PKK mène une lutte armée contre l'État turc. En parallèle de cette résistance, le PKK a défini un programme politique innovant sous l'impulsion de son leader Abdullah Öcalan, qui depuis son emprisonnement en 1999 travaille à repenser une théorie politique innovante, où il rejette le concept d'État-nation au profit d'une organisation de la société basée sur l'autonomie et la démocratie à toutes ses échelles.

UNE ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE

La dynastie Assad, après avoir aidé le PKK au début des années 1980, ne tolérait pas les volontés d'émancipation du mouvement et réprimait sévèrement la population kurde. Une partie d'entre eux, appelés les « biddoun », n'avaient pas d'identité et donc pas d'existence officielle au sein de l'État, et de grands déplacements de population eurent lieu dans la volonté de diluer les Kurdes dans la population syrienne. Le PYD, Parti de l'union démocratique, kurde syrien, créé en 2003 et clandestin sous le régime de Bashar el Assad, s'est fondé sur les mêmes bases idéolo-

giques que le PKK. Au milieu de l'année 2012, quand les YPG kurdes ont commencé à prendre le contrôle des grandes villes peuplées majoritairement de Kurdes au nord de la Syrie, en commençant par Kobané, ils ont été appuyés par une organisation issue de la société civile, le TEV-DEM (Mouvement pour une société démocratique). Celui-ci est aujourd'hui un acteur majeur de l'organisation politique et sociale du Rojava et consiste en un regroupement de partis politiques et d'associations de la société civile ayant décidé de s'unir autour du projet du Rojava. Si le PYD représente le parti politique majoritairement présent dans cette coalition, on y trouve aussi des mouvements progressistes arabes, assyriens, ou d'autres partis de la gauche kurde.

CTEV-DEM (Mouvement pour une société démocratique), aujourd'hui acteur majeur de l'organisation politique et sociale du Rojava. »

Après la prise en main du territoire par le TEV-DEM de mi-2012 à fin 2013, une étape a été franchie en janvier 2014 avec l'établissement dans les trois cantons du Kurdistan syrien, Afrin, Kobané et El Jazira, d'une administration autonome dont les principes directeurs sont décrits dans la charte du Rojava. Cette charte s'appuie sur des idées tirées de l'idéologie politique du PKK, qu'on peut résumer en deux points : le rejet de l'État-nation remplacé par le concept d'autonomie démocratique, et la défense du droit des femmes et plus

généralement de la vie, ceci incluant une dimension écologique fortement présente dans la vision de la société ainsi proposée.

Chaque canton du Rojava est dirigé par une administration découpée en « ministère » : défense, justice, économie, affaires étrangères, etc. avec à sa tête un « premier ministre ». Cette administration rend des comptes à l'assemblée populaire du Rojava où siègent des représentants de chaque zone et de chaque communauté du canton, appointés par le TEV-DEM. Cette assemblée est dirigée par un président et deux vice-présidents, issus des trois grandes communautés présentes au Rojava qui sont les Kurdes, les Arabes et les Assyriaques. D'ailleurs les trois langues de ces communautés ont été déclarées langues officielles, et les documents administratifs et comptes rendus sont traduits dans ces trois langues. Mais d'autres communautés sont également présentes et représentées : Turkmènes à Gire Spi (Tel Abyad), Tchétchènes à Sere Kaniye (Ras al Ayn). Cette administration discute et prend des décisions à l'échelle du canton, en fonction des remontées qui lui ont été faites de la part des assemblées locales.

PROPOSER À CHAQUE ÉCHELLE UN FONCTIONNEMENT AUTONOME

Ces assemblées locales sont présentes dans chaque village, et pour les grandes villes, elles peuvent représenter des regroupements de quartier. Elles se tiennent dans les Mala Gel, maisons du peuple, et ont pour but à l'échelle d'un grand quartier, ou d'un village, d'organiser la vie de la communauté. Elles font par exemple remonter les demandes aux mairies en matière d'urbanisme (route à réparer, électricité défaillante...), mais s'occupent aussi de régler les problèmes de conflits entre habitants. À terme, elles seront chargées en lien avec les Asayish, la force de police de l'administration autonome, d'organiser



▶ leur sécurité. Car c'est toute l'essence du modèle du Rojava: proposer à chaque échelle un fonctionnement autonome, et le plus local possible. Dans le cas de la justice par exemple, plutôt que de passer par des tribunaux, les maisons du peuple essayent de résoudre les conflits localement. Mais ceci ne peut évidemment s'improviser et passe par une phase de formation des intervenants à la Mesopotamia Law School (École de droit de Mésopotamie). Les cas des délits les plus graves, où les cas où les parties ne s'accordent pas sur la décision de la maison du peuple, peuvent ensuite passer devant un tribunal. Ainsi au Rojava, l'éducation est une composante essentielle de la pratique politique, indissociable de l'autonomisation. Chaque personne souhaitant prendre part à la vie publique peut recevoir une formation politique, mais aussi pratique, dispensée par différentes structures. Par exemple, les aspirants policiers au sein des Asayish ne reçoivent pas qu'une formation militaire et juridique, mais aussi une formation politique leur permettant de comprendre et de s'intégrer pleinement dans le projet du Rojava. Il ne s'agit pas en effet de reproduire les structures classiques d'un État-nation mais de créer la possibilité d'émergence d'un nouveau modèle de société. Comme le disent tous les officiels du Rojava, il faudra au moins une génération pour que, à travers l'éducation reçue, les principes de la révolution sociale en cours au Rojava soient assimilés par les esprits et puissent être appliqués largement dans la société.

À côté des maisons du peuple, les maisons des femmes (Mala Jin) s'occupent plus spécifiquement des questions liées aux femmes. Elles veillent à la fois au respect de la charte du Rojava en matière d'égalité des sexes, et luttent contre les violences domestiques, violences sexuelles, les mariages forcés, s'assurant que les forces de police (Asayis) interviennent et fassent respecter la loi. Elles organisent des formations pour les femmes concernant leurs droits, mais aussi sur le féminisme, ou des sujets relevant du planning familial.

UN AXE MAJEUR, L'ÉGALITÉ HOMME/FEMME

La charte du Rojava est très claire en matière d'égalité homme/femme, et la libération des femmes constitue un des axes majeurs du programme social du Rojava. Celle-ci reconnaît les inégalités de genre inhérentes à la société patriarcale existant jusque-là et ayant une influence sur la société.

Toutes les institutions adoptent ainsi un système de coprésidence : un homme et une femme. Loin de se limiter à un combat militaire, la lutte des femmes passe aussi par une forte implication dans l'organisation et la vie politique du Rojava. L'Académie des femmes leur permet de recevoir une formation politique et militaire leur donnant les outils qui leur permettent de prendre leur place dans la résistance du Rojava. Ces formations sont dispensées aux femmes de tous âges, dans le but de casser la segmentation de la société en classes d'âge. Par exemple, la maison des femmes de Qamishlo est codirigée par une femme d'une cinquantaine d'années, et une jeune femme d'une

Toutes les institutions adoptent ainsi un système de co-présidence : un homme et une femme. »

vingtaine d'années, qui mettent ainsi en commun leurs approches de la question des femmes. En matière économique, le développement des coopératives mis en place par l'administration locale, notamment des coopératives agricoles, a permis la création d'emplois pour les femmes et donc de les aider à atteindre l'indépendance économique nécessaire à l'émancipation. La dimension militaire, la lutte des femmes au sein des unités de protection de la femme (YPJ), est uniquement l'implémentation d'un principe de l'autonomie démocratique que le droit à l'autodéfense pour toute communauté est fondateur de son combat pour ses droits. Que les femmes prennent une part active à la défense du Rojava est également une manière de faire reconnaître leur rôle dans la société. Les conseils de quartier, ou de village au sein des Mala Gel organisent donc la vie de la population. Mais les problèmes concrets liés à la gestion des villes sont réglés par une entité appelée Commune, dont le rôle peut être comparé à celui d'une mairie. Mais au lieu d'un maire elles sont dirigées par un conseil coprésidé, choisi par la population et qui travaille en lien étroit avec les autres conseils.

L'avenir politique du Rojava est incertain. La révolution en cours au Rojava

n'en est qu'à ses débuts, et rencontre maintes difficultés. Après avoir commencé à appliquer son programme politique, le Rojava a créé une entité politique plus large, les Forces démocratiques syriennes, afin d'inclure de façon plus large les autres communautés du Nord de la Syrie, et recevoir de l'aide militaire étrangère. Le 17 mars 2016, le conseil constitutif du Rojava a publié une déclaration de fédéralisme, engendrant aussitôt de multiples attaques, dont un nouvel embargo de la part du KRG (Gouvernement régional du Kurdistan d'Irak), empêchant la circulation des personnes et de l'aide humanitaire à destination du Rojava. Les attaques constantes des jihadistes de Daesh, l'embargo imposé par la Turquie qui ne supporte pas l'idée d'un contrôle territorial kurde à ses frontières, mais aussi par ses pions locaux, notamment le Kurdistan irakien dirigé par Barzani, sont autant d'obstacles rencontrés par les administrations locales. Difficile aussi de prévoir la posture que les alliés de circonstance, États-Unis et Russie, adopteront face à la volonté d'autodétermination du peuple du Rojava. Pour l'instant, pour ne pas froisser la Turquie, les États-Unis ont rejeté en bloc les demandes politiques de l'administration du Rojava, tout en continuant leur aide militaire. Enfin le régime syrien, qui jusque-là adoptait un silence pragmatique pour éviter d'ouvrir un conflit supplémentaire avec les Kurdes, a fait savoir qu'il n'accepterait pas d'autonomie du Rojava au sein de la Syrie. Au sein de la communauté kurde elle-même, il existe toujours des tensions entre une volonté de création d'un État-nation kurde (ce que ne soutient pas l'administration locale), et un fonctionnement fédéral sur un mode libéral (qui n'est pas non plus le programme de la charte du Rojava). Entre les deux, le processus d'autonomie démocratique tente de percer son chemin.

Une chose est sûre, ce processus de démocratisation en cours au Rojava est une initiative nouvelle, appelée à s'insérer dans un processus de paix plus global au Moyen-Orient et peut être à lui servir d'inspiration. ■

La charte du Rojava:

http://www.kedistan.net/wp-content/uploads/2015/10/charte-tev-dem.pdf

.....

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue.

Écrivez à revue@pcf.fr

Le licenciement économique facilité

Le projet de loi dit El Khomri vise à rassurer les chefs d'entreprise sur leur capacité à adapter leur nombre de salariés à leur besoin, au nom de la sacro-sainte flexibilité. Une mesure phare de cette loi consiste en la facilitation du licenciement économique.

l'heure actuelle, un licenciement économique ne peut se faire que dans trois conditions: une difficulté économique majeure, reconnue par la justice; une adaptation technologique; la sauvegarde de la compétitivité, concept déjà très flou qui permet à de nombreux grands groupe de lancer un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) par an tout en battant leur record de résultat année après année. Le projet de loi vise à considérablement étendre cette possibilité en considérant qu'une entreprise est en difficulté économique dès que son chiffre d'affaires, son carnet de commandes, son résultat d'exploitation ou sa trésorerie sont en baisse. Cette vision est dangereuse pour les salariés.

TOUR DE PASSE-PASSE COMPTABLE

Le chiffre d'affaires d'une entreprise correspond à l'ensemble des ventes qu'elle réalise. Il peut donc baisser si l'entreprise vend moins (effet volume) ou si les prix de ses produits baissent (effet prix).

Toutefois, dans de nombreux cas de figure, une baisse du chiffre d'affaires (CA) ne met pas en danger la situation de l'entreprise. En effet, une entreprise peut avoir réalisé d'excellents résultats pendant de nombreuses années, avoir ainsi constitué de fortes réserves financières, et connaître une mauvaise année, sans que cela ne la mette en péril. Ce cas de figure est fréquemment rencontré quand un produit phare de l'entreprise arrive à maturité, est remplacé par des produits concurrents sur le marché (par exemple, l'arrivée d'un médicament générique concurrent sur le marché). Ces courbes de vie des produits sont bien connues des entreprises, qui les suivent de près et peuvent anticiper les lancements de nouveaux produits pour les pallier, et les soubresauts du CA que cela peut engendrer. De plus, certains artifices comptables peuvent être utilisés pour gonfler le CA d'une année, au détriment d'une autre, en particulier le décalage de facturation. Si une vente est prévue pour le début de l'année prochaine, mais que j'ai besoin de gonfler mon CA pour cette année, je peux m'arranger avec mon client pour signer la vente en fin d'année, et n'encaisser l'argent qu'en début d'année suivante. Ainsi, cette année, mon CA sera gonflé, mais il baissera l'an prochain, toutes choses égales par ailleurs. Difficulté économique? Non, tour de passe-passe comptable.

Dernier cas de figure d'artifice comptable pouvant être utilisé dans le cadre de la loi El Khomri, la fabrication de documents comptables prévisionnels catastrophistes, oubliant tout ou partie du carnet de commandes, tablant sur des baisses d'activité surévaluées, permettant de mettre en avant un risque subjectif.

L'ANALYSE DES MARGES

En réalité, l'analyse des marges générées par l'activité est beaucoup plus pertinente pour commencer à dresser des constats sur la situation économique d'une entreprise. Le premier d'entre eux est la valeur ajoutée (VA). Les documents comptables transmis aux impôts, présentent in extenso plusieurs indicateurs à cet égard. Elle correspond au chiffre d'affaires moins les consommations ayant permis de fabriquer les produits vendus (les matières premières par exemple). Elle mesure donc la richesse créée dans l'entreprise.

Elle permet dès lors de savoir comment se rémunère la richesse

entre les différents acteurs qui participent à son activité: le travail (salaires, cotisations), les banques qui prêtent de l'argent (intérêts, emprunts), les moyens de production, (l'amortissement), les actionnaires (dividendes), et l'Etat qui participe de l'activité de l'entreprise via la formation des salariés, les infrastructures, la garantie de la sécurité du pays, etc. Les gestionnaires d'activité pilotent les différents niveaux de marge engendrée par leur activité, en soustrayant différents coûts de production de leur CA (matières premières, coûts d'entretien du matériel, salaires...). Ce sont ces indicateurs qui montrent la santé économique de l'activité.

Or, il est fréquent que la valeur ajoutée des entreprises augmente même lorsque leur CA est en baisse. Si les matières premières de l'entreprise baissent, le prix des produits pourra être baissé lui aussi, sans que la richesse crée n'en souffre. Dans ce genre de cas, la valeur ajoutée des entreprises augmente même souvent, puisque la baisse des matières premières n'est pas intégralement répercutée au client final. C'est par exemple le cas de l'ensemble de l'industrie chimique en ce moment, dont les prix baissent à la suite de la chute du cours du pétrole.

La marge peut également augmenter alors que le CA baisse par un effet dit de mix produit. Imaginons schématiquement une entreprise qui vend deux familles de produits, un produit haut de gamme A vendu 1000, et qui coûte 900 à produire, et un produit bas de gamme B, vendu 500, et qui coûte 300 à produire. Si elle vend 10 produits de chaque une première année, l'entreprise réalisera 10 000 + 5 000 = 15 000 de CA, et 1 000 + 2 000 = 3 000 de marge. L'année suivante, elle vend 5 produits A, et 15 produits B. Elle réalise 5 000 + 7 500 = 12 500 de CA, et 500 + 3 000 = 3 500 de marge. Le CA baisse, mais la marge augmente. L'entreprise va mieux. Pourtant, la loi El Khomri l'autorisera à licencier pour difficultés économiques.

En poussant cette logique, l'entreprise peut baisser son CA de manière pérenne en se séparant de ses activités les moins rentables. Pour reprendre notre exemple, l'entreprise veut augmenter son taux de marge. Le produit A fait 10 % de marge, le produit B, 60 %. Si l'entreprise cède la fabrication des produits A, ou l'arrête, pour se concentrer sur les produits B, son CA baissera, mais sa marge augmentera. Elle sera donc en meilleure santé économique malgré la baisse de son CA.

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION, UN INDICATEUR MODULABLE

Le second indicateur est le résultat d'exploitation (à ne pas confondre avec l'excédent brut d'exploitation, EBE, qui n'apparaît pas dans les comptes sociaux classiques). C'est l'indicateur le plus solide repris dans la liste gouvernementale. La loi autorise le licenciement économique si l'entreprise connaît « des pertes d'exploitation », c'est-à-dire si son résultat d'exploitation est négatif.

Cet indicateur correspond au résultat de l'activité courante de l'entreprise, avant remboursement de l'emprunt, payement de l'impôt sur les sociétés ou des dividendes. Il correspond au CA, auquel on retranche l'ensemble des charges d'exploitation (coût des matières premières, salaires et cotisations...), mais également des éléments relatifs aux transferts de charge et à l'amortissement de la valeur des investissements de l'entreprise. Ces deux derniers éléments sont très largement pilotables, en per-

mettant de répartir le coût d'un investissement, et de l'usure de l'outil productif acheté, sur plusieurs années. Or, l'amortissement de ces investissements est comptablement modulable selon les objectifs de l'entreprise. Un investissement théoriquement amorti linéairement sur 10 ans, c'est-à-dire que l'on affecte 10 % de la valeur de l'investissement tous les ans, peut être amorti en moins longtemps (donc faire plus baisser le résultat d'exploitation), voire même être sur-amorti les premières années. En clair, une entreprise ayant fortement investi va de ce fait diminuer son résultat d'exploitation, et peut même le plomber la première année suivant cet investissement pour en être libérée les années suivantes. De ce fait, le résultat d'exploitation, s'il est un indicateur plus intéressant de la situation de l'entreprise, est largement construit et modulable par des méthodes comptables autorisées par l'administration, qui peuvent fausser son interprétation.

Ce pilotage des marges des entreprises est un élément central de la stratégie des multinationales, en particulier de leur optimisation fiscale. En effet, les filiales françaises de groupes internationaux sont le plus souvent amenées à acheter tout ou partie de leurs consommations intermédiaires, à vendre tout ou partie de leur production, voire les deux, à une ou des autres filiales du groupe (une entreprise de fabrication automobile va acheter une partie des pièces à une filiale qui les fabrique, va assembler les voitures et les vendre à une autre filiale qui les vendra au client, par exemple). Or, dans ce cas, le prix d'achat des matières premières, ou le prix de vente des produits finis sont fixés par le groupe, sans que l'entreprise française ait voix au chapitre. C'est ce que l'on appelle les prix de transfert. Ces prix sont fixés pour laisser en France une marge suffisante pour assurer la bonne vie économique de l'entreprise, suffisante pour éviter un redressement fiscal, mais suffisamment basse pour que le reste de la valeur créée par l'entreprise en France puisse remonter à une filiale située sous des cieux fiscalement plus cléments, et que les salariés ne puissent pas réclamer d'augmentation de salaires. Dans ce cas, il est fréquent que les entreprises compressent les marges laissées en France pour pousser à une baisse des coûts de production et justifier des coupes dans les effectifs, même si la production bat des records de ventes sur les marchés clients. Une entreprise peut donc baisser le CA de sa filiale française, alléguer d'une difficulté économique, et licencier pour cela une partie de son personnel. Si la manœuvre est trop grossière, elle peut se le voir reprocher par le fisc, mais un chantage à l'emploi restant en France suffit généralement à minimiser les redressements, quand redressement il y a.

Les prix de transfert concernent également les services partagés, voire même l'exploitation des brevets et autres actifs immatériels que possèdent des groupes. Dans ce cas ce sont des redevances et des refacturations qui permettent, entre autres, de loger richesses et profits là où la fiscalité est la plus avantageuse.

Il est à noter que les prix de transfert et les montages financiers qu'ils permettent sont au cœur des débats internationaux en ce moment. Les montants en jeu sont faramineux. Ils concernent 50 % du commerce international. Selon une récente étude de la Banque de France, et sans prendre en compte les actifs immatériels et droits de propriété, près de 14,5 % du déficit commercial de la France serait dû à ces mécanismes. L'OCDE tente d'encadrer les pratiques et l'UE a fait de timides propositions d'harmonisation sur le sujet. Cependant, le gouvernement français a fait rejeter un amendement qui visait à rendre public les activités réelles des multinationales pays par pays, prélude à une taxation plus juste. Cette décision, comme la définition des difficultés économiques faite par la loi El Khomri vont à rebours de la dynamique de cohérence économique et justice recherchée au niveau international.

LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES

La loi El Khomri omet le fait que celle-ci est pilotée par les entreprises, et que sa baisse peut procéder de décisions de gestion, et non d'une difficulté économique réelle de l'entreprise.

En effet, la trésorerie d'une entreprise peut être en baisse si l'entreprise réalise une grosse sortie d'argent pour son développement, un investissement dans une nouvelle machine ou une nouvelle usine pour accompagner sa croissance par exemple. Dans ce cas, l'entreprise paye, la trésorerie baisse avant que les fruits de l'investissement ne soient récoltés. Il est donc absurde de considérer cette entreprise comme en mauvaise santé.

Une grosse sortie de dividendes peut également expliquer une baisse de trésorerie. C'est souvent ce que les entreprises rachetées par des fonds de pension sur le modèle d'un LBO (leverage buy out [rachat avec effet de levier]) subissent: grosse pression sur les coûts, licenciements massifs pour rembourser les prêts et verser des dividendes massifs. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, des cinq facteurs participant à la production des entreprises précédemment citées, la rémunération des actionnaires est la seule qui augmente massivement depuis plusieurs années.

Enfin, là encore, la trésorerie des filiales fait partie des indicateurs pilotés par les groupes internationaux, et souvent de façon à la minimiser dans les déclarations fiscales. En clair, les filiales françaises disposent d'un compte bancaire lié et piloté par la maison mère, qui y laisse la trésorerie nécessaire pour financer l'activité, mais qui peut l'assécher pour déclarer un montant minimal aux impôts. C'est un moyen fréquent des multinationales pour faire remonter une partie de la valeur créée par les filiales sans passer par les dividendes, qui constituent un revenu et doivent donc être déclarés aux impôts par la société qui les touche. Cette situation est d'autant plus grave que là où auparavant, on considérait la situation économique au regard de la branche d'activité au niveau mondial (pas simplement la fabrication de voitures en France, mais l'ensemble de l'activité fabrication de voitures de l'entreprise multinationales, par exemple), la loi El Khomri circonscrit l'évaluation de la difficulté au seul périmètre français! En clair, si la multinationale assèche le CA ou la trésorerie de la filiale, sciemment, dans le but de justifier des licenciements, le prouver ne permettra pas de faire annuler ces licenciements.

Ainsi, considérer qu'une simple baisse du chiffre d'affaires ou de la trésorerie, voire même du résultat d'exploitation d'une entreprise démontre sa difficulté économique et justifie de licencier des salariés est une absurdité qui montre au mieux une méconnaissance totale de ce que sont une entreprise et sa gestion, au pire une volonté de céder purement et simplement aux desiderata de ceux qui n'ont que le dividende en tête. Évaluer la situation économique d'une entreprise mérite une analyse de l'ensemble de son activité, et notamment de ses indicateurs de gestion. Un seul d'entre eux pris isolément ne veut rien dire et cache la part de construction et de pilotage de l'activité qui fait le métier même des chefs d'entreprise et de leurs managers.

Cependant, la loi El Khomri ne propose aucun moyen nouveau de contrôle de la réalité des allégations des entreprises. Les inspections du travail sont déjà la tête sous l'eau, ainsi que les tribunaux. De plus, même si les salariés ou la justice parviennent à prouver que le licenciement économique est infondé, les indemnités perçues par les salariés baissent avec la loi El Khomri, passant de 12 mois de salaire à 6 mois.

Julien Ballaire, (suite de son intervention dans *La Revue du projet*, n° 56)

Peut mieux faire!

Je viens d'ouvrir le nouveau numéro 56, et je suis scandalisée que les auteurs des articles ne soient que des hommes, à part pour l'article sur la prostitution. j'espère qu'à l'avenir ce sera plus équilibré, car ça fait vraiment mal à l'œil:-(

Aline

28

La rubrique La France en commun évolue. La Revue du projet s'efforce d'accompagner la préparation du congrès en rendant compte des contributions et des débats suscités par la partie « projet » du texte. Faites connaître vos réflexions à la commission de transparence des débats: transparence@pcf.fr

Quatre questions clés pour refonder l'Europe

Les enjeux européens sont une des questions les plus débattues par les communistes lors de la préparation de ce 37° congrès. Pour nourrir ce débat, nous avons demandé à des camarades particulièrement investis sur ces enjeux de traiter quatre questions clés pour refonder l'Europe : Quelle leçon tirer de l'expérience grecque ? Comment changer la politique de la France en Europe ? Comment sortir de l'impasse des politiques économiques européennes actuelles ? Quelle politique possible d'accueil des migrants ?

LA (VRAIE) LEÇON À TIRER DE L'EXPÉRIENCE GRECQUE

PAR **FRANCIS WURTZ,** député honoraire du Parlement européen.

À première vue, la leçon à tirer de la « victoire » des tenants du pouvoir européen dans leur bras de fer avec le gouvernement grec, c'est qu'il est décidément impossible de changer cette Europe! Cette interprétation ignore un fait majeur : loin d'être un signe de force, cette morgue effarante cache chez ces « élites » d'un autre temps une inquiétude existentielle. De toutes les crises que l'Union européenne a, en ce moment, à affronter, il en est, en effet, une que ses « maîtres » actuels savent rédhibitoire : c'est la défiance de masse des citoyens, dans la plupart des pays de l'UE, contre le modèle européen qu'ils incarnent, eux, leurs directives et leurs traités. Or, sans un minimum de consensus des peuples, il est impossible de faire fonctionner durablement un ensemble de 28 pays et d'un demi-milliard de personnes! D'où leur désarroi grandissant: « L'atmosphère est aujourd'hui très similaire à 1968 en Europe » avait même lâché le Président du Conseil européen, Donald Tusk au moment même où ses pairs s'acharnaient contre le gouvernement d'Alexis Tsipras (Interview au Monde 18/7/2015). « On a pu vaincre une

rébellion isolée, dans un petit pays financièrement fragile: que ferions-nous demain si une majorité d'Européens se dressait contre nous », semble se dire ce haut responsable d'une « Union » plus contestée que jamais.

une dangereuse illusion. Ne nous contentons pas de décréter unilatéralement qu'on « désobéit à Bruxelles » : prenons soin, au contraire, de veiller en permanence, jour après jour, à nous assurer la compréhension, la sympathie et, chaque fois que possible, le soutien effectif et visible de forces conséquentes au-delà de nos frontières, sur les exigences essentielles dans lesquelles des millions d'Européennes et d'Européens puissent se reconnaître : contre l'austérité, la priorité au social et le

À condition de réussir à constituer un front commun suffisamment large en Europe autour d'exigences de ruptures avec les politiques et les pratiques actuelles, les rapports de force peuvent, aujourd'hui, basculer. »

Voilà pourquoi la vraie leçon à tirer de l'expérience grecque est qu'à condition de réussir à constituer un front commun suffisamment large en Europe autour d'exigences de rupture avec les politiques et les pratiques actuelles – des transformations du type de celles que portait Syriza – les rapports de force peuvent, aujourd'hui, basculer.

Aussi, le maître mot, pour les progressistes européens, doit-il être le rassemblement! Tabler sur le fait que la zone euro serait un château de cartes, et qu'il suffirait qu'un pays se rebiffe pour que tout s'écroule est pouvoir sur l'argent ; contre la confiscation de la souveraineté populaire, l'exigence de démocratie tant représentative que citoyenne ; contre le naufrage moral illustré par le traitement des réfugiés, le choix de la solidarité.

«La fin de l'UE est dans toutes les têtes » peut-on lire désormais à la «une » dejournaux peu enclins à la critique radicale (*Le Monde*, 9/4/2016). Il n'y a pas un jour à perdre pour faire tout ce qui dépend de nous pour que ce fiasco ne débouche pas sur un épouvantable chaos mais sur un authentique renouveau.

CHANGER LA POLITIQUE DE LA FRANCE EN EUROPE

PAR **ANNE SABOURIN,** représentante du PCF à la direction du PGE.

Que fait la France en Europe? Certains diront que le gouvernement a adopté une posture « suiviste » vis-à-vis de l'Allemagne, d'autres diront que c'est la Commission européenne qui décide à sa place ou que l'euro empêche la France de mener une politique sociale. La réalité est qu'aujourd'hui la France continue d'être un acteur de premier plan, à élaborer les politiques communes, à utiliser ses énormes moyens pour influer sur les décisions dans toutes les institutions... mais en faveur des politiques qui nous ont menés jusqu'au chaos actuel. Rappelons que la première trahison de François Hollande a été de renoncer à renégocier le traité budgétaire de Sarkozy et que la France a accepté la « trajectoire de baisse des dépenses publiques » de 50 milliards d'euros d'ici 2017. Rappelons que la loi El Khomri figure dans le « programme de réformes » négocié par Valls avec la Commission européenne. Le gouvernement Hollande,

après celui de Sarkozy, agit en Europe contre les intérêts des peuples, à commencer par le sien.

Pour changer l'Europe, il faut un changement politique en France. Et pour changer la France, il faut une autre Europe. Les deux sont indissociables comme l'a prouvé l'exemple grec. Alors,

construction à géométrie choisie démocratiquement), et d'une Europe outil de paix, engagée pour changer le cours de la mondialisation. Il est temps d'en débattre à fond et de la manière la plus concrète possible avec les forces de la gauche française, mais aussi et surtout avec les citoyens. La grande consultation est un premier pas mais il faudra aller plus loin pour définir un mandat : avec des mesures concrètes et des batailles prioritaires que la France devrait mettre sur la table au niveau européen. Avec un questionnement transversal sur

Nous devrions saisir l'occasion des élections de 2017 pour construire un projet avec les Français qui se concrétise par un mandat européen pour un gouvernement de gauche. »

que faire? Nous devrions saisir l'occasion des élections de 2017 pour construire un projet avec les Français qui se concrétise par un mandat européen pour un gouvernement de gauche. Nous avons une vision alternative, celle d'une Europe du développement solidaire, social et écologique, d'une Europe des Nations et des peuples libres, souverains et associés (autrement dit, une

ce qui relève de la souveraineté nationale et ce qui, pour être efficace, devrait être partagé au plan européen. Avec des pistes sur les alliances larges et les luttes qui seront nécessaires pour rendre ces propositions victorieuses. C'est un travail fastidieux, mais c'est aussi le meilleur moyen de crédibiliser la vision et le processus de luttes qui peuvent et doivent nous sortir de l'ornière.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES EN EUROPE : UNE COHÉRENCE POUR SORTIR DE L'IMPASSE

PAR **DENIS DURAND**, membre de la commission Économie du Conseil national du PCF.

L'Union européenne est en échec dans les trois domaines traditionnels de la politique économique.

Les politiques budgétaires sont paralysées par le dogme de la suppression des déficits: gare à qui s'en écarte, la sanction des marchés tombe immédiatement sous la forme d'une hausse des taux d'intérêt! Les politiques « structurelles » obéissent depuis trente ans – du « tournant de la rigueur » en 1983 à la loi El Khomri – à une obsession: faire baisser le coût du travail. Mais précariser l'emploi, c'est à la fois tirer les salaires vers le bas, déprimer la demande et nuire à la qualification des travailleurs et à l'efficacité des entreprises!

En désespoir de cause, il ne reste plus que la politique monétaire. La BCE crée de la monnaie par centaines de milliards. Elle espère que les banques et les marchés en profiteront pour financer la création d'emplois et de richesses dans les entreprises mais les actionnaires, les fonds de placement, les multinationales ne choisiront jamais spontanément de privilégier les projets créateurs d'emplois et respectueux de l'environnement : tout les pousse au contraire à privilégier la rentabilité de leurs placements, et à entretenir les cercles vicieux de la « baisse du coût du travail »! Chacun s'attend à ce qu'il en résulte une crise financière plus grave qu'en 2008.

La cohérence profonde des propositions du PCF est de favoriser la convergence des mouvements qui, devant cette impasse, cherchent une alternative. Ainsi, d'Athènes à Lisbonne, Madrid ou Paris, et jusqu'au Parti travailliste de Jeremy Corbyn, le refus des politiques de « baisse du coût du travail » s'exprime dans la rue et parfois dans les urnes. Un quasi-consensus existe chez les économistes pour préconiser un vaste plan d'investissements publics. Et une campagne tend à se structurer dans toute l'Europe autour du slogan *Money for people*! [De l'argent pour le peuple] pour que l'argent de la BCE et celui des banques serve à l'emploi, au développement des services publics et à la transition écologique.

C'est pourquoi nous proposons de sécuriser l'emploi et la formation, ce qui exige de conquérir des pouvoirs démocratiques sur l'argent et sur le crédit. Il faut donc une nouvelle sélectivité de la politique monétaire pour sécuriser l'emploi et la formation, et il faut que la BCE finance un fonds de développement des services publics européen. Lutter et rassembler dès aujourd'hui pour ces objectifs, c'est apporter des réponses concrètes à la crise et ouvrir la voie à une redéfinition radicale de la construction européenne et des politiques qui y sont menées

ACCUEILLIR LES MIGRANTS C'EST COMMENCER À CHANGER L'EUROPE

PAR LYDIA SAMARBAKHSH,

responsable du secteur International du Conseil national du PCF..

Les migrations font partie de l'histoire de l'humanité. Les mouvements migratoires (3% de la population mondiale) sont inhérents au développement des sociétés. Qu'ils soient individuels ou collectifs, précipités par des crises ou motivés par des perspectives professionnelles, ces mouvements ne s'arrêteront jamais. Les femmes et hommes qui prendront la route devront en toutes circonstances être protégés et accueillis dignement, voilà ce qui devrait être au cœur des préoccupations des politiques migratoires nationales et régionales partout sur la planète.

La « crise migratoire » met au jour la crise profonde d'une construction européenne fondée sur la logique de la mise en concurrence des peuples et des individus, de l'appauvrissement des puissances publiques et des droits sociaux, et du libre-échange sans entrave. La moitié des 40 millions de migrants présents dans les pays de l'UE (soit 8 % de la population européenne) sont des ressortissants européens, et le million de migrants arrivés en 2015 « menacerait » l'Europe de « submersion » ? Les morts en

Méditerranée ne sont pas le fruit de la fatalité mais plutôt le résultat d'une froide politique qui relève de la non-assistance à personne en danger.

Depuis plus d'une dizaine d'années, la

ments de Dublin et le traité du Touquet pour assurer l'accueil, là où ils désirent s'établir, de tous les migrants en veillant à l'égal accès à tous les droits fondamentaux (logement, santé, éducation, travail); régulariser les sans-papiers, res-

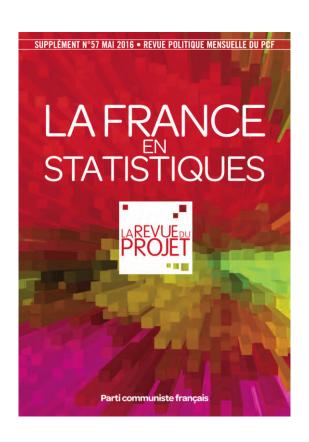
« La moitié des 40 millions de migrants présents dans les pays de l'UE (soit 8 % de la population européenne) sont des ressortissants européens, et le million de migrants arrivés en 2015 "menacerait" l'Europe de "submersion"? »

politique migratoire européenne se veut sélective (« immigration choisie » chère à N. Sarkozy), négociant par les processus de Rabat et de Khartoum le maintien sur leurs sols des ressortissants d'Afrique et du Maghreb candidats à la migration.

Changer de politique consisterait d'abord à respecter la Convention de Genève et organiser le sauvetage en mer, ouvrir des couloirs sécurisés et légaux de migration pour couper l'herbe sous le pied des passeurs et trafiquants; abroger les règle-

pecter le droit d'asile et refonder la politique des visas en favorisant, comme le propose la députée européenne Marie-Christine Vergiat, la « mobilité circulaire » avec des visas court séjour d'études ou de travail; enfin, adhérer à la Convention internationale sur les droits et la protection des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Ces solutions sont connues, et ceux qui poursuivent les politiques actuelles ne tournent pas seulement le dos aux migrants mais à toute humanité. ■



SPÉCIAL CONGRÈS: la rubrique
Statistiques présente, dans chaque
numéro, des éléments pour mieux
connaître et comprendre la France;
en vue du congrès, La Revue du projet
vous propose un supplément de
16 pages, pour aller au-delà des idées
reçues et affûter notre intervention,
en prise sur le monde réel.

En ligne sur : projet.pcf.fr/7451

LE GRAND ENTRETIEN

Loi travail du PCF versus loi El-Khomri

Le mandat de François Hollande a été marqué par une politique ultralibérale en matière d'économie. La loi El-Khomri, proposée par la ministre du Travail, est une forme d'aboutissement de cette logique. **Denis Durand**, membre de la commission économique, décrypte les enjeux liés à cette loi et présentent les propositions formulées par le PCF.

Quels sont les principaux dangers contenus dans la loi El-Khomri pour les salariés ?

Elle comporte toute une série de dispositions dont le point commun est d'affaiblir la capacité des salariés à défendre leurs conditions de travail et leur position vis-à-vis de l'employeur. Le cœur du dispositif est l'élargissement des situations où les salariés peuvent se voir imposer des accords locaux d'entreprises comportant des dispositions moins favorables que les règles contenues dans les accords de branche ou dans la loi. Plus précisément, dans le cas où la majorité des syndicats refusent un accord d'entreprise, il suffit que des syndicats minoritaires représentant 30 % du personnel organisent un référendum et que les salariés votent en majorité en faveur de cet accord pour que celui-ci puisse s'appliquer. C'est une mascarade démocratique car la direction dispose de nombreux moyens pour faire pression sur les salariés. Cela conduit à ce qui a déjà été observé dans certaines entreprises : diminutions des salaires, assouplissements de la protection des travailleurs etc. C'est un renversement du principe de hiérarchie des normes. C'est un retour en arrière majeur par rapport à tout ce qui avait été construit dans le droit du travail depuis des décennies. L'objectif est d'affaiblir les capacités d'action et de résistance collective et de propositions d'alternatives de la part des salariés pour imposer une baisse du coût du travail.

Cette loi ne permettra-t-elle pas, comme l'affirment des économistes dans une tribune signée du 4 mars 2016 dans *Le Monde*, de casser une certaine inégalité dans la protection des salariés (d'un côté les personnes embauchées dans le cadre d'un CDD et de l'autre les travailleurs protégés par un CDI) mais aussi de développer l'emploi ?

Ces deux arguments sont faux. Les études économétriques concluent de façon convergente que les mesures de libéralisation du marché du travail ne conduisent pas à une amélioration signidans la pratique. En effet, c'est une logique qui est à l'œuvre depuis maintenant 30 ans. Au moins, depuis les premières mesures de libéralisation de l'économie dans les années 1980. À chaque fois, on nous répète la même chose : « il faut flexibiliser pour créer de l'emploi », or manifestement le chômage de masse n'a pas cessé de s'ancrer et la précarité s'est développée. Quant au problème de la précarité, c'est toujours la même logique. L'idée de tirer le CDI vers le bas pour le rendre plus attractif vis-à-vis des patrons ne tient pas. Au contraire, on va déprimer la demande et diminuer la qualité du travail. Si les travailleurs sont dans des situations plus précaires, ils n'ont

Si les travailleurs sont dans des situations plus précaires, ils n'ont pas la possibilité de se former, de s'approprier les évolutions technologiques et les entreprises sont moins efficaces. »

ficative de la croissance et de l'emploi. Ces mesures conduisent à court terme à des suppressions d'emploi. L'argument est donc de faire accepter aux gens des sacrifices sur un temps indéterminé, pour des résultats incertains. C'est donc faux sur le plan statistique mais aussi

pas la possibilité de se former, de s'approprier les évolutions technologiques et les entreprises sont moins efficaces. La véritable cause du haut niveau de chômage et de la précarité, c'est le coût du capital. Le MEDEF se plaint en permanence du niveau élevé des cotisations



sociales patronales alors qu'elles s'élèvent à 166 milliards d'euros dans la comptabilité nationale. Les intérêts payés aux banques et les dividendes payés aux actionnaires, par contre, sont de 258 milliards d'euros. Voilà qui donne une idée des charges financières qui pèsent réellement sur les entreprises et dont le patronat ne se plaint jamais!

Des économistes (Les Échos, 29 février 2016) distinguent « protection de l'emploi» et « protection des personnes », dans cette perspective ils affirment que les responsables politiques doivent s'attacher à protéger les personnes. C'est ce qu'on appelle aussi la « flexisécurité ». Pourquoi pas ?

Quelle est l'aspiration exprimée par nos concitoyens? Organiser la vie professionnelle de chacun sans passer par la case chômage. Or, la flexisécurité ne répond pas à ce besoin. L'idée est la suivante: si vous êtes au chômage, on vous assistera grâce à des moyens conséquents. On admirait ainsi beaucoup. naguère, le « modèle danois ». Mais dans le cas où le chômage est massif et structurel, ce dispositif devient extrêmement coûteux. Il ne tient pas face à une crise comme celle que l'on affronte actuelle-

L'existence même du chômage est un élément d'affaiblissement des travailleurs et un gaspillage des ressources. Ce que nous proposons, nous, c'est d'entreprendre une politique qui poursuit, par étapes, l'objectif, à terme, d'éradiquer le chômage. L'un des points forts de l'économie capitaliste contemporaine c'est qu'elle est capable de renouveler l'activité, d'introduire de nouvelles productions venant remplacer des activités existantes. Mais les travailleurs dont

L'idée est de passer d'un temps d'inactivité brutale, à un temps de formation qui favorise une réinsertion dans une activité renouvelée. »

les emplois disparaissent sont rejetés sur le « marché du travail », c'est-à-dire mis au chômage. Avec la construction d'un système de sécurité d'emploi et de formation, nous voulons maîtriser ce renouvellement de l'activité, ne pas le laisser s'exercer au service de la rentabilité des capitaux. L'idée est de passer d'un temps d'inactivité brutale, à un

temps de formation qui favorise une réinsertion dans une activité renouvelée. Permettre aux gens d'évoluer, de changer de métier de façon maîtrisée. Il faut libérer le peuple de la hantise du chômage. Au lieu d'avoir, comme c'est le cas aujourd'hui, 80 % à 90 % d'individus qui occupent un emploi salarié plus ou moins précaire, plus ou moins bien rémunéré, et 10 % à 20 % de chômeurs, ce que l'on cherche à obtenir c'est qu'il y ait en permanence une proportion de la population en formation. On profiterait pour cela des gains de productivité apportés par les nouvelles technologies qui permettent de réduire massivement le temps de travail.

Les propositions que tu viens de décrire irriguent-elles le contre-projet de loi avancé par la commission économique? Notre pays a-t-il les ressources pour financer un tel système?

Exactement. L'idée de sécurisation de l'emploi et de la formation est un chantier de longue date. Quand le gouvernement a sorti la loi El-Khomri nous n'avons pas été pris au dépourvu. Nous avons été capables grâce aux compétences réunies dans la commission, et notamment des inspecteurs du travail, de traduire ces propositions, qui ont une portée très générale, dans un texte précis prenant la forme d'une proposition de loi. Ce texte traite de tous les aspects de transformation de la gestion de l'activité >

▶ professionnelle dans les entreprises et dans la société avec comme philosophie : permettre à l'activité économique d'évoluer en protégeant les salariés et en mettant à contribution la responsabilité des entreprises.

Sécuriser l'emploi et la formation, c'est

européenne favorisant sélectivement le financement du développement des services publics et des investissements répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociaux (emploi, formation, salaires, conditions

« Ce texte traite de tous les aspects de transformation de la gestion de l'activité professionnelle dans les entreprises et dans la société avec comme philosophie : permettre à l'activité économique d'évoluer en protégeant les salariés et en mettant à contribution

la responsabilité des entreprises. »

sécuriser les revenus, donc la demande adressée aux entreprises. Dans le même temps, c'est consolider les capacités des travailleurs à créer des richesses (l'offre) et donc rendre les entreprises plus efficaces. Davantage de valeur ajoutée, moins de gaspillages de moyens matériels et financiers, c'est aussi davantage de recettes qui rentrent dans les caisses de l'État (via les prélèvements fiscaux) et dans les caisses de la Sécurité sociale (sous forme de cotisations). C'est donc plus de moyens pour financer la protection sociale et le développement des services publics - à commencer par un nouveau service public de l'emploi et de la formation. Enfin, sécuriser l'emploi et la formation, c'est à la fois permettre aux salariés d'épargner, source de dépôts stables dans les banques, tout en limitant les risques de surendettement des ménages et de faillites des entreprises. Ainsi, les banques auront davantage de moyens - si on les incite à se libérer de la domination des marchés financiers pour financer les investissements créateurs d'emploi avec des crédits à taux réduits. On dessine ainsi un « cercle vertueux » pour nous affranchir des cercles vicieux de la crise.

Pour y parvenir, il est crucial de développer les luttes et les rapports de forces pour une réorientation radicale des crédits bancaires en faveur de l'emploi, de la formation, des services publics. Notre proposition de loi cite différentes institutions qui peuvent venir à l'appui de ces luttes pour imposer un changement de comportement du système bancaire dans son ensemble : un pôle financier public, des fonds régionaux et nationaux pour l'emploi et la formation, une politique monétaire de la Banque centrale

de travail) et environnementaux (économies d'énergie et de matières premières).

Comme tu l'affirmes précédemment, la sécurité et la formation sont des objectifs à long terme. Quelles seraient les premières mesures à prendre compte tenu de l'urgence sociale?

L'urgence serait de renforcer les pouvoirs des salariés, non seulement pour se défendre mais aussi pour imposer d'autres choix de gestion. Les dispositions qui me paraissent cruciales, présentes dans notre propre projet, sont celles qui instaurent dans les comités d'entreprise un droit de veto suspensif en cas de licenciement mais aussi un droit de proposition sur la gestion de l'en-

temps » de l'individu (en proposant une alternance entre travail et formation), parallèlement, ne faut-il pas favoriser la demande ?

D'abord, je réfute l'idée (défendue, par exemple, par Frédéric Lordon) qu'il ne servirait à rien de demander aux entreprises de créer de l'emploi puisque ce qui crée l'emploi c'est la demande donc, in fine, la conjoncture régulée par les politiques macroéconomiques décidées par les gouvernements. Je pense que l'expérience montre le contraire. Il ne suffit pas que les carnets de commandes soient remplis pour que les patrons embauchent. Ils peuvent délocaliser, placer l'argent sur les marchés financiers, faire des choix technologiques qui dépriment l'emploi, etc. La bataille est à mener là où se trouvent les pouvoirs de décision, c'est-à-dire dans l'entreprise et dans le système financier. Bien sûr, il faut stimuler la demande. Cela ne peut pas venir des gestions et des politiques inspirées par la rentabilité capitaliste et son obsession de réduire le coût du travail. Il faut donc un développement sans précédent des services publics. La révolution informationnelle qui est en cours est gérée par des grands groupes qui cherchent à capter les profits. On a besoin de moins de travail et de moins de moyens matériels pour produire la même quantité de biens et de services. Ces gains de productivité doivent servir à financer le développement des services publics au lieu de nourrir les profits. Dans nos propositions, il y a les deux aspects. Premièrement, des pouvoirs nouveaux dans les entreprises pour stimuler et imposer des plans d'investissement et d'embauche. Deuxièmement, il faut augmenter les dépenses publiques, mais

« Il est crucial de développer les luttes et les rapports de forces pour une réorientation radicale des crédits bancaires en faveur de l'emploi, de la formation, des services publics. »

treprise. Des propositions conditionnées au développement de l'emploi et de la valeur ajoutée dans l'entreprise. Ce qui serait consolidé dans la loi serait la présentation d'alternatives par les salariés et leur prise en compte par l'administration à travers un processus de médiation, avec – point décisif – des dispositions pour obliger les banques à financer ces projets.

La loi que vous proposez « gère le

selon un critère : répondre à des objectifs sociaux déterminés par les citoyens en développant de nouveaux services publics démocratisés.

Comment intégrons-nous dans nos réflexions la « révolution numérique » qui transforme la structure du travail ?

Deux phénomènes interpénétrés sont observables. D'une part, l'achèvement de la révolution industrielle qui a pris son essor à partir du XVIII^e siècle. Elle s'est notamment traduite par la multiplication des machines-outils, autrement dit par la réalisation grâce à des machines de tâches réalisées par la main de l'homme. D'autre part, le début d'une « révolution informationnelle » : des machines remplacent certaines tâches du cerveau humain. C'est une automatisation de la manipulation de l'information. L'information a des propriétés économiques différentes de celle de la matière. Une information peut être partagée. Si j'ai une information et que je la communique à quelqu'un, je la possède toujours. Au contraire, si je suis propriétaire d'un objet matériel et que je le donne (ou si je le vends - nous sommes en régime capitaliste!) je n'en ai plus la propriété. La révolution informationnelle ouvre la possibilité très concrète d'une remise en cause tout à fait radicale de

l'économie de marché et du capitalisme. Nous sommes au début de la révolution informationnelle et le capital fait tout pour réussir à contrôler les profits tirés de cette révolution. La conséquence de cette stratégie est la tendance permaentreprises). On tire l'économie vers le bas. Un bon exemple en est « l'ubérisation ». On fait croire aux gens qu'ils vont être leur propre patron mais en réalité leur subordination vis-à-vis du propriétaire du système d'information qui est à

Les gains de productivité doivent servir à financer le développement des services publics au lieu de nourrir les profits. »

nente à la déflation dans l'économie. En effet, les entreprises vont économiser sur le travail, sur les dépenses matérielles et plus globalement sur les besoins humains. Mais cela tend à déprimer la « demande » (les salaires et donc les dépenses des consommateurs) tout autant que l'« offre » (l'efficacité des

la base de ce modèle économique n'est pas moins forte que s'ils étaient juridiquement salariés de ce propriétaire. « L'ubérisation » développe des formes d'exploitation qui sont plus violentes par certains côtés.

PUBLICATION DES SECTEURS

AVEC DÉTERMINATION ET AMBITION!

epuis le 26 janvier dernier, la « loi de modernisation du système de santé », dite loi Touraine ou HPSTII, est entrée en vigueur. Avec elle, l'objectif est d'adapter au mieux notre système de santé à la politique d'austérité des services publics de santé. Une loi qui s'accompagne de deux autres, celle sur « le vieillissement » et une autre de cadrage des dépenses de santé, « le LFSS 2016 », qui prévoit notamment la réduction de 10 milliards dans le budget des hôpitaux publics.

Une loi qui fait suite à d'autres mesures prises en 2015, avec, de fait, un nouveau système d'assurance maladie obligatoire privée, fragilisant d'autant plus notre système de solidarité mutualiste, aggravant la segmentation des complémentaires, accentuant les inégalités d'accès aux soins et à la santé, fragilisant aussi notre bien commun, la sécurité sociale.

Voilà pour le tableau qui, par l'ampleur de la réforme de notre système de santé et de protection sociale, nous renvoie à notre congrès.

Nous ne pouvons laisser faire une telle attaque contre la santé et la protection sociale dans notre pays. Nous proposons de travailler région par région, territoire par territoire, à la fois pour coller aux mieux aux réalités locales, aux politiques des ARS sur le terrain, aux capacités de résistance et de rassemblement. C'est dans cet esprit que notre commission a lancé le 2 février dernier une invitation aux forces syndicales et politiques qui ont refusé tout ou partie de ces trois lois, en les invitant à se retrouver à Colonel Fabien. La

Fédération santé de la CGT, celle de SUD, la Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité, le Syndicat de la Médecine générale, les Syndicats de centres de santé, le collectif des 39 en psychiatrie, les autres organisations politiques du Front de gauche santé, le NPA, la Convergence nationale pour la défense des services publics, ont répondu à cet appel, et d'autres comme EELV, PCOF, POI, ATTAC, UNEF, FSU, doivent nous rencontrer prochainement. Nous proposons que sur la base de cet appel, nous créions les conditions d'une telle rencontre dans chaque région, voire ou à défaut dans chaque département. L'ANECR sera sollicitée pour s'associer à cette démarche

Dans une tribune parue dans *l'Humanité* du jeudi 25 février, nous appelions à la mise en place de Forums populaires/Santé et, dans ce cadre, du lancement de Collectif 100 % sécu.

Ces deux propositions sont liées car il ne peut y avoir de politique de santé sans un projet politique de santé, et celui-ci ne peut s'épanouir sans une Sécurité sociale, une Assurance maladie du XXI° siècle. C'est le sens des collectifs 100 % sécu, lieu où nous proposons que se retrouvent celles et ceux qui partagent notre démarche d'aller vers le 100 % sécu pour tous les soins prescrits, et en priorité pour les jeunes et les étudiants.

Les Forums santé sont indispensables pour faire prévaloir les besoins de santé, et lutter contre la mise en place de la loi Touraine. ■

Globule Rouge, mars 2016

Le FN version 2016

Une extrême droite adaptée et inchangée

Si l'on en croit le discours médiatique ambiant, ainsi que la communication de Marine Le Pen, le « nouveau » Front national est arrivé. Pour les politologues Cécile Alduy ou Jean-Yves Camus, le FN de 2016 ressemble pourtant beaucoup à l'ancien. Dans ses fondamentaux, dans ses idées. Et même dans son personnel.

PAR GÉRARD STREIFF

ne récente enquête Sciences Po/CEVIPOF, intitulée Sexualité et politique, montrerait que le premier parti des couples gays en France serait le Front national. L'étude, réalisée en décembre 2015/janvier 2016, ne porte pas sur l'ensemble de l'électorat gay, bien difficile à identifier ; mais une question de L'enquête électorale française. Comprendre 2017. Note n° 9, février 2016, posée à 21 000 personnes, portait sur « le genre du partenaire pour les répondants se déclarant en couple », couple marié ou non. Il était donc possible de distinguer un panel assez large. Le résultat surprend. Une légende, ou plutôt une idée reçue, voulait que la « communauté » gay penche plutôt à gauche. En raison notamment de la loi (de gauche) du mariage pour tous, et de l'opposition farouche et conservatrice de la Manif pour tous. Or l'enquête montrerait que les préférences politiques (aux régionales) des couples homos (mariés ou non) étaient globalement conformes aux tendances générales: d'abord le FN, puis les Républicains, puis le PS, puis la gauche

au-delà du PS. Ainsi la formation d'extrême droite accueillerait en même temps les pires homophobes et le plus grand nombre d'électeurs homosexuels (en couple, répétons-le).

Résultat troublant, donc, mais confirmant le caractère attrape-tout redoutablement efficace du FN. De la même manière en effet se sont retrouvés sous

plexé, fournie par L'Observatoire des radicalités politiques, animé par le politologue Jean-Yves Camus, et rattaché à la Fondation Jean Jaurès.

L'étude montre essentiellement deux choses: le discours du FN aux régionales fut essentiellement un discours antiimmigration (immigration = insécurité = guerre), un des plus vieux thèmes du

Le discours du FN aux régionales fut essentiellement un discours antiimmigration (immigration = insécurité = guerre), un des plus vieux thèmes du FN. »

sa bannière des partisans du « souverainisme » économique aux accents sociaux et ceux du libéralisme cher à Marion Maréchal Le Pen, opposée à l'augmentation du SMIC, aux 35 heures, favorable aux baisses des cotisations salariales, à la retraite tardive, etc.

En décembre dernier, le FN a pu d'abord rassembler sur un argumentaire simple : immigration, terrorisme, frontières, sécurité

Argumentaire bien servi, si l'on ose dire, par l'actualité. Sur cet enjeu, on lira avec intérêt une autre note, Le FN en campagne. Analyse d'un discours décom-

FN; et, concernant les candidatures aux régionales, quelques jeunes arbres cachaient une forêt de « vieux de la vieille » de l'ultra droite.

La note est signée Cécile Alduy. Elle est l'auteure d'un essai, *Marine Le Pen prise aux mots* (Seuil), où elle pistait déjà les mots du FN lors de la campagne de 2012. Trois ans après, entre octobre et décembre 2015, elle s'intéresse cette fois aux discours de Marine Le Pen (et à ses *tweets* officiels) pour les régionales. Et elle compare. Marine Le Pen a choisi cette fois une campagne courte, personnali-

sée, nationalisée (pas de débats avec les politiques locaux) et radicalisée. Le thème de l'immigration domine, il est question de « submersion migratoire », thème cher à son père dans les années soixante-dix, voire « d'immigration bactérienne ». Le thème de l'immigration est lié à celui d'identité : « C'est un marqueur identitaire qui permet de différencier plusieurs catégories d'habitants et de citoyens, plus ou moins légitimes à être français ». Un discours qui se radicalise, se décomplexe après le 13 novembre et occupe toute la place, les questions régionales, économiques ou sociales passant alors quasiment à la trappe. L'heure est à l'exaltation de la « grande famille nationale de France ». On en revient aux fondamentaux du FN, sécurité - identité - immigration.

Cécile Alduy s'intéresse particulièrement au discours de politique générale d'Ajaccio (28 novembre), un texte guerrier où l'enjeu économique est effacé. Même chose dans l'analyse des tweets officiels de Marine Le Pen durant ces régionales et des termes les plus fréquents: « Le premier terme qui appartient au champ lexical économique, "entreprise", apparaît seulement en 30° position, "chômage" n'est que 51°, « État » 74° et ce sont à peu près les seuls termes économiques parmi les cent cinquante termes les plus fréquents. À l'inverse, dans le peloton de tête, on trouve « politique » (6°), "migrants" (11°), "peuple" (12°), "frontières" (13°), "gouvernement"

(19°), "nation" (27°), "islamiste" (31°), "migratoire" (39°), "sécurité" (40°), "clandestins" (43°) »

Le « vieil » amalgame immigration-insécurité-guerre se trouve comme légitimé. « Non seulement l'exclusion de Jeantures. C'est le cas des têtes de liste: Pascal Gannat (Pays de Loire), encarté FN depuis 1984, ex-chef de cabinet de Le Pen; Gilles Pennelle (Bretagne), encarté FN depuis 1984, ancien militant du groupe « philo-naz », Terre et peuple;

Un discours et des idées servis par des politiciens qui eux-mêmes fréquentent l'ultra-droite depuis des lustres. »

Marie Le Pen n'a pas entraîné l'éradication de ses idées mais au contraire elles ont retrouvé de la vigueur tant le Front national, durant la campagne pour les régionales 2015, a renoué avec sa marque de fabrique originelle ».

PERMANENCE DU PERSONNEL

Un discours et des idées qui ne sont pas nouveaux, donc, et servis par des politiciens qui eux-mêmes fréquentent l'ultra-droite depuis des lustres. Certes le changement de *leadership* fut amplement mis en scène (le passage père/fille), certes la communication du FN mit en avant des jeunes cadres, Marion Maréchal-Le Pen (26 ans) ou Florian Philippot (34). Mais la note insiste sur la permanence du personnel politique qui structure l'organisation, et les candida-

Jacques Colombier (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente), encarté depuis 1975, fidèle de Gollnisch; Christophe Boudot (Auvergne-Rhône-Alpes), encarté depuis 1988. etc.

« On retrouvera, indique Cécile Alduy, en têtes de liste non seulement des apparatchiks du parti mais des historiques (Colombier adhère en 1975, Marine Le Pen, Pennelle, de Saint Just, Gannat dans les années quatre-vingt) et de très nombreux fidèles de Jean-Marie Le Pen (seul Philippot n'a jamais exprimé d'allégeance à son égard) ou de Bruno Gollnisch, d'anciens mégrétistes, et, avec Pennelle, un rescapé du "néo-paganisme" de la Nouvelle droite. Les milieux catholiques traditionalistes et les soutiens à "la Manif pour tous" sont également très représentés ».

RHÉTORIQUE GUERRIÈRE

Marine Le Pen mit en avant une rhétorique guerrière contre un «ennemi» ciblé, extérieur et intérieur : « Nous sommes en guerre contre tous ceux qui se revendiquent de cette idéologie macabre, qui se trouvent en Syrie, en Irak ou dans nos quartiers, dans nos rues et dans nos mosquées. » Or cette rhétorique n'est pas nouvelle, ces amalgames (quartiers = islamisme; réfugiés = terroristes en puissance) non plus. En 1999 déjà, Jean-Marie Le Pen affirmait : « Certes, les Français de confession musulmane peuvent être des citoyens respectueux des lois et attachés à leur patrie française et beaucoup ont prouvé sous les plis du drapeau tricolore qu'ils l'étaient. Mais il faut bien reconnaître

qu'une grande partie des musulmans de France est étrangère ou rebelle à l'intégration et qu'elle peut même être sensible aux influences qui sont exercées par certains pays ou certains mouvements étrangers dont on sait qu'ils ne répugnent pas à l'action terroriste ou aux comportements barbares. » Il dénonçait en 1994 « la France, base de repli de tous les terroristes battus ». Et Marine Le Pen, lors de la campagne de 2012, creusait ce sillon : « Combien de Mohamed Merah dans les avions, les bateaux qui chaque jour arrivent en France replis d'immigrés ? »

Observatoire des radicalités politiques, note n°12.11 décembre 2015 Chaque mois, La Revue du projet donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRItique-MÉDias) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des média.

Horreur: des « pas concernés » sont dans la rue contre la loi El Khomri!

Nous sommes en mars 2006, très exactement le 21 mars 2006. Jean-Pierre Pernaut, du haut de sa tribune, pompeusement baptisée « Journal télévisé », est effaré par les mobilisations contre le Contrat Première Embauche (CPE) et s'indigne : « La CGT de la SNCF qui n'est pourtant pas du tout concernée par le CPE a déposé un préavis de grève nationale pour le mardi 28. » Dix ans plus tard, le même, imperturbable et inamovible, se rebelle: des fonctionnaires sont dans la rue alors qu'ils ne sont pas concernés. Une révolte qui témoigne d'une grande souffrance, partagée par de nombreux confrères en éditocratie. Petit échantillon de ces cris de douleur contre la présence de « pas concernés » dans les manifestations.

PAR HENRI MALER

n les a découverts dès le 8 mars, veille de manifestation, sur le Huffington Post, sous le titre : « Les fonctionnaires en grève... alors que la loi El Khomri ne les concerne pas » avec pour seul argument que ladite loi ne s'applique pas aux fonctionnaires.

Un article dont la patronne - Anne Sinclair – était si fière qu'elle s'empressa de le twitter:

Le 9 mars, lors de la matinale de France inter, Patrick Cohen pleurnicha: « Les manifestants qu'on verra dans la rue ne sont pas tous concernés ». Et Dominique Seux, ainsi introduit, répandit ses chaudes larmes: « Alors la CGT et FO représentent bien sûr, évidemment, les salariés concernés. Mais la FSU dont les adhérents sont des fonctionnaires de l'Education nationale, c'est moins évident. La Fédération CGT des services publics, c'est curieux aussi, comme Sud-Ptt, c'est curieux aussi. Et puis il y a les salariés des entreprises publiques qui défendent leur statut qui n'a rien à voir avec un CDI classique.»

Le même jour, 9 mars 2016, au JT de 20 h sur TF1, Gilles Bouleau déplora: « Eux ne sont en aucune manière concernés par la réforme du code du travail puisqu'ils sont salariés d'une entreprise publique

et ont donc la garantie de l'emploi : les cheminots étaient en grève aujourd'hui.» Direction: les gares pour interroger quelques usagers.

Le soir de la manifestation du 31 mars 2016, on découvrit cette plainte publiée par Le Monde (« Loi travail : "Je suis venue défendre l'avenir des jeunes" »): « Dans le cortège parisien, travailleurs du privé, fonctionnaires, professions libérales, chômeurs, jeunes et retraités ont défilé côte à côte sous une pluie battante contre le projet de loi sur le travail, quand bien même tous ne sont pas concernés.»



Anne Sinclair Dame sinclair & mars

Tous ensemble, tous ensemble. Mais les fonctionnaires qui font grève ne sont pas concernés par la loi El Khomri... huff.to /1TImHqy

Le même soir, on entendit des sanglots, sur BFM-TV, dans la bouche du « présentateur » Olivier Truchot, lors d'un interrogatoire de Pierre Laurent (secrétaire national du PCF) et dans la bouche de Sophie Coignard (du *Point*), à l'occasion Mokthar (présidente de l'Union nationale lycéenne, une association de « pas concernés »), notre géant de l'info soumet sa réponse sous forme de feinte incompréhension: « On a du mal un peu à comprendre ce que les lycéens font touchent le secteur privé servent en général d'argument pour s'attaquer aux droit des salariés du secteur public traités en privilégiés, etc. On pourrait ajouter que l'on ne peut à la

On pourrait ajouter que l'on ne peut à la fois dénoncer le « corporatisme » de certains syndicats du secteur public lorsqu'ils défendent le statut des fonctionnaires et dénoncer leur absence de corporatisme quand ils participent au mouvement contre la « loi Travail ». Mais quelques importants ne sont pas à une contradiction près, tant que cela leur permet de délégitimer la moindre mobilisation sociale.

Ces inestimables individualités qui se croient en état d'apesanteur sociale laissent entendre que, pour être "concerné", il faut être personnellement et directement touché. »

du « débat » qui suivit. La même Sophie Coignard se citait elle-même puisque dès le 9 mars, dans l'hebdomadaire qui l'emploie (Sous le titre : « Manifestations contre la loi travail : des carpes et des lapins ») elle avait expliqué en vidéo : « Il n'y a rien de commun entre les mouvements de grève à la SNCF et à la RATP et les manifestations contre la loi El Khomri. Sauf la passion du statu quo. »

Et l'on a pu lire une version grinçante de cette déploration dans un *tweet* de Jean-Michel Aphatie : dans la rue parce que vous n'êtes pas du tout concernés par cette loi travail » Et Samya Mokthar de répondre : « Nous sommes les salariés de demain... » Mais on n'arrête pas un géant de l'info par ce genre d'anticipation. Attention, accrochez-vous! C'est du lourd :

– Jean-Marc Morandini : « Vous savez que d'ici demain, il va y avoir 25 « lois Travail » nouvelles, parce que les lois y'en a sans arrêt, ça change sans arrêt ; ça change tous les ans, donc je pense que même vous quand vous allez travailler,

POURTANT L'ESSENTIEL EST AILLEURS

Que nombre de chroniqueurs et éditorialistes ne comprennent rien aux mouvements sociaux n'est ni nouveau, ni surprenant. Mais qu'ils se sentent, malgré eux, obligés de l'avouer ainsi publiquement en dit aussi long sur les effets de la position sociale qu'ils occupent que de fines analyses sociologiques. Ces inestimables individualités qui se croient en état d'apesanteur sociale laissent entendre que, pour être « concerné », il faut être personnellement et directement touché. On comprend dès lors pourquoi ils ne sont pas « concernés » par la précarité et les conditions de travail des soutiers de l'information et par les suppressions d'emplois qui frappent leur entreprise ou les entreprises voisines. Que chacun vaque à ses affaires et s'occupe de sa chapelle!

Soyons rassurés: nos détecteurs de « pas concernés » n'ont pas encore opposé, à celles et ceux qui font cause commune par solidarité, que seuls les mal-logés sont concernés par la solidarité avec les sans-abris ou que seuls des exilés sont concernés par la solidarité avec les migrants.

Solidarité? Sans doute une passion triste aux yeux des gais lurons de l'éditocratie.



jean-michel aphatie

Dans les manifestations anti #ElKhomri des fonctionnaires et des salariés d'EDF dénoncent la précarité au travail. Humour français?

Tout cela était si évident que l'on pouvait s'étonner de ne pas avoir lu ou entendu asséner : « les lycéens ne sont pas concernés puisqu'ils ne sont même pas en recherche d'emploi : qu'ils passent leur bac d'abord! »

C'était sans compter sur le 1er avril et sur la capacité de Jean-Marc Morandini de tout transformer en farce, dans son émission sur Europe 1, « Le grand direct de l'actu ».

Titre de l'émission du jour « Manifestations : faut-il renvoyer les lycéens en cours ? ».

La question se pose et Jean-Marc Morandini la pose : « Faut-il continuer à manifester ou faut-il renvoyer les lycéens en cours? [...] Ont-ils raison d'être dans la rue ou est-ce une excuse de plus pour ne pas travailler? » S'adressant à Samya je ne pense pas que ça soit cette « loi Travail » qui s'appliquera pour vous. » Et encore :

- Jean-Marc Morandini : « Mais juste vous pensez que ne pas aller en cours, être dans la rue, bloquer les lycées, ça, ça prépare bien votre avenir ? »

Ces inestimables manifestations de la liberté d'opiner ne laissent guère de place à la liberté d'opiner différemment. Pourtant à ces commentaires à sens unique, on peut aisément en opposer d'autres : que les contrats de travail des agents d'EDF ou de nombre de salariés de la Poste sont désormais des contrats de droit privé, que les emplois précaires prolifèrent dans la fonction publique, que les fonctionnaires ont des enfants et qu'ils se préoccupent de leur avenir, que les transformations régressives qui

*Henri Maler est animateur d'Acrimed.



Maya Surduts, un féminisme de luttes

Maya Surduts, figure incontournable du féminisme français, vient de nous quitter le 13 avril 2016. La Revue du projet a souhaité lui rendre hommage en publiant un extrait d'un entretien, réalisé en 2013 par **Margaret Maruani*** et **Rachel Silvera***, qui nous invite à suivre son parcours personnel et militant.

ille de juifs estoniens, intellectuels et communistes - nous sommes dans les années 1930 - elle sera une immigrée permanente. Enfant, elle a été ballottée de Riga à Paris, en passant par l'Isère et l'Afrique du Sud. Adulte, elle a vécu en Suisse, aux États-Unis, puis à Cuba avant de revenir à Paris dans les années 1970... Elle a été témoin de la seconde guerre mondiale, des déportations, elle a vécu et soutenu l'espoir de la révolution cubaine - et tout cela, avec une force de conviction incrovable. Toujours et partout, elle a été du côté des luttes : avec le FNL pendant la guerre d'Algérie, avec les mouvements Black lors de la Marche sur Washington avec la révolution cubaine pendant huit années. C'est au début des années 1970 qu'elle revient à Paris pour engager toutes ses forces militantes dans le féminisme. [...]

Rachel Silvera : En mai 1968 tu étais à Cuba ? Tu avais écho de ce qui se passait ?

Maya Surduts: J'étais là-bas et je n'avais aucune envie de rentrer. Ça ne m'intéressait pas. Parce que j'étais ailleurs, j'étais là-bas. Tout cela se termine donc en 1971, ils ne m'ont pas laissé sortir à la date prévue, le 1er avril. J'ai dû attendre ma sortie pendant trois mois sans aucune explication. Finalement, c'est moi qui ai fixé la date de mon départ. Je pense que là j'avais pris un gros risque mais ça a marché. En France, je suis entrée en 1972 à Révo (Révolution), qui était une scission de la Ligue communiste révolutionnaire. Je faisais des traductions en free-lance, mon insertion sociale était faible et j'avais quand même passé huit années à l'étranger. C'était l'époque de « l'établissement », les militants allaient s'établir à l'usine pour compenser la faible insertion en milieu ouvrier des militant-e-s d'extrême-gauche. Les filles établies me disaient que je ne servais à rien du tout et que je devais aller au MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), c'est comme ça qu'a commencé mon activité féministe.

Margaret Maruani : Qu'est-ce qui, fondamentalement, a fait de toi une féministe ? [...]

MS: Le MLAC n'était pas n'importe quoi

pour moi, parce que j'avais eu quatre avortements. Il faut dire qu'à l'époque, on ne connaissait pas la contraception. J'ai eu une relation avec un étudiant en médecine, et il n'a rien dit quand je lui ai annoncé que j'étais enceinte. Il devait avoir peur, peur pour sa carrière. J'avais 17 ans, c'était en 1955, à l'époque ça ne rigolait pas. L'avortement par une « faiseuse d'ange », comme on disait, je l'ai éprouvé. Ça s'est fait sur une table de cuisine. J'aurais pu avoir une infection ou faire une hémorragie. Je n'habitais plus chez mes parents mais j'y allais le week-end. La femme m'avait posé une sonde et tout d'un coup j'ai « éliminé » chez mes parents et ma mère n'était pas là. Mon père était là, [...] Il n'a jamais eu un mot de travers, de reproche, et ça, je le dis et j'insiste. [...]. Ensuite, j'en ai fait un en Suisse, chez un médecin, le troisième aux États-Unis et ensuite à Cuba à l'hôpital. Voilà pourquoi ma proximité avec le MLAC. J'habitais Paris, à l'époque le MLAC ce n'était pas n'importe quoi. À Jussieu les amphis étaient bondés. [...]. On a poussé loin la désobéissance civile et ils ont mis un an et demi à faire une loi. Je pense que ce pays était resté attardé, qu'il n'avait pas véritablement rompu avec le pétainisme. Cela rejoint ma conviction que c'est un pays familialiste et c'est un pays qui reconnaît peu de droits aux femmes. Et même maintenant, on continue à se battre, tout le temps. Je n'ai jamais arrêté. Le MLAC luttait pour la reconnaissance du droit des femmes à disposer de leur corps, [...]. J'y suis entrée et ie n'ai jamais quitté ce mouvement. À partir de là j'ai commencé à me poser des questions. Pendant longtemps j'ai considéré que les femmes violées étaient des putes, qu'elles l'avaient bien cherché. J'adhérais totalement à l'idéologie dominante, à tous les lieux communs... Je ne suis pas née avec le féminisme, même si ma mère a toujours fait ce qu'elle a voulu. [...]

RS: Pour toi, c'est vraiment l'avortement la contraception qui est à l'origine de ton engagement? Et du mouvement des femmes en général?

MS: L'élargissement du mouvement se fait après la loi. C'est le MLF qui est à l'origine de la lutte pour l'avortement, qui a posé les principes fondamentaux, les femmes doivent disposer de leur corps. Ensuite il y a eu le Manifeste des 343, le GIS (Groupe information santé), qui a introduit la méthode d'avortement par aspiration et qui a lancé le Manifeste des 331 médecins ayant déclaré avoir pratiqué des avortements. Le problème c'est que le MLF n'a pas su se doter de l'instrument privilégié de la lutte. Le véritable instrument, ça a été le MLAC, qui a pratiqué l'avortement et arraché la loi Veil. [...]

MM: Intellectuellement, philosophiquement même, comment es-tu passée de la lutte sur l'avortement, la contraception à un engagement féministe plus large?

MS: Je vais vous donner un exemple de situation qui illustre bien des prises de position à caractère politique qui dépassent le strict cadre de la lutte pour l'avortement. Au printemps 1974, il y avait une loi en préparation, c'était une commission qui devait décider à la place des femmes. Personne n'était d'accord et une mobilisation nationale se préparait. Sur ce fait, Pompidou meurt. À la direction du MLAC, outre Monique Antoine et Claudine Bachet, il y avait Simone Iff, le Planning familial et l'extrême gauche... La majorité, au plan national, a décidé de mettre un terme à la mobilisation, de respecter la trêve électorale. Sur la région parisienne, il y avait soixante-dix comités MLAC, cinquante ont pris position pour la mobilisation, dix contre et dix se sont abstenus. Et nous sommes descendus à des milliers dans la rue. La loi dite Veil a été édictée le 17 janvier 1975 après un vote houleux, difficile. C'était une loi limitée et qui ne prévoyait pas le remboursement de l'acte. On avait la loi, mais on n'avait rien qui imposait son application. Normalement, dans tous les hôpitaux, il devait y avoir un centre d'IVG et ce n'était pas le cas. On a même occupé plusieurs hôpitaux: Cochin, Montreuil et à Marseille. Rien n'était prévu, mais on a eu des équipes formidables, une conception collective avec les rôles qui tournaient, une remise en question d'une certaine hiérarchie... Et surtout il fallait cesser de culpabiliser les femmes. Ailleurs, dans les pays où le droit formel à l'avortement était acquis, ça allait de pair avec le remboursement. En France, il a fallu redescendre dans la rue. Moi, je considère qu'au cœur de l'émancipation des femmes, il y a le droit à disposer de son corps et l'autonomie financière.

RS: Sur l'autonomie financière, peuxtu nous donner des exemples des grandes mobilisations dans les années 1970, 1980?

MS: Il y avait tout ce qui était autour des droits des femmes. On est allé au Salon des Arts ménagers, pour dire, par exemple, que Moulinex ne libère pas les femmes. En fait tout se tient. Le droit réel à l'avortement, tu ne l'auras pas tant que tu n'as pas les autres droits. Même pour avoir une contraception pour les mineures, les entraves, les difficultés sont énormes. Pour la première fois, dans la loi de 2001, nous avons obtenu une seule loi, et pas deux, pour l'avortement et la contraception. C'était un saut qualitatif considérable, mais pourquoi n'arrive-t-on pas à la faire appliquer? En 1979, il y a eu le vote définitif de la loi, une manifestation nationale, la plus grosse manifestation, il y avait tout le monde. Mais un groupe a déposé le sigle MLF, alors qu'elles étaient minoritaires. Il y a eu, après ça, un rapprochement important entre le courant lutte de classes (dont je faisais partie) et le courant radical avec Christine Delphy. On a travaillé pendant un an pour obtenir la Maison des femmes, c'était en 1980-1981. [...] C'était un combat. Des tas d'associations, des revues y ont participé. On a célébré le 40e anniversaire du Deuxième Sexe à la Sorbonne, en 1989. En 1990, on apprend qu'il y a des opérations « commandos » contre l'avortement, à l'initiative de deux structures : la « Trêve de Dieu », dirigée par une femme, l'autre c'était « SOS Tout-Petits », dirigé par un membre du Front National. La CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception) s'est constituée en octobre 1990 pour lutter contre ces commandos.

MM: La CADAC, ça regroupait qui?

MS: C'était beaucoup plus large que ça ne l'est aujourd'hui, il y avait des représentants d'associations féministes, de syndicats, de partis, il y avait beaucoup de monde mobilisé. Moi j'étais une de celles qui animaient. Les filles de Colombes en étaient, des filles qui bossaient sur le terrain, qui se rendaient compte de la gravité des actions « commandos », il y avait des gens du Planning. [...]

RS: Et le CNDF?

MS: La manifestation de 1995 était pour nous un risque, on ne savait pas, on n'avait pas réalisé dans quelle situation on se trouvait. Le 24 novembre 1995, c'était la mobilisation des cheminots. Et le 25 on était 40 000 dans la rue, à notre initiative. Un tiers d'hommes y ont participé et trois générations. Le mouvement social de 1995 a ouvert un espace, pendant des années, on a fait tout « tous ensemble ». Des actions fortes, unitaires. La porte s'est refermée en 1998. À l'issue de la manif du 25 novembre 1995, il fallait faire quelque chose et c'est ainsi qu'on a créé le Collectif national pour les droits des femmes.

MM: Qui regroupe qui?

MS: Sur le papier beaucoup de gens: les partis, comme le PS que l'on a peu vu, le PC, les Verts, le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) - pas Lutte ouvrière (LO), eux, ils apparaissent et disparaissent. Le seul moment où LO a vraiment été dans la lutte c'était au MLAC au moment de l'avortement. Ensuite les syndicats : la CGT, Solidaires et la FSU. Leur activité est majoritairement concentrée sur l'intersyndicale. Aujourd'hui, il y a aussi le Front de gauche. Il y a des associations généralistes comme la LDH, ATTAC... Suzy Rojtman et moi sommes les porteparole. Les premières années, il y avait un monde fou.

RS: Depuis l'époque de la création, il y a eu des grands temps forts...

MS: Oui, en 1997, on a fait des Assises où il y avait 2 000 personnes. Elles ont été précédées par des états généraux locaux dans plusieurs endroits. Le Collectif a développé une grande activité sur le terrain des violences. Le thème des violences a émergé. On a déposé une loi-cadre, inspirée par la loi espagnole mais plus large puisqu'elle ne concernait pas seulement les violences conjugales. Nous avons recueilli 16 000 signatures que nous sommes allées porter au président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer. Du coup ils ont mis en place une commission d'évaluation sur six mois. Cela a donné lieu à la loi du 9 iuillet 2010, ce n'est pas exactement la loi qu'on aurait voulue, mais tout de même...

RS: Ton activité principale, aujourd'hui, c'est d'être porte-parole du CNDF?

MS: Et la CADAC aussi. Il faut poursuivre un vrai rapport de forces. Par exemple, on soutient les filles de Licenci'elles qui sont formidables, elles ont été licenciées par les Trois Suisses. Il va y avoir la

loi-cadre sur les violences à retoiletter. Sur l'avortement, c'est la CADAC qui agit, qui se bat. Nous avons pris l'initiative de faire une manifestation le 6 novembre 2010 qui, pour la première fois, liait le droit à l'avortement et le démantèlement de l'hôpital public. Ce n'est pas évident, le secteur de la santé est un secteur difficile et pas très avancé sur le terrain du droit des femmes. Ce n'est pas parce qu'il est féminisé, au contraire, c'est comme dans l'éducation. Le problème qui se pose aujourd'hui est celui de faire avec le nouveau gouvernement. Le CNDF a été à l'initiative de réunions de la gauche de la gauche féministe pour débattre de l'ensemble de nos positions. On a invité toutes les différentes composantes du Front de Gauche, les anciennes de la Ligue, etc.

MM: Aujourd'hui, quelles sont les priorités pour toi?

MS: Ne pas perdre sur le terrain de l'avortement. Et puis, il faut qu'on arrive à avancer sur l'emploi, c'est une situation qui se dégrade de jour en jour.

MM: Si on fait une rétrospective sur ta longue vie militante, quelles sont tes réussites et quels sont tes échecs

MS: La réussite c'est d'avoir été à l'initiative du Collectif des droits des femmes, la manifestation de 1995, la CADAC, les lois sur les violences, sur la loi-cadre. Ce qui pose problème c'est que notre mouvement contestataire et radical soit supplanté par d'autres moins radicaux. Je pense qu'il y a place pour tout le monde et qu'il est nécessaire d'avoir un courant pour qui la priorité c'est l'affrontement au pouvoir.

MM: Tu as peur d'un féminisme qui se dépolitise ? RS : Qui se dépolitise ou bien qui s'institutionnalise...

MS: Oui, c'est pareil. Se dépolitise ou s'institutionnalise, c'est la même chose. Si tu veux conserver un certain type de place dans le rapport au pouvoir, il ne faut pas aller au-delà.

MM : Toi, tu le définirais comment ton féminisme ?

MS: Un féminisme de luttes. ■

*Margaret Maruani est sociologue. Elle est directrice de recherches au CNRS.

Rachel Silvera est économiste. Elle est maître de conférences à l'université Paris Ouest - Nanterre.

Extraits de « Maya Surduts, un féminisme de luttes », *Travail, genre et sociétés*, n° 29, janvier 2013, publiés avec l'aimable autorisation des éditions La Découverte. Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. » Karl Marx, Friedrich Engels - L'Idéologie allemande.

Étienne Cabet (1788-1856), le temps de l'utopie communiste

Auteur du Voyage en Icarie, un roman utopique, Étienne Cabet fut l'un des premiers communistes français. Il exerça une certaine influence sur les ouvriers parisiens au milieu du XIXe siècle et fonda des colonies communistes aux États-Unis.

Par François Fourn*

tienne Cabet, député, journaliste, militant républicain de premier plan, est condamné, en 1834, à cinq ans de prison pour un délit de presse. Il est reconnu coupable d'offense envers la personne du roi après la publication d'un article où il a dénoncé le refus d'accorder l'asile politique à des patriotes polonais en fuite. Il préfère l'exil à la prison.

En Angleterre, entre 1834 et 1839, il se convertit au communisme. Pour en exposer la doctrine, pour en argumenter la possibilité, pour convaincre la bourgeoisie et les travailleurs, notamment les femmes, de l'adopter, il rédige un roman, le Voyage en Icarie. Il raconte comment un pays, à peine imaginaire, grand comme la France, après une histoire révolutionnaire comparable, parvient à mettre en place le régime de la communauté des biens et à réaliser l'égalité absolue entre tous ses citoyens. Entre l'effondrement de l'ancien régime et la réalisation d'Icarie, la période transitoire décrite dans le roman est un récit de ce qui aurait pu advenir en France si Robespierre n'avait pas été vaincu en juillet 1794. Tout au long de son ouvrage, comme dans tous ceux qu'il a publiés depuis le début des années 1830, Cabet proclame son admiration pour Robespierre. Selon lui, il a sauvé la France au pire moment des guerres contre la Révolution. Nonobstant l'affirmation que son communisme est une suite possible à l'œuvre

commencée par les Montagnards en 1793, il est l'un des rares réformateurs sociaux du XIX° siècle non seulement à reconnaître mais à soutenir que ses propres propositions relèvent de l'utopie. Il prétend que l'idée de la communauté des biens lui serait venue en lisant Thomas More et non pas en discutant avec les révolutionnaires français arrivés nombreux à Londres, en 1835, après s'être évadés de la prison de Sainte-Pélagie. Ces jeunes républicains, fervents admirateurs de Babeuf et Buonarroti, ont participé aux événements insurrectionnels d'avril 1834 à Lyon ou à

« Il pose que le principe de la fraternité entre toutes les classes est un préalable à tous les progrès. »

Paris. Pour Cabet, ces hommes qui attisent l'antagonisme de classe, qui préconisent la participation aux sociétés secrètes et fomentent des actions violentes pour déclencher une guerre civile sont des Enragés, des Hébertistes. Ils effraient l'opinion publique, ils nuisent à la propagande du communisme.

Il appelle, lui, les ouvriers communistes à gagner la confiance de la bourgeoisie en s'instruisant et en se moralisant. Il pose que le principe de la fraternité entre toutes les classes est un préalable à tous les progrès. Il publie, après son retour en France,

une Histoire populaire de la Révolution française en quatre volumes, son Voyage en Icarie, puis une série de brochures dont l'une au titre très explicite, Comment je suis communiste, qui paraît au mois de septembre 1840. Six mois plus tard, en mars, il lance un journal, le Populaire de 1841 avec le projet d'évincer tous les autres organes du communisme.

LES COMMUNISTES ICARIENS

Il échoue. Il ne parvient jamais à imposer une direction unique aux divers courants qui se réclament de « l'école communautaire », beaucoup le tiennent pour un « endormeur ». Il parvient encore moins à convaincre la bourgeoisie réformiste que le communisme n'est pas la pire des horreurs: « Je le proclame bien haut, j'aime la propriété, qui est le fondement de toute moralité; je ne suis pas communiste; je hais les communistes », s'écrie, un jour, Ledru-Rollin, en 1841. En 1842, réunis en assemblée générale, les actionnaires du Populaire, pour l'essentiel des ouvriers parisiens, adoptent le nom de « communistes icariens » pour signifier leur renoncement à la violence et aux sociétés secrètes, mais cette proclamation n'émeut personne en dehors de leurs rangs. Cabet se plaint qu'une « conspiration du silence » entoure son prosélytisme communiste. La propagande légale et pacifique en faveur d'Icarie l'isole, le conduit dans une impasse politique. En 1846, il publie une nouvelle profession de foi qui atteste un repli sectaire, Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ. Il soutient, dans cet ouvrage, que Jésus était communiste et incompris, comme lui. Il compare les persécutions contre les icariens à celles subies par les premiers chrétiens dix-neuf siècles plus tôt. Pour financer et diffuser son journal, sous le couvert légal d'une activité en théorie commerciale, il parvient à mettre en place un mouvement politique remarquablement organisé et discipliné. Autour de lui, à Paris, il réunit, chaque dimanche, à son domicile, un premier cercle de militants ouvriers particulièrement dévoués, une douzaine d'hommes environ auxquels il dispense une solide formation politique.

prémisses de la tourmente révolutionnaire qu'il pressent, il prend peur, il choisit la fuite. Les préparatifs du départ commencent aussitôt. Dès le 23 mai, les icariens apprennent qu'il leur faudra céder à la communauté tout ce qu'ils possèdent et que l'apport minimum est fixé à 600 francs, ce qui exclut du départ les ouvriers pauvres. Un contrat social est publié, dans lequel Cabet se nomme lui-même gérant unique de la communauté pendant les dix premières

Cans tous les départements français ou presque, à Londres, en Catalogne, en Suisse, en Algérie, Cabet entretient un réseau de correspondants chargés de vendre son journal et ses brochures. »

Les actionnaires du journal sont réunis plusieurs fois par an, à Paris, et forment un cercle bien plus large d'hommes et de femmes prêts à de nombreux sacrifices, notamment financiers. Leurs assemblées générales votent les décisions importantes concernant le mouvement icarien. Dans tous les départements français ou presque, à Londres, en Catalogne, en Suisse, en Algérie, Cabet entretient un réseau de correspondants chargés de vendre son journal et ses brochures. Ils sont des collaborateurs de confiance, ils veillent à la stricte orthodoxie des pratiques militantes loin de Paris. Les abonnements au Populaire sont souvent pris à plusieurs, chaque exemplaire du journal passe plusieurs fois de mains en mains, il est lu à haute voix chez le marchand de soupe, dans les arrière-cours, dans les ateliers pendant le travail. L'été, les icariens organisent des pique-niques à la campagne, ils chantent des hymnes communistes, ils s'émerveillent en plein air des promesses de la communauté. Pacifique, le communisme icarien est un mouvement familial, de manière délibérée, fortement féminisé.

FONDER ICARIE DANS LES TERRES « VIERGES » DU NOUVEAU MONDE

Malgré toutes les précautions prises, en 1846, à Tours, un groupe d'icariens semble vouloir s'éloigner du correspondant local du *Populaire*, le docteur Desmoulins. Plusieurs d'entre eux se sont mêlés à des paysans émeutiers qui ont épouvanté la ville les 21 et 22 novembre. Le procès a lieu à Blois. Le 29 avril 1847, huit icariens sont reconnus coupables d'avoir participé à une société secrète. Quelques jours plus tard, le 9 mai, dans le *Populaire*, Cabet annonce qu'il veut partir en Amérique. Il appelle les icariens à une vaste émigration, à fonder Icarie dans les terres « vierges » du Nouveau Monde. Face aux

années. Une commission d'admission est constituée et une intense propagande d'argent est lancée avec efficacité.

Enjanvier 1848, Cabet annonce à ses disciples que le lieu choisi pour l'installation de leur nouvelle patrie se situe dans le nord du Texas. Le 3 février 1848, une première avant-garde de soixante-neuf « soldats de la Fraternité » quitte le port du Havre pour aller « fonder en Icarie le bonheur de l'Humanité ». Le 27 mars, en débarquant à la Nouvelle Orléans, ils apprennent qu'une révolution a eu lieu en France après leur départ, que la République a été proclamée. Après discussion, ils décident de poursuivre leur mission.

Quelques jours plus tard, ils sont en territoire comanche. Ils s'engagent dans un périple éprouvant à travers un pays mal cartographié, infesté de moustiques, sans route, sans pont, inaccessible aux chariots. Les premiers d'entre eux atteignent seulement le 8 mai les Cross Timbers où ils doivent installer la colonie d'Icarie, sur les bords de la Denton Creek, un affluent de la Trinity River. Cabet a obtenu la concession gratuite d'un million d'acres dans cette région à la condition de construire sur chacune des sections à prendre une cabane de rondins avant le 1er juillet. C'est une tâche impossible. Quelques loghouses seulement sont construites à la date prévue et elles sont inhabitables.

Dès le mois de juillet, les fièvres emportent les premiers pionniers, ils sont harassés par le travail qu'ils s'imposent, y compris en plein soleil. Quand les membres de la deuxième avant-garde, partis de Paris le 3 juin, arrivent sur le site à la fin du mois d'août, leur chef, Favard, ordonne un sauvequi-peut immédiat, le repli en désordre, chacun pour soi. Deux mois plus tard, tous ne sont pas encore arrivés à rejoindre la Louisiane, plusieurs meurent en route. Cabet n'est vraiment informé de la situation qu'en novembre. Depuis l'été, surtout

après les événements de juin à Paris, hâté par les manifestations anticommunistes qui se multiplient en France, il a organisé les premiers « grands départs ». Au Havre ou à Bordeaux, cinq cents hommes, femmes et enfants ont embarqué pour lcarie sans savoir qu'elle n'existe plus. Les premiers navires arrivent à la Nouvelle Orléans vers la fin du mois de novembre. Un semblant de communauté est organisé pour parerau plus pressé. Cabet rejoint ses disciples en janvier 1849, ils sont fortement divisés, certains sont très hostiles. Soutenu par près de trois cents « persévérants », il décide de continuer.

Le 15 mars, les icariens arrivent à Nauvoo, sur la rive gauche du Mississippi, dans l'État de l'Illinois. La ville vient d'être abandonnée par les Mormons partis pour l'Utah. C'est là qu'ils commencent vraiment l'expérience de la communauté. Ils sont entre deux cent cinquante et six cents, selon les moments, occupés pour l'essentiel à des travaux agricoles. La vie dans la colonie est difficile. Les dissidences sont nombreuses, les conflits intenses. En octobre 1856, ne supportant plus son puritanisme tatillon, l'accusant d'aspirer à la dictature, la majorité des colons décide de chasser Cabet de la colonie. Il meurt, le mois suivant.

Pacifique, le communisme icarien est un mouvement familial, de manière délibérée, fortement féminisé. »

À Saint-Louis, les cent soixante icariens de la minorité qui lui sont restés fidèles tentent une nouvelle expérience communautaire jusqu'en 1864. En 1857, les membres de la majorité, s'ils se sont dressés contre les dérives autoritaires du fondateur d'Icarie à la fin de sa vie, sont restés convaincus par son projet initial d'expérimenter la démocratie absolue. Ils installent la colonie icarienne à Corning, dans l'Iowa. Leur communauté est dissoute en 1898, cinquante ans après le départ de la première avant-garde du Havre. Plus de cinq mille migrants français, allemands ou espagnols, des réfugiés politiques pour beaucoup, notamment après la Commune, ont séjourné dans l'une ou l'autre des colonies icariennes en Amérique.

*François Fourn est historien. Il est docteur en histoire contemporaine de l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.

Edward P. Thompson, historien radical

La traduction récente de deux ouvrages majeurs (La guerre des forêts, et Les usages de la coutume) permet enfin au public français de mieux apprécier l'œuvre immense du grand historien anglais Edward Thompson, qui rendit toute leur place au peuple et aux luttes sociales dans l'histoire de son pays.

PAR PHILIPPE MINARD*

dward Palmer Thompson (1924-1993) est sans doute l'historien le plus célèbre de sa génération et l'un des plus cités dans le monde. Doté d'un immense charisme, d'un incontestable talent oratoire et d'une plume acérée, ce grand dévoreur d'archives était aussi un franctireur au plan professionnel: il a enseigné la littérature, la poésie et l'histoire dans des cours du soir pour adultes, mais n'a jamais soutenu de doctorat, et la plus grande partie de sa vie intellectuelle s'est déroulée en dehors de l'université. Son parcours est marqué du double sceau du cosmopolitisme et de l'engagement politique. Fils d'un pasteur méthodiste qui fut missionnaire en Inde, il adhère au Parti communiste de Grande-Bretagne en 1942, et combat en Afrique du Nord et en Italie pendant la Seconde Guerre mondiale; en 1947, il s'engage un moment comme volontaire au service de la nouvelle Yougoslavie socialiste.

Son premier livre (non traduit) est consa-

cré à William Morris, l'écrivain fondateur de la Socialist League en 1884, qui est sans doute le plus romantique des révolutionnaires socialistes. Morris incarne un socialisme anti-industrialiste, soucieux de défendre l'environnement, l'art et le patrimoine architectural. Cette référence au romantisme et à l'utopie est cruciale pour comprendre la réflexion politique ultérieure de Thompson, en particulier quand il s'opposera au scientisme de certains marxistes althussériens.

L'HISTOIRE « PAR EN BAS »

Avec Eric Hobsbawm, E. P. Thompson a révolutionné la manière de faire de l'histoire dans les années 1960, à travers la formule de « l'histoire par en bas » : il s'agissait de rompre avec une histoire traditionnelle focalisée sur les institutions et les grands hommes, au profit d'une histoire des pratiques et des résistances populaires. En prenant au sérieux des comportements et des savoirs jusque-là considérés comme marginaux

Cherchant à comprendre la genèse des classes sociales, il insiste sur la notion de processus, saisi à travers les catégories de la pratique. »

En 1956, à la suite de la répression du soulèvement hongrois, il quitte le Parti communiste et devient l'un des fondateurs de la Nouvelle Gauche britannique, qui incarne le socialisme humaniste dans lequel il se reconnaît. En 1960, il participe à la fondation de la célèbre New Left Review, dont l'influence intellectuelle a été très profonde (et qui sera ensuite reprise par Perry Anderson). À la fin de sa vie, il a déployé une énergie considérable au sein du mouvement pour le désarmement nucléaire (CND).

ou pulsionnels, ce courant historiographique a contribué à profondément renouveler l'histoire sociale et politique britannique. L'étude du peuple et de la culture populaire trouvait ainsi ses lettres de noblesse : « Je cherche à sauver de l'immense condescendance de la postérité le pauvre tricoteur sur métier, le tondeur de draps luddite, le tisserand qui travaille sur un métier à main, l'artisan "utopiste" », déclare Thompson dans La formation de la classe ouvrière anglaise.

AU COMMENCEMENT EST L'EXPÉRIENCE

Ce grand livre, paru en 1963, et traduit très tardivement en français, en 1988 (mais aujourd'hui disponible au format poche), marque une rupture avec une vision mécaniste du marxisme des années 1950-1960, et un certain déterminisme empreint d'économicisme : cherchant à comprendre la genèse des classes sociales, il insiste sur la notion de processus, saisi à travers les catégories de la pratique. La transformation des rapports sociaux liés à la révolution industrielle, au tournant des XVIIIe et XIXe siècles, n'est pas le simple fruit des effets de l'industrialisation, mais aussi le résultat direct de l'action collective.

En mettant l'accent sur l'expérience vécue des individus et des groupes, Thompson redonne toute sa place à l'agir humain dans les processus historiques. intérêts sont différents des leurs, et le plus souvent opposés [...].

La conscience de classe est la manière dont ces expériences se traduisent en termes culturels et s'incarnent dans des traditions, des idées, des systèmes de valeurs et des formes institutionnelles » (La formation de la classe ouvrière anglaise, Seuil, 1988, rééd. Points 2012).

Dès lors, Thompson peut conclure : « La classe est définie par les hommes à mesure qu'ils vivent leur propre histoire [...]. La classe ouvrière se créa elle-même tout autant qu'on la créa ».

CULTURES DE RÉSISTANCE

Le second volet de l'œuvre de Thompson est consacré au monde rural du XVIIIe siècle. *La guerre des forêts*, son deuxième grand livre récemment traduit (La Découverte, 2014), est consacré à la

L'attachement aux communs, face à la montée de l'individualisme possessif, n'est pas la marque d'un état d'esprit archaïque, mais bien plutôt d'un esprit assumé de solidarité. »

Pour lui, les classes sociales n'existent pas en tant qu'entités séparées, posées à l'avance. Elles sont au contraire un processus en construction permanente, le produit de l'expérience des antagonismes vécus: « la classe est un rapport et non une chose ».

« J'entends par classe un phénomène historique unifiant un grand nombre d'événements d'origine variée et sans lien apparent, qui relèvent aussi bien du matériau brut de l'expérience que de la conscience [...]. Je ne conçois la classe ni comme "structure" ni même comme "concept", mais comme une réalité qui se déroule dans les rapports humains [...]. On peut parler de classe lorsqu'un groupe d'hommes, à la suite d'une expérience passée ou présente commune, ressentent et expriment l'identité de leurs intérêts, qui les rapprochent et les confrontent à d'autres hommes dont les

longue traque des braconniers par les gardes-chasses dans les forêts royales anglaises. Le braconnage, les attaques contre les clôtures des parcs aux cerfs, tout comme le vol de bois, réprimés à partir de 1723 comme des crimes passibles de la peine de mort (rien moins que cela), sont analysés comme l'expression d'une résistance populaire face à la privation de droits collectifs ancestraux, que les enclôtures viennent anéantir. Les paysans réagissent ainsi à la restriction de leurs droits d'usage qu'induit l'affirmation croissante d'une conception individualiste nouvelle de la propriété foncière.

Cette protestation des dépossédés est au cœur des chapitres passionnants réunis dans le recueil publié par Thompson deux ans avant sa mort, et aujourd'hui traduit sous le titre *Les usages de la coutume* (EHESS-Seuil-Gallimard, 2015). On y retrouve l'idée directrice de toutes ses

analyses: derrière les manifestations spectaculaires de la foule insurgée, derrière les actes de braconnage, derrière la violence des « luddites », ces ouvriers qui brisaient les machines, l'historien entend restituer les logiques d'action des acteurs, qui n'agissent pas sans raison ni rationalité. Thompson montre par exemple que les émeutes frumentaires du XVIIIe siècle ne sont pas les manifestations spasmodiques d'une colère aveugle, mais des actions résolues et contrôlées de taxation populaire: en imposant une vente forcée du blé à prix fixé, la foule manifeste son attachement à une « économie morale » qui veut que la communauté assure par elle-même à chacun les moyens de subsister, par des prix supportables, si les autorités ne le font pas. De la même façon, l'attachement à la coutume traduit le sentiment très fort d'appartenance à une communauté solidaire, dotée de droits et de devoirs réciproques. L'accès aux terres communales, comme l'exercice de droits d'usage collectifs sur l'ensemble des terres, que l'on soit ou non propriétaire, découle d'un principe de solidarité communautaire: les plus pauvres trouvent dans ces droits coutumiers un indispensable complément de ressources qui leur permet de survivre. L'attachement aux communs, face à la montée de l'individualisme possessif, n'est pas la marque d'un état d'esprit archaïque, mais bien plutôt d'un esprit assumé de solidarité.

Historien passionné des rebelles, Thompson aura lui-même été toute sa vie un rebelle, réfractaire à toute forme d'orthodoxie. C'est pourquoi son œuvre nous parle tant aujourd'hui. ■

*Philippe Minard est historien. Il est professeur d'histoire moderne à l'université Paris-8 Vincennes-Saint-Denis

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue.

Écrivez à revue@pcf.fr



Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

La vitesse et la ville

Alors qu'au premier abord les avantages de la vitesse sont nombreux, celle-ci peut être pernicieuse et participer au renforcement de la segmentation fonctionnelle développée par la modernité capitaliste.

PAR CORINNE LUXEMBOURG*

ux décennies de fonctionnalisme, de régulation à l'échelle automobile s'ajoute l'évolution de la conception de l'urbain, objet voué à la même obsolescence que le reste de la production humaine, et reconstruit, réaménagé par une constante recherche de sécurité. Peu à peu, l'espace public réorganisé exclut les usagers et la rue perd son caractère d'espace de socialisation. Au mieux, elle permet la circulation rapide et encadrée des populations (piétons et véhicules), pensée, prédéfinie, stérilisée, mise en scène, répondant en cela

pour dépasser ses limites elle se parcourt à 50 km/h, cessant de s'accorder aux 5 km/h du pas humain. Elle a perdu en rapidité, en finesse, en détail. Les enseignes et les façades se sont allongées rendant le corps et l'urbain de plus en plus inadaptés l'un à l'autre.

LA VITESSE NE FAIT PAS GAGNER DE TEMPS, MAIS DE L'ESPACE

Au premier abord, les avantages de la vitesse sont évidents, réduire la fatigue, le coût financier, le temps de déplacement, amélioration de la mobilité, des déplacements des individus et ainsi de leur degré de liberté. Du point de vue collectif, la vitesse contribue à favoriser les échanges. La ville s'accélère et devient plus compétitive. Son aire d'attraction s'agrandit. Pourtant, la vitesse ne fait pas gagner de temps, mais de l'espace. L'accélération des transports a permis

ments par jour), que le temps passé par déplacement est constant (16,4 minutes en 1982, 17,3 en 1994 et 17,9 en 2008), mais que dans le même temps, la distance moyenne parcourue par déplacement augmente très fortement: 17,1 kilomètres en 1982, 23,1 en 1994 et 25,2 en 2008. L'ensemble des gains de vitesse permis par la substitution des modes les moins rapides (notamment la marche à pied) au profit des modes les plus rapides (principalement l'automobile) a été consacré à un accroissement des distances parcourues. Ainsi, les gains d'accessibilité sont d'abord utilisés pour accroître les possibilités de choix (de lieux ou de milieux de vie, de travail ou de consommation), plutôt que pour restreindre les temps de déplacement. La compression de l'espace postulée

par David Harvey est introduite explicitement comme une annulation de l'espace par le temps « provoquée par un processus d'accélération temporelle », et les « flux » (flows) et « paysages » (scapes) de la modernité globalisée ne peuvent guère être interprétés que comme la conséquence de l'augmentation de la vitesse de circulation de flux d'information.

Ce passage d'un espace des lieux à un espace des flux implique une nécessaire souveraineté sur le temps, une mobilité signe d'une maîtrise et d'une domination de ceux qui n'auraient d'autres choix que d'être captifs des lieux. En bref, l'optimum de la modernité résiderait dans une combinaison entre immobilité et fulgurance/

L'espace public réorganisé exclut les usagers et la rue perd son caractère d'espace de socialisation. »

à l'injonction que le progrès ne pouvait s'accompagner que de la grande vitesse. Et la construction de la ville a suivi la fragmentation du zoning' fonctionnel (Division d'une ville ou d'un territoire en zones afin d'y répartir rationnellement les diverses activités qui s'y exercent);

des déplacements plus longs au détriment du temps qui aurait pu être gagné. Pour la France métropolitaine, selon les résultats des enquêtes auprès des ménages sur leur déplacement, on observe que les Français se déplacent presque autant (environ 3,1 déplace-

LA REVUE DU PROJET MAI 2016



Les gains d'accessibilité sont d'abord utilisés pour accroître les possibilités de choix (de lieux ou de milieux de vie, de travail ou de consommation), plutôt que pour restreindre les temps de déplacement. »

instantanéité, c'est-à-dire l'outil qui permette de maîtriser, de dominer.

LA VITESSE EXCLUT

La vitesse fabrique de la pauvreté, excluant ceux qui ne peuvent pas accéder à l'accélération comme participant d'une économie productiviste capitaliste. L'accélération fait de l'accessibilité à l'accélération un produit consommable lui aussi, car en réalité, on ne va pas où l'on veut, on va au mieux, où l'on peut, sinon on va où l'on est obligé d'aller. À quelques rares exceptions près, ségrégation et mobilité vont de pair.

À mesure que l'accessibilité et la performance des transports s'améliorent, les écarts d'accessibilité s'accroissent entre les plus riches et les plus pauvres. Le pauvre lui-même va plus lentement : son parcours est ralenti par les coupures créées par les grandes infrastructures et l'espace se reconfigurant pour les privilégiés. Sylvie Fol explique :

« Le processus qui lie étalement urbain et auto-mobilité génère de nouvelles formes d'inégalités en matière d'accès aux ressources urbaines, qui pèsent particulièrement sur les ménages non motorisés et donc, en particulier, sur les ménages pauvres. »

La vitesse peut être pernicieuse et par-

ticiper au renforcement de la segmentation fonctionnelle développée par la modernité capitaliste. Ajoutons aux propos de Sylvie Fol que parmi les personnes ralenties et dont l'aire de déplacement est réduite par ce fonctionnalisme, les femmes des classes populaires sont les plus concernées.

Le risque est de faire de la vitesse ou de la lenteur un slogan, un objectif, délié des

tiques locaux. C'est-à-dire partir de l'espace vécu. La plupart des salariés ne travaillent pas dans la ville dans laquelle ils dorment, ils ne vivent pas dans la ville dans laquelle ils logent. Plus encore, les lieux d'activité peuvent se multiplier créant chaque fois de nouvelles sociabilités, de nouveaux lieux d'habiter. C'est aussi l'un des principes qui ont conduit à l'écriture de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) en 2000 pensant une ville plus dense, mieux articulée au transport public (notamment par le redéploiement du tramway), où la répartition de logements sociaux au taux de 20 % par commune devait participer à réduire la fragmentation résidentielle. Néanmoins, il reste à penser la ville en termes de territoire, comme un espace en mouvement, en flux permanent physiques et virtuels. Martin Vanier nomme capitalisme réticulaire cette forme actuelle du capitalisme où bien sûr le

Penser la ville par la vitesse et la lenteur vise à exprimer l'enjeu démocratique nécessaire à la maîtrise des flux comme à celle du foncier. »

contextes locaux. Le ralentissement est aussi la nécessité de se tromper, de prendre le temps, de faire ensemble, d'apprendre, de construire des solidarités. L'accélération de la concentration des fonctions décisionnelles dans les grandes villes façonne les territoires participe de l'éviction des classes populaires non seulement des centres urbains mais aussi des proches couronnes périphériques. La lenteur, l'acception des écarts, des lointains ont aussi des enjeux démocra-

foncier est soumis au marché, mais aussi les flux de déplacements, de transports quels qu'ils soient et avec eux leurs performances. Penser la ville par la vitesse et la lenteur vise à exprimer l'enjeu démocratique nécessaire à la maîtrise des flux comme à celle du foncier.

*Corinne Luxembourg est géographe. Elle est maître de conférences à l'université d'Artois.



La culture scientifique est un enjeu de société. L'appropriation citoyenne de celle-ci participe de la construction du projet communiste. Chaque mois un article éclaire une question scientifique et technique. Et nous pensons avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et conscience sans science n'est souvent qu'une impasse.

La Lune

Dans le n° 53 (janvier 2016) nous avions voyagé jusqu'au Soleil. Cette foisci, nous irons moins loin, sur la Lune, comme Jules Verne, Charles Trenet et Neil Armstrong.

Entretien avec Colette Le Lay*

e Soleil a rendez-vous avec la Lune », chante Charles Trenet, mettant en musique les deux astres qui rythment nos jours et nos nuits. Pas étonnant qu'ils aient présidé aux calendriers. Les Égyptiens avaient découpé leur année solaire de 365 jours en 12 mois de 30 jours correspondant aux lunaisons - durée d'une nouvelle lune à la suivante. Restaient 5 jours additionnels dédiés aux dieux les plus importants. La réforme julienne intercalant des mois de 30 et 31 jours a quelque peu mis à mal le lien du calendrier avec la Lune.

Pour le philosophe grec Aristote (IVe siècle avant notre ère), la Lune est la frontière entre deux mondes totalement différents : le monde sublunaire de la corruption et de la finitude, opposé au monde supra-lunaire éternel et parfait. Cette conception de l'univers nous a été transmise par ses nombreux traducteurs et commentateurs et surtout par Thomas d'Aquin (XIII^e siècle) qui a tenté de la concilier avec les dogmes chrétiens. Aussi les premières observations de Galilée (1610-1611) sèment-elles le trouble dans la communauté savante : sa lunette lui révèle une surface lunaire tourmentée, cratérisée, et non pas polie et uniforme comme les disciples d'Aristote l'enseignent.

Galilée tente également d'expliquer un phénomène observé depuis des lustres, celui des marées. Mais le but ultime de sa théorie est de prouver le double mouvement de la Terre: la rotation sur ellemême et la révolution autour du Soleil. Aussi la Lune n'y joue-t-elle pas de rôle clef. Pourtant, replacée dans son contexte, cette théorie n'est pas fausse mais incomplète, comme l'ont montré plusieurs historiens des sciences. C'est à Newton qu'il appartiendra de montrer, dans le cadre de la gravitation universelle, que les marées sont dues à l'action conjuguée du Soleil et de la Lune (toujours le rendez-vous de Trenet...), et à Pierre-Simon de Laplace (1749-1827) de perfectionner la théorie et de mettre en place des mesures systématiques du niveau de la mer.

LE MOUVEMENT DE LA LUNE

Réapparaît ainsi le trio fondamental pour nous - Terre, Soleil et Lune - qui va occuper les meilleurs mathématiciens du XVIII^e siècle autour d'un problème qu'ils dénomment « problème des trois corps ». Ces trois grands savants sont Leonhard Euler (1707-1783), Alexis-Claude Clairaut (1713-1765) et Jean Le Rond d'Alembert (1717-1783). Kepler avait décrit le mouvement d'un astre autour d'un autre : ce n'est pas un cercle, comme le pensaient les Anciens, mais une ellipse. Mais lorsqu'un troisième astre s'en mêle, la trajectoire est perturbée. Ainsi, le mouvement de la Lune autour de la Terre estil excessivement difficile à déterminer. Newton avait expliqué que la seule gravitation universelle suffisait pour décrire le mouvement de la Lune, mais il n'avait pas poussé les calculs jusqu'au bout. Nos trois exceptionnels mathématiciens vont s'y atteler, non sans hésitation, erreurs, puis corrections, et avec force disputes, car le monde savant est loin d'être paisible en ce siècle des Lumières. Pourquoi vouloir à tout prix obtenir une « théorie de la Lune » ? Pour des raisons théoriques déjà exposées, mais aussi et surtout pour un motif pratique: la quête des longitudes en mer. Trouver sa latitude est simple (il suffit de déterminer la hauteur de l'étoile polaire). Mais pour trouver sa longitude, il faut soustraire l'heure de l'endroit où l'on se trouve de l'heure au méridien d'origine. En effet, sur la sphère terrestre, une heure représente 15° de longitude (puisque 24 heures représentent 360°). Or, conserver l'heure de son point de départ

Copernic a délogé la Terre de sa position centrale pour en faire une planète comme les autres. »

sur un navire n'est pas une mince affaire et les progrès réalisés sur les montres au XVII^e siècle n'étaient pas encore suffisants pour y parvenir. La première montre marine, conçue par l'horloger anglais Harrison en 1759, est un prototype fort cher. Et l'usage des chronomètres de marine ne se généralisera qu'au milieu du XIX^e siècle. En attendant, la méthode préconisée par les astronomes consiste, pour le marin, à mesurer la distance de la Lune à des étoiles de référence, et à en déduire l'heure du méridien d'origine en utilisant des tables lunaires aussi fiables que possible. D'où l'importance de connaître parfaitement le mouvement de notre satellite afin d'éviter le naufrage.

LA LUNE, SES « INFLUENCES » ET LES ÉCRIVAINS

Un saut dans le temps nous conduit sous la Restauration où le roi Louis XVIII donne, sans le savoir, un coup d'accélérateur aux recherches sur les influences supposées de la Lune. L'anecdote raconte que Laplace étant venu lui présenter les publications du Bureau des longitudes, Louis XVIII lui aurait demandé ce qu'était la lune rousse. Dépité de ne savoir répondre, Laplace charge le jeune François Arago (1786-1853) de s'enquérir auprès des jardiniers. La lune rousse est la lunaison qui suit Pâques. Elle est réputée provoquer le gel des bourgeons en dépit d'une température ambiante positive. Arago montre que la Lune n'est en rien responsable du gel. Sa présence indique seulement que le ciel est dégagé. Or, par temps clair, les végétaux peuvent présenter une température inférieure à celle de l'air ambiant. En réalité, la Lune peut être rousse à toute époque de l'année. Lorsqu'elle est basse sur l'horizon, la traversée de l'atmosphère par la lumière reflétée par la Lune induit un changement de couleur. Mais les jardiniers ont donné ce nom de « lune rousse » à la seule qui les intéresse et dont nous venons de parler. Dans ses Notices de l'Annuaire du Bureau des longitudes, destinées au grand public, puis dans son Astronomie populaire, Arago passe au crible de l'analyse scientifique toutes les influences supposées de la Lune sur le temps, les cultures, les maladies, etc. L'utilisation d'outils statistiques et de témoignages divergents lui permet de montrer que la plupart des croyances populaires liées à la Lune n'ont pas de fondement. Pourtant celles-ci ont la vie dure. Ainsi de l'idée reçue d'un pic de naissances à la pleine lune. Toutes les études menées avec rigueur sur un effectif suffisant montrent que la répartition est homogène sur tous les jours de la

La Lune a le vent en poupe au XIX^e siècle et Victor Hugo se rend à l'Observatoire de Paris en 1834 pour l'observer, sous la conduite de son ami François Arago. Le grand poète nous livre des descriptions magnifiques dans son *Promontoire du* Songe. Un an plus tard, les colonnes du New York Sun livrent, illustrations à l'appui, les observations d'hommes et d'animaux lunaires que le célèbre astronome anglais John Herschel (1792-1871) aurait faites au Cap de Bonne Espérance. C'est le Great Moon Hoax, premier grand canular à portée mondiale. Dans les années qui suivent, tous les média s'emparent du thème lunaire, des romans de Jules Verne au film de Méliès en passant par l'opéra de Jacques Offenbach. Ainsi se renouvelle une tradition de voyages vers la Lune qui avait déjà connu de belles



heures au XVII° siècle avec Cyrano de Bergerac dont le héros était porté par des fioles de rosée, ou Francis Godwin dont l'attelage était composé d'oies sauvages. L'un des avantages du voyage vers la Lune est d'en découvrir la face cachée. En effet, les durées de rotation sur ellemême et de révolution autour de la Terre étant pratiquement identiques, la Lune tourne toujours la même face vers nous (du moins à peu près, les petites variations s'appellent mouvement de libra-

« La Lune peut être rousse à toute époque de l'année. »

tion). De là à échafauder les scénarios les plus délirants sur l'hémisphère inaccessible, il n'y a qu'un pas que les romanciers franchissent allègrement.

Copernic a délogé la Terre de sa position centrale pour en faire une planète comme les autres. Et, puisque la Terre est habitée, pourquoi les autres planètes et satellites ne le seraient-ils pas ? À partir du XVII° siècle et jusqu'au début du XX° siècle, les habitants de la Lune, rapidement baptisés Sélénites, fleurissent dans la littérature, avant d'être détrônés par les Martiens.

LA LUNE ET LA TERRE

Lorsque le daguerréotype, ancêtre de la photographie, est inventé vers 1835, il est aussitôt utilisé pour produire de superbes clichés de la Lune, la montrant à la fois semblable et différente de notre propre planète. La Lune est-elle fille, sœur ou cousine de la Terre? Les trois hypothèses trouvent des partisans au tournant des XIX° et XX° siècles. Selon la première, de

la matière se serait échappée de la Terre encore fluide pour former notre satellite. Selon la deuxième, Terre et Lune seraient nées conjointement dans la même région de l'espace. Enfin, dans le troisième scénario, une Lune formée ailleurs aurait été piégée par l'attraction gravitationnelle de la Terre en passant à proximité. Aux dernières nouvelles, un quatrième processus, celui d'une collision violente entre la Terre et une autre planète un peu plus petite, aurait les faveurs des cosmologistes.

Un brin de géométrie pour finir et quelques grands nombres pour expliquer les éclipses de Soleil. À nos yeux de terriens, le globe lunaire recouvre le Soleil lors d'une éclipse totale. Pourtant, nous savons bien que le Soleil est nettement plus gros que la Lune. Mais il est aussi situé bien plus loin. Or lorsqu'on effectue le rapport diamètre/distance pour l'un et l'autre, on trouve à peu près le même résultat. En km, cela donne 3 474/384 400 pour la Lune et 1392000/149600000 pour le Soleil. Une petite intervention de la trigonométrie nous fait découvrir que nous voyons nos deux luminaires sous le même angle d'un demi-degré environ (à vos calculettes!). Mais les nombres donnés ne sont que des moyennes. Les distances varient légèrement et la rencontre peut être imparfaite, donnant lieu à une éclipse partielle ou annulaire, selon le cas.

En juillet 1969, nous avons assisté ébahis à ce « petit pas pour l'homme, et pas de géant pour l'humanité », selon les mots d'Armstrong. Contrairement aux prévisions des oiseaux de mauvais augure, Apollo XI n'a entamé ni le charme et ni les mystères de l'astre de nos nuits.

*Colette Le Lay est docteure en histoire des sciences et techniques de l'université de Nantes.

L'Église catholique chahutée

L'Institut ODOXA, et *Le Parisien Dimanche* (20 mars), ont sondé, à la mi-mars, les cœurs sur l'image de l'église catholique. L'enquête intervenait en pleine « affaire Barbarin », alors que la presse ciblait les crimes pédophiles concernant des prêtres et suscita, sur ces sujets précis, une large réprobation. Mais plus généralement, l'étude montrait que l'opinion avait une mauvaise image de l'Église catholique (56 %), qualifiée de « conservatrice » (83 %), « riche » (67 %), « loin des réalités quotidiennes » (64 %), « hypocrite » (61 %) et « proche des riches » (55 %). Seules qualités qui lui étaient majoritairement reconnues : elle « véhicule un message de paix » (70 %) et elle « respecte la laïcité » (57 %).

Étonnant paradoxe: alors même que le pape François est au

sommet de sa popularité, et comptabilise 30 millions de followers sur Twitter, l'Église de France est massivement critiquée. Seuls 43 % des sondés ont une bonne opinion d'elle, soit six points de moins qu'en 2010 (sondage TNS/Sofres/Le Pélerin). « L'Église est perçue comme étant de plus en plus éloignée des attentes et des valeurs de nos concitoyens » dit Gaël Sliman, président d'ODOXA. Pour l'opinion, des réformes seraient les bienvenues : « Les Français seraient très largement favorables à toutes les pistes audacieuses, voire blasphématoires, que nous avons testées dans notre enquête », poursuit M. Sliman, à savoir autorisation de la contraception, remariage des divorcés, mariage des prêtres, prise de position en faveur du préservatif et ordination de femmes.

POUR CHACUNE DES RÉFORMES SUIVANTES, DITES SI VOUS SOUHAITERIEZ QUE L'ÉGLISE LES ADOPTE À L'AVENIR?

QUE L'ÉGLISE...

... autorise l'utilisation des méthodes artificielles de contraception (pilule...)

... accepte de remarier les personnes divorcées

... autorise le mariage des prêtres

... prenne position en faveur de l'usage du préservatif

... donne la possibilité aux femmes de devenir prêtre











Distinguer corrélation et causalité

Si la corrélation est seulement empirique, la causalité est explicative.

Lorsqu'un sondage

crédite un candidat à

une élection à 53 %

des intentions de vote,

les intervalles de

confiance sont très

différents selon le

nombre de personnes

qui ont été

interrogées »

Qu'est-ce qu'une corrélation? On dit que deux phénomènes sont corrélés si, lorsque l'on observe leurs variations respectives, ils évoluent dans le même sens (corrélation positive: quand l'un augmente, l'autre aussi) ou dans un sens opposé (corrélation négative : quand l'un augmente, l'autre diminue). Pour autant, cela ne signifie pas qu'il y ait un lien de causalité entre ces deux phénomènes. Prenons trois exemples pour nous en convaincre: aux États-Unis, la consommation annuelle de poulet par personne est corrélée avec les importations en pétrole brut; la consommation annuelle de fromage par personne est corrélée avec le nombre de personnes qui décèdent après être tombées de leur fauteuil roulant, ou encore le nombre de films dans lequel joue Nicolas Cage chaque année est corrélé avec le nombre annuel de doctorats en ingénierie délivré (On trouvera beaucoup d'autres corrélations amusantes sur http://tylervigen.com/spurious-correlations). La corrélation est donc un

lien empirique entre deux phénomènes, sans que pour autant la variation de l'un soit la cause de la variation de l'autre.

Avant de pouvoir parler d'une « bonne » corrélation, il faut constituer un échantillon pertinent et représentatif. Par exemple, si l'on observe les effets de la politique des aides à la pierre sur les constructions de logements en France, on ne peut pas conclure que cette politique est efficace ou inefficace au bout d'un mois. De la même façon, même après quelques années, on ne pourra pas conclure que cette politique est efficace ou inefficace à l'échelle nationale si l'on se contente d'observer l'évolution de la construction de loge-

ments dans une ou deux villes. De

même, si l'on souhaite établir un lien entre les pratiques électorales et le diplôme des Français, par exemple, on ne peut pas se contenter d'interroger cent personnes « au hasard » dans une rue parisienne à 12 heures. Cet échantillon ne pourra pas prétendre être représentatif de la population française : il va sans dire que les habitants et/ou travailleurs qui fréquentent une rue ou l'autre, une ville ou l'autre, à une heure ou à une autre, ne sont pas les mêmes. Les corrélations seraient donc faussées. En statistiques, lorsque le protocole même de l'enquête ne permet pas d'élaborer un échantillon représentatif on parle de biais de sélection. Pour établir un lien entre deux phénomènes et à moins de faire un recensement complet de la population que l'on étudie, il est donc nécessaire de construire un échantillon d'observations qui doit être statistiquement représentatif de la population. C'est la représentativité de l'échantillon qui assure statistiquement que l'on peut tirer des conclusions fiables sur la population que l'on étudie (les Français, les femmes, les hôpitaux, etc.) à partir des données obtenues sur l'échantillon : c'est ce que l'on appelle l'inférence statistique.

Par ailleurs, plus l'échantillon est grand, plus les conclusions pourront être précises. Un échantillon trop petit ne peut pas permettre de tirer des conclusions. Pour déterminer si l'échantillon est suffisamment grand, il existe un certain nombre de tests statistiques. À partir des données recueillies sur un échantillon, on peut savoir si les différences observées sont liées à la constitution de l'échantillon lui-même, ou s'il existe bien des différences significatives entre les deux variables étudiées. La précision des sondages d'opinion et des enquêtes dépend des méthodes de collectes de données employées, et varie notamment en fonction du nombre de personnes interrogées. Pour quantifier cette précision, il existe en mathématiques ce que l'on appelle des intervalles de confiance. Par exemple, lorsqu'un sondage crédite un candidat à une élection à 53 % des intentions de vote, les intervalles de confiance sont très différents selon le nombre de personnes qui ont été interrogées : si l'on

> interroge seulement 100 personnes, on peut affirmer avec un risque d'erreur inférieur ou égal à 5 % que le pourcentage réel d'intention de vote est compris entre 43,2% et 63,8% des voix, alors que si 10 000 personnes sont interrogées, on peut estimer que le candidat fera entre 52 % et 54 %. Les données doivent donc être significatives en qualité mais aussi en nombre.

Une fois la qualité des données assurée, comment lire une corrélation? Il faut d'autant plus se méfier des corrélations que celles-ci n'indiquent pas lequel des deux phénomènes pourrait être la cause de l'autre. « Quand on est malade, il ne faut surtout pas aller à l'hôpital : la probabilité de mourir dans un lit d'hôpital est 10 fois plus grande que dans son lità la maison » disait avec humour Coluche.

S'il existe bien un lien entre le fait d'aller à l'hôpital et celui de mourir, ce n'est évidemment pas le fait d'aller à l'hôpital qui augmente nos chances de décès : si l'on vient à l'hôpital c'est que l'on est malade or la probabilité de mourir est plus grande lorsque l'on est malade. Avec cet exemple, on voit bien que c'est le choix d'une théorie qui nous permet d'interpréter dans tel ou tel sens la corrélation et d'expliquer les causes de ces décès plus fréquents à l'hôpital que dans son lit. La théorie proposée doit donc avoir un pouvoir explicatif, ne serait-ce que pour savoir dans quel sens lire les corrélations. Il est par exemple maintenant bien établi qu'historiquement les variations de température sont liées aux variations de concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère. Mais on ne peut faire l'économie de comprendre par la théorie dans quel sens évolue cette relation. Et c'est bien là la différence fondamentale entre corrélation et causalité: si la corrélation est seulement empirique, la causalité est explicative et nécessite donc d'explorer l'ensemble des hypothèses causales possibles avant de conclure sur le lien entre deux phénomènes.

Lire, rendre compte et critiquer, pour dialoguer avec les penseurs d'hier et d'aujourd'hui, faire connaître leurs idées et construire, dans la confrontation avec d'autres, les analyses et le projet des communistes.



La littérature jeunesse, une littérature à part?

Une littérature soumise à « une clause de moralité » qui pour autant se doit d'aborder tous les thèmes de la vie auxquels les enfants et adolescents sont confrontés, dont l'originalité doit être défendue.

Si l'auteur, ou

auteur-illustrateur

d'albums relève bien

d'un métier particulier,

celui "d'auteur

jeunesse" ne diffère

PAR MARIE-FLORENCE EHRET*

ous cet intitulé de littérature jeunesse se retrouvent des productions très différentes, de l'album illustré ne contenant qu'une cinquantaine de mots, à des romans de plusieurs tomes et milliers de pages comme les tomes de la saga Harry Potter. Bien des livres publiés il y a cinquante ans en littérature générale seraient aujourd'hui vendus comme « littérature jeunesse », le secteur étant commercialement plus porteur. Peu de

vedettes ou de best-sellers, encore que! Mais un fonds de roulement efficace qui garantit l'amortissement de tous les titres publiés ou presque, ce qui n'est pas le cas en littérature générale.

UN VRAI MÉTIER

Comment devient-on auteur jeunesse? Déjà auteurs pour certains, simples parents pour d'autres, c'est souvent pour ses propres enfants que l'auteur-jeunesse a écrit sa première histoire. Ce peut être être aussi sur l'initiative d'un éditeur, ou plus rarement par vocation pure. Et suffit-il d'aimer raconter

des histoires pour devenir « auteur-jeunesse » ? Est-ce un métier à part entière ou un aimable hobby? Pour les membres de la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse en tout cas, c'est un vrai métier, dont ils prétendent vivre. C'est pour cela qu'ils se sont associés, il y a quarante ans maintenant.

La Charte est née en 1975 de la volonté d'écrivains qui souhaitaient défendre une littérature jeunesse de qualité, ainsi que leurs droits et leurs spécificités d'écrivains joints les illustrateurs, dépasse aujourd'hui les mille membres, sans perdre son caractère convivial. Répartis dans toute la France et dans plusieurs pays francophones les Chartistes publient plus de mille cinq cents ouvrages par an et assurent sept mille journées d'intervention en milieu scolaire, en bibliothèque, auprès des jeunes et des professionnels du livre. Les critères d'adhésion à l'association sont rigoureux, mais la Charte n'entend pas se replier sur elle-même et intègre sans cesse de nouveaux membres. Elle contribue largement depuis sa naissance à faire de ce métier d'auteur et/ou illustrateur pour la jeunesse des métiers à part entière. Elle est actuellement à la pointe des luttes pour les revendications concernant les droits d'auteurs, dont on sait trop rarement que – très faibles en littérature générale - 10 à 12 % en moyenne - ils sont

divisés par deux en littérature jeu-

« Sans auteurs pas de livres » rappelaient-ils à grands cris lors du dernier Salon de Montreuil, souhaitant remémorer ou apprendre aux lecteurs que ce livre qu'ils ont entre leurs mains ne rapporte à celui qui l'a écrit qu'un pourcentage infime de son prix. Rappelons d'abord que le prix de ce livre va être identique quel que soit le point de vente dans lequel il se rend (librairies, grande surface, site de ventes en ligne, etc.). Ceci grâce à la loi de 1981 sur le prix unique du livre imprimé, et s'appliquant

depuis peu au livre numérique homothétique grâce à une loi récemment adoptée.

Le libraire, dont les frais de fonctionnement – loyer, frais de port, taxes, salaires – sont très lourds, touche 30 à 35 % du prix de vente hors taxe, le diffuseur-distributeur en retient quant à lui 20 à 30 %, l'éditeur (qui est parfois aussi diffuseur et distributeur) touche le solde, moins 5,5 % de taxe à l'État, soit environ 30 %. Il paye là-dessus les frais de fabrication, correction, maquette, impression, loyer et salaires des employés de sa maison.

guère de celui d'auteur "tout court". »

et de créateurs. Le petit groupe d'origine, auquel se sont





« Écrire pour

la jeunesse, c'est

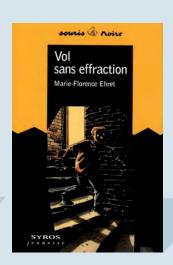
accepter une "clause

de moralité"

qui laisse une large

place à l'interprétation

et au débat.»



Si l'auteur, ou auteur-illustrateur d'albums relève bien d'un métier particulier, celui « d'auteur jeunesse » ne diffère guère de celui d'auteur « tout court ». D'ailleurs de plus en plus nombreux sont ceux qui publient dans l'un et l'autre secteur, de même que nombre d'éditeurs ont développé un catalogue jeunesse. Et une nouvelle catégorie s'est fait jour dite « jeune adulte », plus commerciale que littéraire.

C'est le pourcentage de droit d'auteur concédé par les éditeurs qui séparent les plus clairement les deux types de publications. De 5 à 8 % en jeunesse (en moyenne) elle est de 8 à 12 % en littérature générale.

UNE LÉGISLATION PARTICULIÈRE

Plus délaissée des média - journaux, télévision, radio - la littérature jeunesse y est donc aussi moins soumise. Ce qu'elle perd en prestige, elle le gagne en liberté, n'ayant comme juges que les lecteurs et les prescripteurs (documentalistes, professeurs, parents).

Elle est cependant soumise à une législation particulière, la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949, consolidée le 17 août 2010 qui interdit toute publication « présentant sous un jour favorable le banditisme, le men-

songe, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche ou tous actes qualifiés crimes ou délits ou de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse, ou à inspirer ou entretenir des préjugés ethniques ou sexistes. » Elle ne doit comporter aucune publicité ou annonce pour des publications de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse. Une commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence est chargée de veiller au respect de cette loi.

Écrire pour la jeunesse, c'est donc aussi accepter une « clause de moralité » qui laisse une large place à l'interprétation et au débat. On l'a vu récemment avec certaines tentatives de censure exercées par des politiques ou des associations de parents d'élèves contre des livres jugés « choquants ». Le charmant album de Claire Franek et Marc Daniau, aux Éditions du Rouergue, Tous à poil a ainsi soulevé l'ire de l'ancien ministre Jean-François Copé, qui s'est ridiculisé, tout en assurant bien malgré lui une publicité maximum audit album. Les polémiques se multiplient avec les inquiétudes liées à la « théorie des genres » et aux peurs qu'agitent certains idéologues à l'encontre des livres « de nos enfants ».

Face à cette censure, l'auteur trouve auprès de la Charte et de ses membres un soutien et une solidarité sans faille. Cette solidarité peut se manifester de différentes façons. Dénoncer la censure, la faire connaître, s'en moquer, et si besoin, assurer un soutien juridique à l'auteur qui en est victime.

Si quelques livres échappent à la règle, la plupart des

romans jeunesses favorisent l'identification du lecteur à des personnages de son âge, dans un univers réel ou imaginaire, contemporain, passé ou futur. Si tous les genres sont permis, ce procédé se retrouve presque dans tous les romans destinés à une classe d'âge donnée. Et ne va pas sans contrainte pour l'auteur.

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins impératif de ne pas démoraliser la jeunesse. Cela implique donc de donner aux romans qui lui sont destinés une fin sinon heureuse en tout cas positive, mais cela n'interdit en aucune façon de

traiter des sujets les plus durs, comme la mort, la guerre, l'injustice, la violence etc. Peut-être même ces sujets sont-ils d'autant plus nécessaires que les enfants y sont confrontés, dans leur vie ou à travers des images et récits d'actualité dont l'horreur brute et sans issue imaginable est d'autant plus blessante. Nombreux sont les éditeurs qui défendent cette ligne, mais nombreux aussi sont ceux qui privilégient le déjà-vu, déjà-lu, le prêt-à-penser, le conformisme le plus commercial.

Il est à espérer que la pression économique qu'imposent les grands groupes éditoriaux ne détruira pas la multiplicité des petits éditeurs indépendants qui préservent la liberté et la diversité des auteurs, leur originalité et la multiplicité de leurs talents.

*Marie-Florence Ehret est auteur, membre de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse.



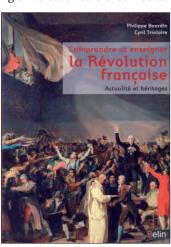
Comprendre et enseigner la Révolution française. Actualité et héritages

Belin, 2015.

PHILIPPE BOURDIN ET CYRIL TRIOLAIRE (DIR.)

PAR CÔME SIMIEN

Les enseignants du premier et du second degré le confessent volontiers : la Révolution française est l'une des périodes les plus difficiles qui soit à enseigner. D'une densité chronologique et théorique extraordinaires, son intelligibilité est encore brouillée tant par d'intenses contro-

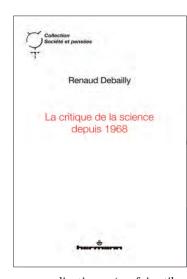


verses historiques (et l'on songe alors au débat historiographique des années 1970-1980, lorsqu'une école libérale et « révisionniste», menée par François Furet et Mona Ozouf, a voulu voir dans ce moment la matrice de tous les « totalitarismes » du XXe siècle), que par les idées reçues (et l'on songe alors Robespierre et à sa légende noire, ou

encore au régime dit de « la Terreur »), et les investissements politiques qui en instrumentalisaient la mémoire (et l'on songe alors aux tentatives répétées de l'extrême droite de faire reconnaître un prétendu « génocide » vendéen).

Comment réussir alors, face à cet enchevêtrement des combats et des mémoires, à faire comprendre aux élèves les logiques de la Révolution française et de l'Empire, leurs implications sur le temps court comme sur le temps long? Comment leur expliquer les héritages politiques, administratifs, juridiques, culturels de cette période, encore décisifs pour appréhender notre présent, tout en évitant les pièges tendus par les polémiques et les mythologies qui recouvrent l'événement? Pour aider les enseignants dans leur tâche, ce « livre du maître » construit en six parties (1°/ Le discours scolaire sur la Révolution française - 2°/ Les temps forts de la Révolution et de l'Empire - 3°/ La France révolutionnée : fondements politiques et culturels d'une France nouvelle - 4°/ Acteurs individuels en Révolution - 5°/ Groupes sociaux et acteurs collectifs - 6°/ Parcours artistiques et littéraires sur la Révolution et l'Empire) entremêle systématiquement à de courtes synthèses historiques composées par les meilleurs spécialistes de la période, de très riches dossiers documentaires composés de textes originaux et, surtout, de très nombreuses illustrations inédites. Chacun de ces dossiers, par ailleurs, est complété par des « pistes d'exploitation » pédagogiques fort commodes, sous forme de questions adaptées aux différents degrés d'enseignement (primaire, collège, lycée).

En prenant l'initiative de ce très bel ouvrage qui se propose de faire enfin dialoguer la recherche avec l'enseignement secondaire et primaire, la Société des études robespierristes a sans aucun doute rendu bien des services aux enseignants, qui trouveront là un appui précieux pour « rapporter le plus justement possible dans le champ scolaire une période de référence, aux origines de la France contemporaine et de la citoyenneté, si souvent citée, si souvent détournée ou manipulée, avec tous les anachronismes innocents, volontaires ou malveillants que peuvent produire les *a priori* et les affrontements partisans ».



La critique de la science depuis 1968

Hermann

RENAUD DEBAILLY

PAR PIERRE CRÉPEL

Voici un ouvrage utile qui pourrait stimuler la réflexion. Avant 68, les intellectuels « engagés » avaient tendance à séparer « la science » (plutôt bonne et neutre) de

ses « applications » (parfois utiles, parfois nuisibles, selon le rapport de forces entre les humanistes et les profiteurs). À partir de 68, l'auteur distingue deux périodes : d'abord celle des années 1970, liée à « une politisation particulière » assez radicale ; ensuite celle des années 1980, plus « dissociée des mouvements sociaux qui s'essoufflent alors ». Dans la première période, il insiste sur la critique de l'autorité et de la neutralité de la science ; dans la seconde, il voit des attitudes plus constructives avec des projets de vulgarisation (critique), des expériences (comme celle des « boutiques de sciences »), des contre-expertises. L'enquête est conduite en utilisant des archives, des rapports, des entretiens de témoins et d'acteurs. Parmi les personnes sollicitées, on note le biologiste Jacques Testart, le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond.

L'attention est plutôt portée vers des mouvements relativement éphémères, beaucoup moins sur les syndicats et partis de gauche, implicitement considérés par l'auteur comme restés sur la lancée du milieu du siècle, ou prisonniers des revendications « matérielles » des chercheurs, voire naïfs sur la science neutre, se contentant de demander aux pouvoirs politiques de les laisser chercher librement et tranquillement.

Ce livre intéressant pose néanmoins, me semble-t-il, autant de questions que de réponses. D'abord, « la science », « les sciences », « la technoscience », la démarche scientifique (y compris en sciences humaines), l'expertise, tout cela est-il bien défini ? Pratiquer des « études sur les sciences » se réduit-il pour l'essentiel à la sociologie des sciences ? L'auteur voit un lien étroit entre ces études et une hostilité à la science en cours ? Peut-être, mais est-ce si sûr ? L'histoire, la philosophie, la didactique des sciences, la vulgarisation, la réflexion sur science et démocratie ont vu la participation d'acteurs très divers. Par exemple, la MIDIST (mission interministérielle de diffusion de l'information scientifique et technique), dans les années 1980, a joué un rôle important non évoqué ici. Son directeur, Jean-Pierre Kahane, rationaliste, est peu enclin à diluer la science dans la sociologie. Et quid des positions du CNPF (devenu MEDEF) dans leurs rapports aux sciences et techniques? Ceux-ci n'ont jamais été « neutres » et désintéressés. Bien entendu, le sujet

était vaste, l'examen de ces questions pourrait prolonger le débat. ■

Esquisses révolutionnaires

Édition Nada

JOHN REED

PAR GÉRARD STREIFF



« Bohème, vagabond, aventurier, séducteur, poète, reporter, correspondant de guerre, militant révolutionnaire, auteur de grandes fresques sur les convulsions du XXe siècle naissant, John Reed fut certainement l'un des écrivains les plus prometteurs de son temps » écrivent les éditeurs dans un avant-propos enthousiaste et fort documenté.

L'Américain John Reed

fut une sorte d'ogre rouge, on pense à ce propos à quelqu'un comme Paul Vaillant-Couturier.

De Reed, on connaît, assez bien *Dix jours qui ébranlè*rent le monde (publié en France à l'initiative des communistes), un peu moins *Le Mexique insurgé*, parfois *La* guerre dans les Balkans mais on ne connaît pas la série d'articles ou de nouvelles, une quinzaine de textes, inédits en français, et contenus dans ce recueil.

L'ouvrage propose une belle iconographie, notamment des dessins de presse publiés dans des organes comme *The masses, The liberator* ou *Metropolitan Magazine* des années 1910-1920. « Un autre cas d'ingratitude » par exemple, de juillet 1913, évoque sa rencontre, une nuit glaciale, à New York avec un clochard à qui il offre un miraculeux repas puis il l'interroge. L'autre mange, fume mais se mure dans une dignité bafouée : « Croyiez que parce que vous m'avez fait la charité j'allais vous raconter une histoire à faire pleurer. »

L'extrait intitulé « La révolution sociale au tribunal » est tiré d'un reportage sur le procès d'une centaine d'ouvriers à Chicago, en juillet 1918. Les portraits des magistrats ou des prisonniers, « cent un hommes qui pensent que les richesses du monde appartiennent à ceux qui les produisent », « couverts de cicatrices laissées par les blessures de l'industrie – et de celles de la haine que leur porte la société », sont impeccables. John Reed, qui rentre alors d'un séjour en Russie bolchevique, ajoute : « (Ce) procès des IWW au tribunal fédéral de Chicago ressemblait à un meeting du Comité central exécutif des soviets des députés ouvriers à Petrograd! »

L'ouvrage est un hommage à celui qui dit un jour : « Le communisme, c'est la liberté plus le champagne pour tous »

Né en 1887, mort en 1920, à 33 ans, à Saint-Petersbourg, l'Américain John Reed se réinvite ainsi de belle manière dans l'actualité. On se rappelle qu'aux États-Unis, où l'homme est globalement peu prisé, le film de Warren Beatty, *Reds*, lui avait rendu (un peu) justice. C'était en 1981.

« Islam(s) aujourd'hui »

La Pensée nº 384



PAR PATRICK COULON

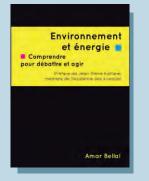
C'est un précieux apport à la réflexion que livre *La Pensée* dans cette livraison. Le dossier s'ouvre par la présentation d'un texte de Jaurès à propos de la civilisation arabe et l'islam. Puis Rachid Benzine, islamologue, enseignant à l'Institut d'études politiques d'Aix en Provence évoque « l'Islam et les défis de la

modernité ». Pour lui le mouvement vers la réforme ne date pas d'aujourd'hui en terre d'Islam. À différentes époques de son histoire le monde musulman a ressenti le besoin de « renouveau ». Pour l'auteur ce renouveau appelle aujourd'hui à fonder la pensée séculière et religieuse sur l'exploration et la critique du passé. Seule une nouvelle lecture des textes fondamentaux pourra permettre d'harmoniser les valeurs cardinales de l'islam avec les exigences de la modernité : la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'émancipation des sociétés musulmanes.

L'historien Habib Kazdaghli s'interroge : « l'islam politique a-t-il un avenir ? » Prenant appui sur la situation tunisienne l'auteur dresse une analyse historique du parcours ambivalent du parti islamiste tunisien Ennahdha de sa fondation à nos jours. Le vote d'une constitution plus laïque que celle de 1959 en janvier 2014 par les dirigeants de ce parti est-il la marque d'une transformation de ce celui-ci ?

« Le vote musulman n'existe pas... pour l'instant. » C'est ce qu'affirme Vincent Tiberj, professeur à Sciences Po Bordeaux. L'idée d'un vote musulman en France s'est progressivement imposée dans les débats publics. Or un examen attentif des enquêtes dont on dispose depuis la fin des années quatre-vingt et des modèles explicatifs des alignements électoraux montrent bien qu'il y a un vote de la diversité en France, mais il n'est pas celui qu'on croit... Les articles du géographe Patrick Ribau sur « les savoirs à l'âge d'or de la civilisation arabo-musulmane », celui de Jacques Couland historien «Yémen: guerre et formes d'identification » et de Galeb Bencheikh islamologue sur « une refondation de la pensée théologie islamique » complètent ce dossier qui assurément au-delà de son érudition aidera à prendre de la hauteur sur un sujet ô combien sensible!■

EXPRESSION COMMUNISTE





Le projet communiste de demain ne saurait se passer des élaborations théoriques que Marx et d'autres avec lui nous ont transmises. Sans dogme mais de manière constructive, *La Revue du projet* propose des éclairages contemporains sur ces textes en en présentant l'histoire et l'actualité.

Le parti ne fait que des propositions réalisables

Un parti révolutionnaire peut-il avoir une activité parlementaire? Pour Engels, c'est une évidence et en même temps une nécessité, Bismarck ayant interdit aux socialistes toute autre activité. Reste à déterminer la nature précise de cette activité. Le parti révolutionnaire doit-il se contenter de condamner la politique du gouvernement? Ne doit-il pas aussi formuler des propositions positives susceptibles d'être réalisées dans la situation présente? Néanmoins si ces propositions sont réalisables dès à présent, sont-elles encore révolutionnaires?

Nous ne devons faire que des propositions *réalisables* si nous voulons former des projets positifs. Je veux dire par là que ces propositions doivent être réalisables *en substance*, et peu importe alors que le gouvernement existant puisse les réaliser ou non. Je vais encore plus loin: si nous proposons des mesures – comme celles des coopératives – susceptibles de renverser la production capitaliste, alors ce ne doivent être que des mesures qui soient *effectivement réalisables*, bien que *le gouvernement existant soit dans l'impossibilité de les réaliser*. En effet, ce gouvernement ne fait que gâcher toutes les mesures de ce genre, et s'il les réalisait ce ne serait que pour les ruiner. De fait, aucun gouvernement de hobereaux¹ ou de bourgeois ne réalisera jamais notre projet: il ne lui viendra jamais à l'esprit d'indiquer ou d'ouvrir la voie au prolétariat agricole des provinces orientales, afin qu'il détruise l'exploitation des hobereaux et des fermiers, en entraînant précisément dans le mouvement la population, dont l'exploitation et l'abrutissement fournissent les régiments sur lesquels repose toute la domination de la Prusse, bref afin qu'il détruise la Prusse de l'intérieur, et ce, jusqu'à la racine!

En toute occurrence, c'est une mesure que nous devons absolument proposer tant que la grande propriété foncière y subsiste, bien qu'il s'agisse d'une mesure que nous devrons réaliser nous-mêmes quand nous serons au pouvoir, à savoir transférer – d'abord en affermage – les grands domaines aux coopératives gérant la terre elle-même sous la direction de l'État, l'État demeurant propriétaire du sol. Cette mesure a le grand avantage d'être réalisable dans la pratique, en substance, mais aucun parti, en dehors du nôtre, ne peut s'y attaquer, autrement dit, aucun autre parti ne peut la galvauder.

Lettre d'Engels à August Bebel du 20-23 janvier 1885 in Karl Marx, Friedrich Engels, *La Social-démocratie* allemande, UGE, Paris, 1975, p. 192 sq [traduction modifiée]

PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER

LE PARTI COMME FORCE DE PROPOSITIONS.

Le parti social-démocrate allemand² doit formuler des « projets positifs » qui ouvrent un autre horizon que celui du présent. Le but est de briser le consensus autour du discours de la bourgeoisie assurant qu'il n'y a pas d'alternative.

Engels précise néanmoins que si le parti doit formuler des propositions, celles-ci doivent être « effectivement réalisables », c'est-à-dire réalisables dans la situation présente. Une proposition ne peut jamais être séparée d'une analyse concrète du présent, des rapports de forces entre les classes, du développement des forces productives, de facteurs idéologiques divers, etc. D'où la méfiance à l'égard des formules creuses, utopiques au mauvais sens du terme, et finalement paresseuses, prononcées sans prendre en compte la situation concrète. Cette position n'a rien d'un pragmatisme résigné s'accommodant du capitalisme et de ses méfaits. Engels ajoute en effet que ces propositions doivent être telles que « le gouvernement existant soit dans l'impossibilité de les réaliser ». Les propositions réalisables sont donc bien, dans telle situation donnée, des « mesures susceptibles de renverser la production capitaliste ».

Pourquoi Engels insiste-t-il sur cette exigence? Formuler des propositions réalisables, mais que le gouvernement ne peut pas mettre en œuvre sans les défigurer, permet de jeter une lumière nouvelle sur sa politique. Elle se voulait la seule politique possible, le seul chemin raisonnable, elle apparaît bientôt pour ce qu'elle est : un parti pris de classe, un choix au service des intérêts de la bourgeoisie. Ce n'est donc pas la politique du gouvernement au pouvoir qui constitue la norme du possible - ce qui est réalisable s'évalue bien plutôt par une étude précise du développement économique et social.

UN EXEMPLE: PROPOSER LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES.

Parmi les « propositions réalisables » que peuvent faire les communistes, on trouve la mise en place des coopératives de production. Le mouvement coopératif avait pris de l'ampleur en Europe au cours du XIXe siècle et avait notamment été diffusé par le socialiste britannique Robert Owen (1771-1858). Marx et Engels ont été intéressés par le développement de ce mouvement et par les débouchés qu'il offrait. Ainsi, dans le Manifeste inaugural de l'Association internationale des travailleurs de 1864, Marx écrivait que les manufactures coopératives avaient « montré par des faits, non plus par de simples arguments, que la production sur une grande échelle et au niveau des exigences de la science moderne pouvait se passer d'une classe de patrons employant une classe de bras ». Cela ne signifie pas pour autant que la simple généralisation des coopératives de production suffise, à elle seule, à briser la domination du capital. À ce titre, le défaut du mouvement coopératif est de ne pas poser la question de la prise du pouvoir, et notamment du pouvoir d'État, et de s'imaginer qu'il est possible de bâtir une sorte « d'à-côté » du capitalisme. Au contraire, Engels considère, dans la suite de sa lettre, qu'il faut « donner aux coopératives une terre qui autrement serait exploitée de manière capitaliste». Si les coopératives cherchent à faire concurrence au capitalisme, elles vont se heurter à des difficultés innombrables, précisément parce que la logique qui les anime n'est pas celle du profit. Au contraire, pour Engels, les coopératives ont vocation à remplacer la production capitaliste.

En effet, Engels considère que la gestion coopérative constitue une mesure de transition du capitalisme vers le communisme. C'est pour cette raison qu'une proposition de loi visant à transférer des pans entiers de la production existante vers la gestion coopérative, proposition communiste, ne peut pas être récupérée et « galvaudée » par un autre parti. En demandant que l'État organise la production coopérative de l'agriculture et soit propriétaire du sol, la social-démocratie allemande entend déjà rompre avec la logique capitaliste. C'est toujours à l'aune de cette exigence qu'un parti communiste doit, selon Engels, formuler son programme. ■

AU CŒUR DES DÉBATS DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE ALLEMANDE

Avec le congrès de Gotha en 1875, les deux principaux courants de la social-démocratie allemande s'étaient unifiés, formant un parti révolutionnaire qui allait devenir à la fin du XIXe siècle l'une des principales forces politiques d'Allemagne. Avec la loi anti-socialiste mise en place par Bismarck en 1878, les sociaux-démocrates ne peuvent plus exercer légalement d'autre activité que parlementaire. Le rôle des députés sociaux-démocrates au Reichstag devient alors l'objet d'importantes discussions au sein du parti, auxquelles Marx et surtout Engels vont largement contribuer.

Notes de La Revue du projet

(1) - Petite noblesse des campagnes

(2) - Le terme « social-démocrate » n'a pas alors le sens qu'il prendra au cours du XXe siècle. Le parti social-démocrate allemand défend alors une perspective révolutionnaire.

LA REVUE DU PROJET

BULLETIN D'ABONNEMENT

REGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE OU POSTAL (A L'ORDRE DE LA REVUE DU PROJET. REMPLIR BULLETIN CI-DESSOUS). Durée 1 an/10 numéros BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL □ Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement) à l'ordre de «La Revue du Projet» □ Standard : 56 € □ Chômeurs/étudiants : 40 € □ Souscription : 72 € SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet - 11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE Tél. : 01 60 86 03 31 - Fax : 01 55 04 94 01 - Mail : larevueduprojet@i-abo.fr À envoyer à l'adresse ci-dessus.					
'					
(*) informations	utilisées uniquement dans le cac	lre de l'abonnement	Date :	Signature :	
	RÈGLEMENT Par Pr	ÉLÈVEMENT AUTOMATIQ	UE (REMPLIR FORMULA	IRE CI-DESSOUS).	
BULLETIN D'ABONNEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (4 fois/an)					
	☐ Standard : 56 €	☐ Chômeurs/étud	iants : 40 €	Souscription : 72 €	
Prénom :				Pays :	
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER					
IBAN-Nu		ernational du compte b	ancaire	BIC-Code international d'identification de votre banque	
TYPE DE PAIEMENT récurrent/répétitif 🔀 Vous pouvez à tout moment vous désabonner en appelant au 01 60 86 03 31.					
CRÉANCIER : ASS	OCIATION PAUL-LANGEVIN -	· ICS : FR23ZZZ530622 - <i>I</i>	Adresse : 6, avenue Math	urin-Moreau, 75167 Paris cedex 19	
MANDAT DE PRÉI	ÈVEMENT SEPA			ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN	
En signant ce forr compte, et votre b droit d'être rembo	anque à débiter votre comp ursé par votre banque selo	SOCIATION PAUL LANGE to conformément aux inst n les conditions décrites d	ructions de l'ASSOCIATION de von de v	uctions à votre banque pour débiter votre DN PAUL LANGEVIN. Vous bénéficiez do ous avez passée avec elle. Une demande mpte pour un prélèvement autorisé.	u
Fait à ·			Signature ·		

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Pierre Laurent Secrétaire national du PCF Responsable national du projet



Isabelle De Almeida Responsable nationale adjointe du projet



Marc Brynhole



Olivier Dartigolles



Jean-Luc Gibelin



Isabelle Lorand



Alain Obadia



Véronique Sandoval



AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT

Xavier Compain xcompain@pcf.fr



CULTURE

Alain Hayot ahayot@wanadoo.fr



DROITS DES FEMMES ET FÉMINISME

Laurence Cohen cohenperdrix@gmail.com



ÉCOLOGIE

Hervé Bramy hbramycg93@wanadoo.fr



ÉCONOMIE ET FINANCES

Yves Dimicoli ydimicoli@pcf.fr



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Sylvie Mayer mayersy@wanadoo.fr



ÉDUCATION

Marine Roussillon marine.roussillon@wanadoo.fr



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

Anne Mesliand amesliand@orange.fr



JEUNESSE

Isabelle De Almeida idealmeida@pcf.fr



LUTTE CONTRE LE RACISME

Fabienne Haloui fabienne.haloui@wanadoo.fr



PRODUCTION, INDUSTRIE **ET SERVICES**

Alain Obadia alain.obadia@orange.fr



PROJET EUROPÉEN

Patrick Le Hyaric plehyaric@humanite.fr



RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE **ET INSTITUTIONS**

Pierre Dharréville pdharreville@bdr13.pcf.fr



SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Jean-Luc Gibelin jean-luc.gibelin@orange.fr



SPORT

Nicolas Bonnet nbonnet@pcf.fr



TRAVAIL, EMPLOI

Véronique Sandoval sandoval_ve@yahoo.fr



VILLE, RURALITÉ, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Isabelle Lorand ilorand@pcf.fr



Frédéric Rauch

frauch@pcf.fr



Progressistes Amar Bellal bellal.amar@gmail.com





gquashie@pcf.fr

Rouhaud-Quashie



Patrice Cohen-Seat

pcohen-seat@pcf.fr



Lem

Michel Laurent

Lieu d'études sur le mouvement des idées et des connaissances mlaurent@pcf.fr



Guillaume Roubaud-Quashie Directeur



Clément Garcia Rédacteur en chef



Léo Purguette Rédacteur en chef



lean Quétier Rédacteur en chef



Gérard Streiff Rédacteur en chef Combat d'idées Sondages



Caroline Bardot Rédactrice en chef adjointe



Hélène Bidard Rédactrice en chef adjointe



Davy Castel Rédacteur en chef adjoint



Igor Martinache Rédacteur en chef adjoint



Noëlle Mansoux Secrétaire de rédaction



Séphanie Loncle Collaboratrice



Marine Roussillon Critiques



Maxime Cochard Critiques



Florian Gulli



Mickaël Bouali



Camille Ducrot Lire



Bradley Smith Mouvement réel



Corinne Luxembourg Production de territoires



Séverine Charret Production de territoires





Victor Blanc Poésies



Fanny Chartier

Statistiques

Michaël Orand

Statistiques

Quentin Corzani

Nadhia Kacel



Travail

de secteurs



Alexandre Fleuret Vidéo Lectrices & lecteurs



Benjamin Sozzi Vidéo



Vincent Bordas Relecture



Sébastien Thomassev Mise en page



Mise en page et graphisme

PROCHAINS NUMÉROS

juin : Le bonheur

septembre : **Jeunesse**

octobre: Communs

